À LA CARTE

Classées	16
Décès	17
Féminités	6-7
Finance	14-15
Horoscope	16
Mots croisés	17
Mouvement des navires	2
Spectacles	9
Sport	12-13
Télévision	2

L'ÉVÉNEMENT

98e année — No 11 QUEBEC, MERCREDI 27 MAI 1964 PRIX CINQ CENTS

MÉTÉO

Nuageux avec risque d'averses ou d'orages. Quelques éclaircies en fin de journée. Plus frais.

Min. et max. à Québec : 50 et 65

(Voir détails en page 2)

APPROBATION — Les étudiants de l'université de Toronto ont fait flotter, hier, une copie du drapeau que M. Pearson désire faire approuver par le Parlement comme emblème officiel du Canada. La scène a été croquée près de la Tour de la Paix, située près du parlement ontarien. Les étudiants de l'université ont déjà fait parvenir une pétition à M. Pearson pour lui signifier qu'ils approuvaient son choix.

(Téléphoto PC)

S'inspirant du système suédois, Johnson réclame:

Un protecteur public apolitique au Québec

Le chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, a réclamé, hier, à l'Assemblée législative, une réforme fondamentale du département du procureur général. Profitant de l'étude des crédits de ce ministère, M. Johnson est aussi revenu avec sa proposition visant l'institution d'un poste de protecteur public ou commissaire aux plaintes (ombudsman, en Scandinavie).

Le procureur général ne devrait pas être élu et cette fonction devrait être apolitique, a-t-il dit. C'est là la première réforme à apporter dans la revalorisation de notre appareil judiciaire.

Revenant à la question d'un protecteur public, M. Daniel Johnson a signalé que 95 pour cent des plaintes soumises à l'ombudsman en Scandinavie n'allaient pas plus loin. Les gens s'en retournent satisfaits des explications reçues ou simplement d'avoir pu exprimer leurs doléances.

Ce système chez nous, dit le député de Bagot, aurait aussi l'avantage de dépolitiser nombre de problèmes. Présentement, à

(Suite à la page 2, 3e col.)

Dans quelques heures,

L.-B. Pearson révélera son projet de drapeau

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a fait savoir aux députés hier après-midi que le projet de drapeau canadien sera révélé aux Communes aujourd'hui.

M. John Diefenbaker avait demandé au premier ministre quand la Chambre connaîtrait les détails du projet déjà adopté par le Cabinet.

"La résolution apparaîtra aux procès-verbaux de la Chambre mercredi, a répondu le premier ministre, et les députés pourront alors en connaître tous les détails. En même temps, un dessin sera distribué aux dépu-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Chaque province profite des victoires du Québec (Robichaud)

SAINT-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK, (PC). — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Louis Robichaud, a déclaré hier soir qu'il n'est pas toujours d'accord avec le Québec, mais que chaque victoire de cette province dans sa lutte contre Ottawa en vue d'obtenir son autonomie provinciale "constitue une victoire pour les autres provinces canadiennes."

Québec, a dit le premier ministre, a développé ses systèmes éducationnel, culturel et économique à un point tel qu'il est devenu confiant en lui-même et peut se suffire à lui-même.

"Cette vitalité nouvellement découverte a donné au Québec un nouveau rôle. Pour cette province, plus que jamais, il lui faut assumer le rôle de protectrice des minorités des autres provinces," a dit M. Robichaud.

Le premier ministre a fait ces déclarations au cours d'une séance d'études sur un Québec nouveau entreprise par la Société d'histoire de Saint-Jean.

Services publics — Droit de grève

Un "non" catégorique

(Les municipalités et commissions scolaires)

MONTREAL (PC) — Le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Robert Cauchon, et M. Jean Leduc, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, ont annoncé hier que les municipalités et les commissions scolaires feront front commun contre l'idée du droit de grève dans les services publics et délégueront en conséquence grand rassemblement à Québec samedi le 13 juin.

M. Leduc a promis l'entier appui de sa fédération sur le texte qui a trait au bill 54 Code du travail, présentement à l'étude à l'Assemblée législative.

Tous deux ont souligné que les maires, conseillers municipaux et commissaires d'écoles étaient élus au scrutin secret par les mêmes éléments de la population et qu'ils assumaient, dans des sphères différentes, une responsabilité identique, celle du bien commun.

"Une grève d'instituteurs et d'institutrices est immorale, a déclaré M. Leduc, car elle prive les écoliers d'un droit inaliénable, celui de s'instruire, sans compter qu'elle peut devenir un

(Suite à la page 2, 3e col.)

—o—o—o—

L'UN veut en discuter

Par Dominique BARRY

L'Union nationale présentera un rapport minoritaire à la Législation lorsque le comité parlementaire de la fonction publique soumettra à l'Assemblée législative ses recommandations sur les amendements à apporter au Code du Travail dans le secteur des services publics. C'est ce qu'a déclaré hier M. Paul Dozois à la présidente du comité, Mme Claire Kirkland-Casgrain, alors qu'il est revenu à la charge une fois de plus et a demandé que le comité discute du droit de grève dans le secteur de la fonction publique.

"Il est très important de discuter du droit de grève; c'est un principe de base et si on n'en discute pas, toute l'étude de la fonction publique est faussée," a déclaré le député de Montréal-Saint-Jacques. D'ailleurs, a rappelé M. Dozois, on en a beaucoup discuté lors des audiences publiques du comité, et il est clair que c'est un point qui intéresse au plus haut degré les gens des services publics.

Mme Casgrain a déclaré pour sa part que le mandat du comité ne permettait pas de discuter du droit de grève et qu'il ne servait à rien de poursuivre le dé-

(Suite à la page 2, 5e col.)

Uniforme exclusif

Les étudiantes de Chauveau se distingueront par leur uniforme

La commission régionale Chauveau vient d'adopter un uniforme qui identifiera de façon bien exclusive les quelque 1,500 jeunes filles attendues en septembre prochain dans les classes secondaires de son territoire.

Il s'agit d'un joli ensemble de tissu de laine quadrillé bleu-marine et vert (Black Watch). La jupe tombe bien et se marie harmonieusement avec la blouse droite. La chemise blanche a un collet à pointes qui se rabat sur la blouse.

Les membres de la commission scolaire régionale Chauveau, tout en visant à assurer aux écolières un uniforme qui leur plaira, ont voulu aussi trouver une formule pour que le coût n'eut rien d'exagéré. Ils ont réussi splendidement.

Disons en effet, sans plus tarder, qu'une maman qui confectionnera elle-même l'uniforme de sa fille pourra s'en tirer avec quelque $7.50. On a dans ce but choisi un patron facile. L'uniforme pourra coûter $12 à une maman qui n'aurait pas le temps de le confectionner elle-même.

Un comité composé de mères de la région a prêté une collaboration très efficace à la commission scolaire régionale pour réussir ce tour de force. On a voulu bien faire et à un prix modique. Le tissu fut choisi par Mmes Charles-Auguste Savard et Gérard Fréchette, épouses de commissaires régionaux, et Mme Roger Pleau, épouse du secrétaire-trésorier. Celles-ci ont sollicité l'avis d'autres mères de leurs milieux respectifs : Neufchâtel, St-Emile et Loretteville.

Mme Charles-Auguste Savard s'est même donné le mal de confectionner elle-même un uniforme. Aussi peut-elle affirmer que celui-ci ne coûte à peine que $7.00, tissu, doublure et fournitures compris. De plus, elle a obtenu l'assurance que le matériel choisi pourra être obtenu pour quelques années à venir et que la régionale Chauveau aura l'exclusivité sur ce matériel, si elle en exprime le désir.

Quant au patron, la commission scolaire a pris les dispositions pour les procurer elle-même aux mamans intéressées. Celles-ci ne seront donc pas dépendantes d'un fournisseur ou d'un manufacturier qui pourrait affirmer des exigences.

Une industrie et des couturières de la région ont offert au comité féminin de confectionner les uniformes à un prix facile. C'est pour cette raison qu'on est

(Suite à la page 2, 2e col.)

La motion de Hamilton battue par 18 voix

OTTAWA (PC). — Les Communes ont défait, hier soir, par 130 voix contre 112, une motion de censure déposée par l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, député progressiste-conservateur de Qu'Appelle.

Les conservateurs, les créditistes et les néo-démocrates, à l'exception de deux, ont appuyé la motion de censure conservatrice, alors que les libéraux, les députés du Crédit social et les néo-démocrates Harold Winch, de Vancouver-Est et Frank Howard, de Skeena, ont voté contre la motion.

La motion, proposée lundi par M. Hamilton, avec l'appui de M. Clément Vincent, de Nicolet-Yamaska, déplorait l'inaction du gouvernement libéral en faveur des problèmes agricoles de l'Est du pays.

Vente des obligations du Québec:

$95 millions

La dernière émission d'obligations de la province a rapporté près de $95 millions. Le premier ministre Jean Lesage, en révélant ces chiffres encore provisoires, a déclaré à la Chambre, hier, qu'il s'agit d'un "succès retentissant", d'une marque de confiance inébranlable de la part de la population du Québec envers le gouvernement qui en dirige les destinées.

La campagne de l'an dernier avait rapporté $175 millions. Expliquant le chiffre record de l'an dernier, M. Lesage a dit qu'il fallait l'attribuer à deux facteurs: 1) une conversion d'obligations d'épargne du Canada qui s'est élevée à plus de $60 millions alors que cette année, les conversions n'ont atteint environ que $10 millions. 2) L'an dernier, le gouvernement pouvait compter sur des épargnes accumulées depuis de nombreuses années alors que cette année, il s'agit en presque totalité des épargnes d'un an.

M. Lesage a dit avoir gagné un pari de 25 cents avec un de ses collègues qui l'avait qualifié "d'ultra-optimiste" parce qu'il avait affirmé que la campagne de cette année dépasserait la moitié de l'objectif de l'an dernier.

INHUMATION COLLECTIVE — Après une cérémonie très simple, plus de 200 victimes de l'émeute de Lima ont été portées en terre, hier après-midi. Ce groupe de parents n'ont pu retenir leurs larmes devant le cercueil d'un être cher. (Téléphoto PA)

Editorial

D'un carnaval à l'autre

Le carnaval de Québec fait parler de lui toute l'année, car un tel événement qui veut être un succès ne se prépare pas la veille. C'est toujours à cette période-ci de l'année que le carnaval renouvelle son "exécutif" et donne son bilan de l'année. Le secrétaire-trésorier, M. Arthur Bédard, l'a fait connaître en détail à cette occasion et il a suggéré que le Carnaval se crée une réserve courante de $100,000 pour parer à toute éventualité.

C'est qu'il arrive que l'organisation enregistre des déficits. Si une malchance extraordinaire survenait, le carnaval pourrait sombrer. En se constituant une réserve, cela lui permettrait de flotter d'une année à l'autre. Il faut plus appuyer cette suggestion que le Carnaval doit en arriver à s'autofinancer, sans compter sur les subventions provinciales ou municipales.

Pour ce faire, les souscripteurs doivent se montrer généreux et ne pas craindre de doubler leur mise. Le Carnaval n'est pas une oeuvre de charité, comme l'a dit le trésorier; au contraire, il rapporte au centuple au monde des affaires par l'impulsion qu'il donne à l'économie durant la saison morte et les touristes qu'il attire. Il semble qu'en l'occurence le Carnaval ait trop peu de souscripteurs; ceux-ci devraient être plus nombreux. Quant à ceux qui souscrivent déjà, s'ils ont fait leur part, il n'en reste pas moins que la moyenne de leurs souscriptions n'atteint pas le niveau de 1894, toujours d'après le trésorier. Donc un effort à faire dans ce sens là.

Il y aura lieu, par ailleurs, de revenir sur le sujet des manifestations qui ont produit des déficits. Les autorités devront peut-être modifier les plans, mettre l'accent sur certains événements plus suivis, moins insister sur ceux qui attirent moins de monde, économiser sur des déploiements trop coûteux, à condition que cela ne nuise pas à l'attraction générale.

Quoiqu'il en soit, une organisation qui en est rendue à un budget de près d'un demi-million a prouvé son efficacité. Le Carnaval 1964 a été un succès non moins grand que les précédents. La population se doit de remercier le président sortant, M. Guillaume Piette, et de féliciter son successeur, M. Maurice Beaudet, pour son élection à la présidence du Carnaval d'hiver de Québec 1965. Que le carnaval de Québec poursuive sa brillante carrière!

Le gouvernement doit être fort pour préserver l'unité du pays

(Lester Pearson)

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Pearson a déclaré hier devant les manufacturiers canadiens que le gouvernement fédéral doit demeurer fort afin de préserver l'unité canadienne.

Portant la parole devant l'Association des manufacturiers canadiens, M. Pearson a souligné que l'évolution du rôle des provinces ne doit pas se faire aux dépens du droit, du devoir et du pouvoir qu'a le gouvernement fédéral de diriger les affaires nationales dans les domaines financiers, économiques et douaniers.

M. Pearson a cependant souligné que les provinces doivent avoir les ressources et l'autorité constitutionnelle nécessaires à l'exercice de leurs nouvelles responsabilités et pour faire face à des problèmes nouveaux.

"Le Canada a un territoire trop vaste - trop étendu et trop morcelé - pour être gouverné exclusivement, ou même de façon dominatrice, par une seule administration centralisée" a-t-il ajouté.

"Je crois que les provinces et leurs gouvernements joueront un rôle sans cesse plus important dans les affaires nationales. Pour ma part, j'accueille avec plaisir une saine décentralisation - mais non pas un séparatisme destructif".

Il a précisé que l'évolution du rôle des provinces dans les affaires confédérales ne doit pas s'effectuer aux dépens du pouvoir central. Cependant les entreprises du gouvernement central ne peuvent être mises sur pied qu'avec la coopération étroite des provinces, au sein d'une Confédération unie et forte.

Le premier ministre a souligné l'expansion qu'a connue l'économie canadienne depuis les trois dernières années.

Mais il a ajouté que la reprise économique ne doit pas donner lieu à un laisser-aller ou à un relâchement des efforts visant à créer de nouveaux emplois dans l'immédiat pour une main-d'oeuvre sans cesse croissante et pour renforcer la balance des paiements internationaux du Canada.

"Il y a plusieurs éléments dans la situation actuelle qui militent à l'encontre d'un glissement dans une torpeur de satisfaction, du simple fait que les choses vont assez bien actuellement".

M. Pearson a souligné que le gouvernement est conscient "que cette vague peut se retourner contre nous et que nous devons parer à une telle tournure des événements". Il a souligné la tâche d'organismes fédéraux tels que le Conseil économique du Canada dans le but de prévoir les revers économiques.

Le premier ministre a dit que la tendance à libéraliser le commerce mondial offre des pers-

(Suite à la page 2, 4e col.)

Dans quelques heures . . .

(Suite de la première page)

tés quand la résolution paraîtra au feuilleton de la Chambre".

"Le gouvernement a-t-il l'intention d'entamer le débat sur le drapeau immédiatement après, ou s'il attendra quelques jours après avoir soumis le projet?", a repris le chef de l'Opposition.

"La résolution figurera au feuilleton jeudi, a dit M. Pearson, et nous avons l'intention d'attendre quelques jours avant d'entreprendre le débat afin de permettre aux députés d'étudier la question".

M. Léon Balcer (PC — Trois-Rivières) a demandé alors à M. Pearson si son gouvernement avait, de quelque manière que ce soit, effectué un sondage de l'opinion publique sur son projet de drapeau et, le cas échéant, quel en était le résultat.

"Il n'y a pas eu de tel sondage", a répondu le premier ministre.

M. R. G. L. Fairweather (PC-Royal) a demandé si le Canada aurait alors deux drapeaux, soit le Red Ensign et le nouveau drapeau distinctif.

UN SEUL DRAPEAU

"Le député verra demain comment la résolution est libellée', a repris le premier ministre.

M. Eric Nielsen (PC — Yukon) est allé jusqu'à demander à M. Pearson s'il avait déjà donné l'ordre de confectionner ce qu'il a appelé le "fanion Pearson".

M. Louis-Joseph Pigeon (PC-Joliette - L'Assomption - Montcalm) y est également allé de sa question : "Si le Parlement adopte le projet de drapeau national distinctif, a-t-il demandé, le conseil abolira-t-il l'ordre en conseil de 1945 décrétant que le Red Ensign est le drapeau officiel du Canada ?"

Le président de la Chambre, M. Alan Macnaughton, a jugé la question irrecevable.

"C'est au contraire une question très importante, a repris M. Pigeon, parce que nous croyons tous que le gouvernement donnera deux drapeaux au pays. C'est stupide."

Un peu plus tard, il a demandé au premier ministre, si en adoptant deux drapeaux, le gouvernement allait également adopter deux hymnes nationaux, soit O Canada et God Save the Queen.

"Il n'y aura qu'un seul drapeau national, a répondu M. Pearson, et je regrette de ne pas avoir l'appui de l'honorable député".

LA METEO

TORONTO (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du pays :

	Min.	Max.
Dawson	37	58
Prince George	36	68
Vancouver	42	64
Victoria	45	66
Edmonton	37	68
Calgary	30	66
Regina	37	68
Winnipeg	47	63
Toronto	54	70
Ottawa	38	70
Montréal	43	70
Québec	40	68
Fredericton	41	64
Saint-Jean N.B.	44	56
Moncton	42	58
Halifax	45	62
Charlottetown	43	53
Sydney	46	61
Yarmouth	44	57
St-Jean, T.N.	49	67

PRONOSTICS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et du Saint-Maurice : nuageux avec périodes ensoleillées et averses dispersées. Plus frais. Vents du nord-ouest de 20 milles avec rafales de 30 miles. Minimums et maximums : à Montréal et Ottawa 50 et 65; à Sainte-Agathe et La Tuque 45 et 60.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est et du Lac-Saint-Jean : nuageux avec risque d'averses ou d'orages. Quelques éclaircies vers la fin de la journée. Plus frais. Vents du nord-ouest de 20 milles avec rafales de 30 milles. Minimums et maximums : à Québec 50 et 65 ; à Sherbrooke 45 et 65 ; à Chicoutimi 40 et 60.

Régions de Baie-Comeau et de Rimouski : averses et orages dispersées. Peu de changement dans la température. Vents de l'est de 15 à 20 milles. Minimums et maximums : à Baie-Comeau 35 et 50 ; à Rivière-du-Loup et Mont-Joli 35 et 55.

Régions de Sept-Iles et Gaspé: nuageux avec averses. Peu de changement dans la température. Vents de l'est de 15 à 20 milles. Minimums et maximums : à Sept-Iles 35 et 50 ; à Gaspé 35 et 55.

Le soleil — Lever : 3 h. 57 ; coucher : 7 h. 26. Longueur du jour : 15 h. 29.

Les marées

Basse : 1 h. 57 a.m.
Haute : 6 h. 50 a.m.
Basse : 2 h. 47 p.m.
Haute : 7 h. 25 p.m.

Le soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
3.57	7.26	15.29

Mouvement des navires

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 12.15-26 Suncorona, 12.10-26 Camagney, 10.05-26 Orpheus, 10.15-26 Duke of Athens. Batman 23.30-26, Arngrim 12.00-26, Maple Hill 15.00-28, Manchester Regiment 20.00-26, Jalna 08.00-26.

Saint-Jean, I.O., 14 — 12.15-26 Eva Jeanette.

Québec, 0 — Pass. 11.35-26 Westdale. Départ, 12.00-26 Empress of England.

Grondines, 41 — 12.55-26 Rita Maersk.

Batiscan, 51 — 10.05-26 Conrad Marie, 11.20-26 Lévisienne.

Trois-Rivières, 68 — Pass. 11.-05-26 Cove Transport, 11.30-26 Everbloom, 10.45-26 Fred Ragne, 12.05-26 M. P. Emélie, 12.15-26 Fort Liberté. Départ, 12.00-26 Lachinedoc.

Cap Saint-Michel, 125 — 08.25-26 Mary Nubel, 10.10-26 CCGS Safeguarder.

Montréal, 139 — 11.50-26 Poseidon, 13.00-26 Batory.

EN DESCENDANT

Cap Saint-Michel, 125 — 13.-00-26 Jean L.D., 13.10-26 Magister, 13.45-26 Saba.

Sorel, 100 — Pass. 12.15-26 Silver Isle.

Trois-Rivières, 68 — Arr. 12.-25-26 Enders M. Voorhees.

Grondines, 41 — 12.10-26 Léon Fraser, 09.25-26 G.T.D.

Québec, — Arr. 11.00-26 Blue Peter II, 09.30-26 Cairndhu. Dépt. 12.00-26 Foundation Vaillant. Pass. 11.20-26 Hamildoc.

Saint-Jean, I.O., 14 — 11.30-26 Fernspring, 10.15-26 Fort Wildoc, 09.10-26 Learina, 09.10-26 Ariana.

Escoumins, 122 — 12.20-26 Trud, 12.30-26 Prins Willem IV, 09.35-26 Menihek Lake.

S'inspirant du système . . .

(Suite de la première page)

son avis, les gens n'ont souvent d'autre recours que de se plaindre à l'Opposition, et le gouvernement, devant la question soulevée en Chambre, se place sur la défensive.

M. RENE HAMEL

Le procureur général René Hamel a répondu que l'institution de l'ombudsman trouvait ici quelque équivalent par l'assistance judiciaire offerte par le Barreau. De plus, il a l'intention de généraliser la nomination de procureur de la Couronne permanents choisis à diverses enseignes politique.

Après avoir déclaré que certains procureurs permanents de la Couronne sont en train de revaloriser le système judiciaire, M. Johnson a dit que l'on devrait en venir à choisir les juges de juridiction criminelle parmi ces procureurs permanents.

M. Johnson a aussi recommandé que les diplômés en droit des universités aient la chance d'entrer dans le fonctionnarisme judiciaire, soit comme secrétaires de juge ou comme préposés à la recherche. Il a cité le cas d'un jeune avocat qui, après avoir franchi divers échelons de l'appareil judiciaire, a été nommé procureur général à vie.

"Choisir les juges parmi un groupe de fonctionnaires de l'appareil judiciaire, lesquels ne seraient pas reliés à l'activité politique, est le seul moyen de revaloriser ce secteur", de dire M. Johnson.

LES FUTURS JUGES

Le procureur général Hamel a alors communiqué qu'il entrait dans ses projets de choisir des juges dans les rangs d'un tel fonctionnarisme permanent. Il a ajouté que le problème n'est pas réglé, car le département du procureur général a de la difficulté à recruter des conseillers juridiques.

M. Johnson s'est dit réjoui de cette attitude, mais il a fait observer qu'il faudra obtenir du gouvernement fédéral des assurances dans le même sens relativement à la nomination des juges à la Cour supérieure et à la Cour d'appel.

L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

Au chapitre de l'assistance judiciaire, le chef de l'Opposition a reconnu l'urgence de franchir cette étape préliminaire avant d'en arriver au protecteur public. Il a exhorté le gouvernement à subventionner cette assistance dans tous les districts judiciaires et non seulement à Montréal.

M. Yves Gabias, (UN - Trois-Rivières) ancien juge de la Cour des sessions de la paix, a signalé pour sa part que l'institution fonctionnerait mieux si le département du procureur la prenait sous son égide, soulageant d'autant le ministère de la Famille et du Bien-Etre social pour admettre quelqu'un à l'assistance judiciaire, a-t-il fait savoir.

Quant à la recommandation de M. Johnson de nommer un procureur général "apolitique," M. Hamel a déclaré qu'il faudrait la soumettre au Conseil exécutif. Ce serait une rupture avec la tradition établie que le titulaire d'un ministère de la Couronne n'ait pas à se faire élire.

SERVICE DE CRIMINOLOGIE

Un service de criminologie sera établi le 1er juillet prochain, au département du procureur général, de même qu'un service de bibliothèque comprenant non seulement de la doctrine et de la jurisprudence, mais aussi de la documentation dans le domaine de la criminalogie a annoncé, hier, M. René Hamel.

Le gouvernement doit être fort . . .

(Suite de la première page)

pectives intéressantes pour l'industrie secondaire canadienne. "C'est en général dans ce secteur que pourront être créés les nouveaux emplois dont nous avons besoin et c'est aussi vers ce secteur que nous devons regarder afin d'accroître la production et de stabiliser notre balance des paiements".

L'UN veut en discuter . . .

(Suite de la première page)

bat sur ce sujet. Le ministre de la Jeunesse a ajouté que le problème avait déjà été soulevé aux séances précédentes du comité et que la question avait été tranchée : ce point particulier n'est pas du ressort du comité. "Vous en discuterez en Chambre à loisir lorsque le projet de loi y sera étudié," a dit M. Gérin-Lajoie à l'adresse de M. Dozois.

Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a rappelé à son tour que le comité avait été crée pour étudier "la négociation et l'arbitrage" dans les services publics et non le droit de grève, comme le voudrait M. Dozois.

Devant ces arguments, le député de Montréal Saint-Jacques a dit que si le mandat du comité était d'étudier les articles du bill 54 qui sont entre crochets, comme l'a précisé Mme Kirkland-Casgrain, on devait forcément discuter du droit de grève puisqu'une clause de l'article 141 du projet de loi est entre crochets et qu'elle a trait à la Loi des différends entre les services publics et leurs salariés.

eLs membres libéraux du comité ont répliqué que cela n'avait rien à voir avec le droit de grève et c'est à ce moment que M. Dozois a dit à la présidente que l'Union nationale se verrait dans l'obligation d'enregistrer sa dissidence sur ce point et soumettre un rapport minoritaire à la Chambre.

Hier après-midi, la rumeur a circulé un moment au Parlement que l'Union nationale avait décidé de se retirer du comité parlementaire de la fonction publique et il semole que cela aurait fort bien pu arriver.

Le député de Montmorency, M. Albert Gervais, a dit que si les membres libéraux et la présidente du comité n'avaient pas permis à l'Union nationale de s'expliquer sur le point du droit de grève, lui-même, M. Dozois et M. Majeau se seraient retirés du comité.

Service public . . .

(Suite de la première page)

obstacle aux parents qui se dévouent, corps et âme, pour assurer l'avenir de leurs enfants."

M. Cauchon, qui est maire de Valleyfield, a abondé dans le même sens en soulignant que l'UMQ croit "qu'une grève dans les services publics municipaux pourrait compromettre — très gravement dans certains cas — la sécurité de la population."

Tous deux ont affirmé que la liberté syndicale constitue "un droit sacré" et que "loin de faire la guerre aux syndicats, nous prions le gouvernement d'améliorer les règlements de la conciliation et de l'arbitrage pour assurer le mieux possible que justice soit rendue à tous les intéressés".

Les étudiants de Chauveau . . .

(Suite de la première page)

en mesure de dire que le coût de l'uniforme que l'on devra faire confectionner ne dépassera pas les $12.00.

On est d'avis que dès les premiers mois de la prochaine année scolaire, toutes les jeunes filles du cours secondaire de la régionale Chauveau auront graduellement adopté l'uniforme. Même s'il n'y a pas d'obligation formelle à cet égard, on s'attend à ce que chaque écolière veuille le porter fièrement.

A l'occasion d'une séance à Loretteville, les commissaires régionaux furent unanimes lundi soir à louer le bon goût du comité féminin qui a voulu prêter sa collaboration comme aussi des nombreuses autres mères de famille qui ont fait des suggestions appréciées. M. Béranger Boivin, le président de la régionale, leur a affirmé la vive satisfaction de tous ses collègues.

ANNONCE

LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSE !

EN 12 MOIS EN 3 MOIS

Le spécialiste en science capillaire sera ici jeudi et démontrera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie

OTTAWA, Ont. — Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à Québec, le jeudi 28 mai, à l'hôtel Clarendon.

Le spécialiste en science capillaire M. P. Thibodeau, sera le représentant de la dynamique organisation de spécialistes Roberts en cheveux et en cuir chevelu. Les dames et messieurs pourront le consulter personnellement entre midi et 9 heures p.m.

Ce nouveau traitement est ni une "commande par poste", ni une "panacée". Il est adapté à l'individu après un examen personnel et le progrès en est vérifié à des intervalles réguliers par un spécialiste Roberts.

Qui peut-il aider ?

Le nouveau traitement Roberts guérira-t-il la calvitie ? "Non !" Car nous ne sommes d'aucune aide aux hommes et aux femmes qui sont parfaitement chauves après des années de perte graduelle de cheveux. Mais, si vous avez encore un duvet et si votre cuir chevelu permet encore la pousse des cheveux, vous pouvez au moins conserver et améliorer ce que vous avez. Certains états, tels que la "calvitie locale" disparaissent habituellement si soignés à temps !

Certains états du cuir chevelu qui causent habituellement une chute excessive des cheveux — pellicules, démangeaisons, surplus ou manque d'huile, follicules engorgés de séborrhée — peuvent être corrigés par le traitement Roberts à la maison si soignés à temps.

"N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD"

La calvitie n'attendra pas que vous soyez décidé; elle continuera à faire ses ravages et vous perdrez vos cheveux jusqu'à ce que vous soyez devenu chauve — à moins que vous ne remettiez votre cuir chevelu en état de guérir, en puissance de faire repousser vos cheveux.

Nous vous examinons gratuitement

Nous désirons appuyer sur le fait que vous n'encourez aucune obligation, ni aucuns frais en venant vous faire examiner.

Vous n'avez d'obligation qu'envers vous-même. Nous n'acceptons pas les cas qui ne répondront pas au traitement.

Satisfaction garantie

Les spécialistes Roberts vous donneront une garantie écrite de satisfaction en 30 jours sinon le traitement ne vous coûtera rien.

Pour un examen gratuit et un exposé de vos problèmes capillaires, demandez au contrôle le numéro de la chambre de M. P. Thibodeau. Il ne prend pas de rendez-vous : venez donc lorsqu'il vous conviendra.

Les examens sont privés.

ANNONCE

Nombre de personnes portent LEURS DENTIERS sans souci

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, voire tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alkaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec

CFCM-TV Canal 4 — MERCREDI	CFCM-TV Canal 4 — JEUDI	CFCM-TV Canal 4 — VENDREDI	CKMI-TV Canal 5 — MERCREDI	CKMI-TV Canal 5 — JEUDI
10.30 Mire 11.30 Palmarès et hit parade 12.00 Horaire commenté 12.10 Nouvelles 12.20 Nouvelles sportives 12.30 De tout, de tous 1.00 Siège réservé "Loufoque et compagnie" 2.30 Féminité 3.00 Votre cuisine, madame 3.15 Actualités féminines 3.30 L'éternel féminin 4.00 Bobino 4.30 Boîte à surprises 5.00 Kosmos 2001 5.30 Le coin des amis 6.00 Horaire commenté 6.05 Nouvelles 6.20 Nouvelles sportives 6.30 Clinique sportive 6.45 Court métrage 7.00 Pattes de mouche 7.15 Panorama 7.30 Adam ou Eve 8.00 Le pain du jour 8.30 Cité sans voile 9.30 Le Saint 10.30 Téléjournal 10.45 Nouvelles sportives 10.55 Météo 11.00 Lutte à Québec 12.00 FIN DES EMISSIONS	9.30 Mire 10.30 EMISSION SCOLAIRE "Les merveilles de la nature" 11.00 Palmarès et Hit Parade 12.00 Horaire commenté 12.10 Nouvelles 12.20 Nouvelles sportives 12.30 De tout de tous 1.00 Cinéma 2.30 Féminité 3.00 Votre cuisine, madame 3.15 La revue de la maison "Bricolage" 3.30 Votre enfant, madame "Psychologie" 4.00 Bobino 4.30 Boîte à surprises 5.00 Roquet, belles oreilles 5.30 Guillaume Tell 6.00 Horaire commenté 6.05 Nouvelles 6.20 Nouvelles sportives 6.30 Aigle noir 7.00 Panorama 7.30 La Famille Stone 8.00 Filles d'Eve 8.30 Tous pour un 9.00 P. & G. Détectives 9.30 Composez 999 10.00 Sur la corde raide 10.30 Téléjournal 10.45 Nouvelles sportives 10.55 Météo 11.00 Cinéma "La loi du plus fort" avec Sterling Hayden	10.30 Mire 11.30 Palmarès et "Hit Parade" 12.00 Horaire commenté 12.10 Nouvelles 12.20 Nouvelles sportives 12.30 De tout, de tous 1.00 Siège réservé "Une femme jalouse" 2.30 Féminité 3.00 Le temps de vivre 4.00 Bobino 4.30 Boîte à surprises 5.00 Le Grand Duc 5.30 Capitaine Tombalo 6.00 Horaire commenté 6.05 Nouvelles 6.20 Nouvelles sportives 6.30 Les Boucaniers 7.00 Panorama 7.30 Police des plaines 8.00 Adèle 8.30 Cinéma international "Beau Brummel" 10.15 Politique provinciale 10.30 Téléjournal 10.45 Nouvelles sportives 10.55 Météo 11.00 Programme de santé physique familiale 11.05 Boîte aux images "L'homme au masque de cire" avec Vincent Price et Phyllis Kirk 12.35 FIN DES EMISSIONS	9.30 Mire et musique 10.00 National Schools 10.30 Chez Hélène 10.45 Nursery School 1.30 Mire et musique 2.00 Password 2.30 Scarlet Hill 3.00 Take Thirty 3.31 Friendly Giant 3.45 Misterogers 4.00 The Cisco Kid 4.30 Trader Tom of the China Seas 5.01 Razzle Dazzle 5.30 Woody Woodpecker 6.00 Nation's business 6.30 New and sports 6.45 Dateline Quebec 7.00 The Untouchables 8.00 Red River Jamboree 8.30 Perry Mason 9.30 Spécial Awards Programme "One more river" 10.30 Lively Arts 11.00 CBC-TV news 11.14 Viewpoint 11.20 FIN DES EMISSIONS	9.30 Mire et musique 10.00 National Schools 10.30 Chez Hélène 10.45 Nursery school 1.30 Mire et musique 2.00 Password 2.30 Scarlet Hill 3.00 Take Thirty 3.31 Friendly Giant 3.45 Misterogers 4.00 Mr. Pipper 4.30 At Home 5.01 Razzle Dazzle 5.30 Western theatre 6.30 News and sports 6.45 Dateline Quebec 7.00 Mike Hammer 7.30 The Jack Benny show 8.00 Lucy 8.30 The aerial 9.00 Grindl 9.30 Parade 10.00 Zero one 10.30 Candid camera 11.00 CBC-TV news 11.14 Viewpoint 11.30 FERMETURE

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Un produit de qualité par Seven-Up

8505CF

DU NOUVEAU—signé Seven-Up

Le premier breuvage diététique qui désaltère vraiment!

Les autres breuvages diététiques vous laissent sur votre soif. MAIS PAS LIKE! LIKE possède un goût frais, vif et naturel. Lorsque vous avez fini la bouteille, son goût persiste...vous êtes désaltéré. LIKE...votre breuvage diététique. Moins d'une calorie par 6 onces liquides. LIKE est idéal pour la diète.

Elargir à QUATRE voies la route entre Lauzon et le pont de Québec

Violent débat au sujet d'une piscine à Giffard

par Jacques RIOUX

La question de l'ouverture de la piscine des "Amis du Patro Inc.", à Giffard, a soulevé un violent débat au conseil municipal hier soir.

Le conseiller Alexis Bérubé n'y ait pas allé par quatre chemins pour dire qu'il était opposé à l'administration de la piscine par la Commission des loisirs aussi longtemps que le conseil n'aura pas un document pour connaître le véritable propriétaire de l'endroit.

Pour sa part, le conseiller Rosaire Tremblay a dit que les "Amis du Patro" sont de bonne foi et qu'ils ont consenti à ce que la ville administre la piscine.

C'est alors que M. Bérubé a dit qu'il défiait n'importe qui de fournir la preuve de cet avancé. Un autre conseiller a soutenu les propos de M. Bérubé en disant qu'il n'y avait aucun document pour attester la déclaration de M. Tremblay.

M. Tremblay a souligné à plusieurs reprises qu'il était temps que l'on fasse quelque chose pour l'ouverture de la piscine si l'on ne voulait pas qu'il se produise ce qui est toujours arrivé dans le passé, que la piscine ouvre tard dans la saison.

M. Bérubé: Les Amis du Patro aient l'autorité et la compétence du directeur des loisirs pour administrer la piscine à la place des Pères de Saint-Vincent-de-Paul.

M. Tremblay: J'en ai assez de voir qu'on ne fait que se tirer dans le dos !

C'est alors que M. Tremblay a un rapport concernant une rencontre avec les "Amis du Patro" dans lequel une résolution dit clairement que les "Amis du Patro" sont favorables à confier l'administration de la piscine à la Commission des loisirs.

M. Bérubé: "Les "Amis du Patro" devaient nous faire parvenir un papier officiel pour confirmer cette déclaration. Ils ne l'ont jamais fait. Et aussi longtemps qu'ils ne le feront pas, je m'opposerai à ce que l'on absorbe les dépenses prévues pour l'administration de la piscine et du coût des réparations."

M. Tremblay: "Avec toutes ces discussions on va réussir à faire faire un échec à notre campagne en faveur des loisirs qui doit s'ouvrir sous peu."

M. Bérubé a repris aussitôt qu'il n'y avati pas de toilettes près de la piscine, qu'il y avait des travaux de peinture à y faire, et que cela coûterait plus de $20,000. "Dans ces conditions, dit-il, nous ne pouvons plus longtemps continuer à leurrer la population. Elle doit connaître la situation telle qu'elle est."

M. Tremblay: "Attendons de rencontrer les responsables avant de faire des déclarations intempestives."

M. Bérubé: "C'est ça, il n'y a que M. Tremblay qui a raison ! De toute manière, je me battrai tant qu'on ne sera pas propriétaire chez nous. Et avant tout, tâchons donc de savoir qui est le vrai propriétaire de la piscine."

Pour mettre un terme à cette discussion le conseiller Rosaire Tremblay a proposé une rencontre avec les "Amis du Patro" et la Commission des loisirs de Giffard.

Une histoire de 10 pouces de trop...

Le maire de Beauport, le Dr Gaston Tremblay, s'est porté à plusieurs reprises hier soir à la défense de la Commission municipale d'urbanisme à la suite de certaines critiques formulées à son endroit par quelques conseillers relativement à une irrégularité dans l'alignement d'une maison en construction sur la rue Seigneuriale.

La maison en question, excédera d'une dizaine de pouces l'alignement accepté qui fixe la largeur du terrain sur les côtés à une demie la hauteur de l'immeuble de trois étages.

L'entrepreneur a reçu son permis de construire de la commission d'urbanisme et il déclare que l'inspecteur des bâtisse, M. Anatole Paradis n'aurait, à sa première visite sur le chantier, fait part d'aucune irrégularité.

Le conseiller Roger Latouche s'est dit vivement agacé par les trop nombreuses infractions rapportées ici et là dans la ville en ce qui concerne les règlements de construction.

"C'en est rendu à un point, a dit M. Latouche, que le conseil se balade presqu'à tous les jours sur les chantiers des nouvelles construction afin de vérifier certaines irrégularités qui se sont produites dans l'érection des bâtisses."

"Ce soir encore, on nous arrive avec une histoire de dix pouces de trop sur la hauteur d'une maison en construction. Je veux savoir qui est responsable de cette erreur", a dit le conseiller Latouche.

DELEGATION AU MINISTERE DE LA VOIRIE — La délégation de la Chambre de Commerce de Saint-Romuald présente son mémoire. En plus de M. Roger LaBrèque, sous-ministre de la Voirie, on remarquait MM. Philippe Fillion, président de la C. de C., Paul-Emile Dubé, président du syndicat industriel de Saint-Romuald, Marcel Dionne, directeur de la C. de C., Marc Bisson, maire de Saint-Romuald, ainsi que plusieurs représentants des municipalités et des organismes de Lévis et Lauzon.

Une demande en ce sens est formulée par la Chambre de Commerce de Saint-Romuald

Par Ben PAYEUR

La Chambre de Commerce de Saint-Romuald a demandé, hier lors de la présentation d'un mémoire aux autorités du ministère de la Voirie, que le tronçon d'une dizaine de milles de la route no 2 entre le Pont de Québec et Lauzon soit élargi à quatre voies carrossables.

La délégation reçue par le sous-ministre de la Voirie, M. Roger LaBrèque, croit que la réalisation d'un tel projet permettrait de rétablir l'équilibre du réseau routier tout en favorisant le développement harmonieux de l'économie régionale.

On sait que la "Métropole-Sud" et spécialement la municipalité de Saint-Romuald tentent actuellement d'attirer des industries dans le secteur; selon plusieurs membres de la délégation dont le maire Marc Bisson et le président du syndicat industriel de Saint-Romuald, M. P.-E. Dubé, l'amélioration du réseau routier sur la Rive-Sud est un des principaux facteurs de déblocage économique.

Dans le mémoire qu'il présente, hier, l'organisme croit que la réalisation d'un tel projet peut être facilité par deux facteurs, soit l'absence d'obstacle technique et le coût minime de construction.

L'alternance des dépressions du terrain rend disponibles, précise le mémoire, des matériaux de remplissage nécessaires. Il n'y a en outre que deux cours d'eau à franchir, les rivières Chaudière et Etchemin.

De plus, la route no 2 est bordée de terrains de la Couronne et à peu près aucune expropriation ne serait rendue nécessaire. Toutefois, dit le mémoire, les quelques rares endroits devant être expropriés peuvent l'être à bon compte; tout retard ou délai dans l'exécution du projet s'avérerait très coûteux vu l'expansion domiciliaire amorcée sur ce parcours.

PROJET DE LONGUE DATE

Le mémoire présenté, hier, par la Chambre de Commerce vient s'ajouter à une longue liste de résolutions soumises à l'étude du ministère de la Voirie du Québec. Il précise toutefois, à l'aide de chiffres et de "projections" le bien-fondé et l'urgence d'un tel projet.

D'ici une vingtaine d'années, explique-t-on, les moyens de communication routière de la Métropole-Sud devront prévoir une population environ deux fois supérieure à la population actuelle; cet apport sera la résultante d'un mouvement de migration de la ville vers la banlieue, tant au point de vue démographique qu'industriel.

La Chambre de Commerce est d'avis qu'il est nécessaire de prévoir cette décentralisation, afin d'éviter les solutions tardives et coûteuses.

Elle croit aussi que l'augmentation du nombre des véhicules ainsi que les nouvelles conditions de circulation motivent la construction d'une route à quatre voies carrossables.

Selon les études qu'elle a menées, la Chambre a établi que la capacité théorique est de 5,000,000 de véhicules et qu'une route à trois voies serait utilisée au maximum des 1965, tandis qu'une à quatre voies serait utilisée à pleine capacité en 1969, alors qu'une projection établit un volume de 7,859,465 de véhicules.

M. Michaud présentera un projet de "zonage" de la Grande-Allée

Les Echos de l'Hôtel de Ville

LA POLICE FAIT DES HEUREUX

L'échevin D. Blais a tenu à féliciter la Police de Québec "pour les deux hold-up" suivis de promptes arrestations. Les échevins sont unanimes quant à ces éloges et profitent de la présence du chef Lemire pour souhaiter que cela continue dans le même sens. L'échevin Moisan, qui n'est pas trop content de voir des "constables" faire du travail de bureau, sera comblé puisque l'on fait un concours pour l'admission de sept commis qui libéreront ainsi les vrais policiers "pour les tâches extérieures".

Pour rendre plus mobile l'équipe des policiers préposés à la surveillance des compteurs de stationnement, le chef Lemire espère obtenir des "scooters" — ce qui ne diminuera en rien le nombre des motards. Ces "scooters", équipés, amèneraient une économie de $2,000 environ l'unité, comparativement à ce que coûte une grosse motocyclette.

L'échevin Matte est revenu hier sur "l'ancien système" avec lequel "on n'aurait pas autant de bandits" qu'aujourd'hui. Le doyen des échevins affirme que "l'on encourage le vice partout" et que l'on ne permet pas aux policiers de riposter "trop fort" si on leur résiste . . .

. . . DES GENS MOINS HEUREUX

L'automobile de Me Roger Thibaudeau, procureur de la ville à l'enquête sur la Cour municipale, a été remorquée hier midi. Il paraît que nul policier n'a émis de contravention dans cette opération "déménagement" mais qu'un chasseur d'hôtel a pris l'initiative de faire remorquer le véhicule. Est-ce normal, demande l'échevin Lamontagne ? L'on ira aux renseignements.

Un conducteur de camion s'est fait "coller un ticket" pour avoir klaxonné inutilement. Trois policiers ont signé la plainte mais pas un n'est allé parler au contrevenant dont le véhicule avait à ce moment une difficulté technique !

LA POLITIQUE A QUI ?

L'échevin Lamontagne a semblé piqué au vif lorsque l'urbaniste s'adressa hier aux échevins pour avoir leur opinion sur le "zonage" de la Grande-Allée. "Laissez-nous faire la politique et faites votre urbanisme", dit l'échevin. M. Michaud, en des termes fort galants, fit valoir que les échevins étaient partie des "citoyens" et qu'il est bon de faire un sondage sur des questions de ce genre. L'on convint finalement que ce "zonage" avait trop tarde et que l'on ne pouvait retarder le développement d'un secteur alors que beaucoup d'immeubles à bureaux se construisent en banlieue, abandonnant la ville de Québec à cause des délais de ce genre dans le "zonage".

"Une porte sur une rue transversale" et le tour est joué, affirme l'échevin Boissinot en pensant à certains immeubles qui ne sont pas "officiellement" sur la Grande-Allée mais qui attirent un surcroit d'autos sur cette artère. Le maire glisse que, pour ce secteur, il y a deux projets dont les tenants "poussent pas pour rire".

L'urbanisme et ses incidences (sociales et même politiques) ont retenu hier l'attention du comité administratif à l'occasion de quelques problèmes soumis à l'urbaniste Charles Michaud ou des opinions émises par le Contentieux. Il est accepté que M. Michaud préparera un projet de "zonage" de la Grande-Allée "pour des usages déterminés", sans aller jusqu'à rendre ce secteur commercial. Le règlement 1394 sur la construction dans l'aire no 1, l'aire no 3 et la cité parlementaire sera amendé afin de le rendre conforme à ce que le conseil de ville entend par "aire no 3", c'est-à-dire que l'on excluera la rue Saint-Jean du secteur à réaménager.

QUESTION DE FAÇADE

Le plus embrouillé des problèmes soumis à l'attention du comité a trait à la propriété "Poliquin"; il semble bien que la ville laissera aux "voisins" le soin de s'entendre, puisque, des solutions possibles, l'une ne convient pas à Mme Poliquin, l'autre ne sied pas à M. Després, son voisin; quant aux autres solutions, elles iraient à l'encontre de l'un ou l'autre règlement de la ville.

Dans leur opinion juridique, les avocats André Leclerc et J.-C. Brochu rappellent que la maison déménagée (propriété de Mme Poliquin) entre les rues de Grandville, Champfleury, Bardy et 22e Rue ne peut avoir façade sur rue. Comment la propriétaire pourrait-elle obtenir un permis pour construire une conciergerie devant cette maison "déplacée" ? Le Contentieux ne retient que deux solutions : que Mme Poliquin place plus à l'est le mur de sa conciergerie (la propriétaire refuse); ou que l'on cadastre comme rues certains lots trop étroits pour convenir au sens que donne la charte à toute ouverture de rue (minimum de 60 pieds).

Au Palais de Justice

Benoît Lavoie condamné à 10 ans de pénitencier

Par Réal HUOT

MONTMAGNY — Benoit Lavoie, auteur d'un vol à main armée perpétré en juin dernier, à Saint-Pierre de Montmagny, a été condamné par le juge Léon Casgrain, de la Cour des Assises criminelles du district de Montmagny, à 10 ans d'emprisonnement. Cette peine est non consécutive à toutes les autres déjà imposées à Lavoie.

Lavoie avait été reconnu coupable de vol qualifié, à l'issue d'un procès de quatre jours, instruit devant 12 jurés, en avril dernier. Au terme du procès, le juge Casgrain avait déclaré à l'intention de Benoit Lavoie, qui assumait seul sa défense, qu'il était passible d'emprisonnement à perpétuité, et du fouet. "Je me demande, avait dit le juge à Lavoie, si dans votre cas, la peine corporelle serait préferable. Il vaudrait peut-être mieux vous imposer la courroie de correction, au lieu du fouet."

En premier lieu, le juge Casgrain avait fixé la sentence de Lavoie au 5 mai, pour ensuite la remettre au 25 mai. En rendant son verdict, le juge Casgrain, a déclaré que jamais dans sa carrière, il n'avait condamné quelqu'un au fouet. "Je suis près de la retraite, a-t-il dit, et je ne veux pas terminer avec une peine de ce genre." Cette sentence a provoqué un certaine surprise, et des murmures parmi l'assistance, au Palais de Justice de Montmagny.

Rappelons que Benoit Lavoie avait, avec la complicité d'une amie, molesté les vieillards Martial, Umelda et Clothilde Couillard, dans leur demeure de Saint-Pierre de Montmagny, avant de s'emparer d'une somme de $22,000. Sa complice, principal témoin au procès, avait pour sa part été libérée, après avoir séjourné à l'ombre durant environ six mois.

Huit accusations sont portées contre les 3 individus arrêtés à la suite du vol à main armée

Par Camille LESSARD

Un total de huit accusations, dont trois pour tentative de meurtre sur la personne des policiers municipaux Roger Bolduc et Robert Jobin, a été porté, hier matin, contre les trois individus appréhendés, lundi, à la suite d'une fusillade dans le quartier Saint-Malo de Québec.

Les inculpés sont: Jean-Guy Simard, 18 ans; Jean-Guy Morasse, 22 ans; Yves Saint-Hilaire, 23 ans. Ce sont tous des Québécois. Seul Simard ne possède pas de casier judiciaire.

Les trois jeunes gens ont comparu devant le juge Alphonse Garon de la Cour des sessions de la paix, escortés d'un fort détachement de la Sûreté provinciale.

Le couloir des sessions de la paix regorgeait de curieux venus voir de près le trio.

En plus de leur accusation de tentative de meurtre, Simard, Morasse et Saint-Hilaire ont eu à répondre à une charge de vol à main armée ($3,900) commis à la Banque Royale du Canada, succursale du boulevard Charest-Ouest, tandis que le vol ou le recel d'une voiture Pontiac, propriété de M. Marcel Lampron, a été reproché à Simard et à Morasse seulement.

Les prévenus ont enregistré des plaidoyers de non-culpabilité à tous les chefs d'accusation et ont opté pour être jugés par une Cour composée d'un juge et d'un jury.

Me Anatole Corriveau, procureur du ministère public, a fortement insisté auprès du juge Alphonse Garon pour que toute demande éventuelle de cautionnement de la part des procureurs des accusés soit refusée. Une telle demande, cependant, n'a pas été faite.

Me Corriveau a de plus donné à entendre que la poursuite était prête à procéder dès ce matin quant au dossier du vol d'automobile, mais toutes les causes ont été remises "pro forma" au 3 juin.

Morasse et Saint-Hilaire ont été acquittés récemment aux Assises criminelles, du vol à main armée perpétré en décembre dernier au centre commercial Fleur-de-Lys. La défense avait alors soumis aux jurés une preuve d'alibi.

La police est toujours à la recherche du quatrième membre de cette bande de malfaiteurs. Elle connait son identité et l'arrestation ne saurait tarder.

CAMPAGNE DE LA CROIX-ROUGE — La campagne 1964 de la section de Québec de la Croix-Rouge a rapporté la somme de $86,974, dépassant ainsi l'objectif qui était de $85,000. C'est le président de la campagne, M. Pierre Côté qui a dévoilé ces résultats, hier soir, lors de la soirée de clôture à laquelle avaient été conviés quelque 5,000 collaborateurs bénévoles. A cette réunion de clôture, assistait M. Gerald Bronfman, président provincial de la Croix-Rouge, qui a félicité chaleureusement les bénévoles de Québec et les organisateurs de la campagne. Sur cette photo : M. T.H. Dunn, président de la section de Québec, M. Pierre Côté, président de la campagne, et M. Gerald Bronfman, président provincial de la Croix-Rouge. Au cours de la réunion, il y eut présentation de films sur la sécurité et sur le travail accompli par la Croix-Rouge ainsi qu'une exposition de réalisations de l'organisme.

GERANT DE SERVICE
Pour diriger les employés d'une compagnie de service d'appareils électriques (poêles — réfrigérateurs — laveuses). Expérience obligatoire. $100 par semaine et plus, 44 hres. Plan de pension et d'assurance. Position stable. Ecrire à dept 4674, Le Soleil.

Dr Antoine Pettigrew
chirurgien
590 St-Cyrille ouest
Tél.: 681-8312

EXAMEN de la VUE, lunettes
LE SOIR, sur rendez-vous
STE-FOY, 1313 route de l'Eglise
Dr Jacques M. DE SERRES
Optométriste
LE JOUR: 466 de la Couronne chambre 203
TEL. : 523-4643

Le comble de la beauté...
BAS NYLON ELASTIQUES
PAR BAUER & BLACK
confortables, extra fins, très élégants . . . et extensibles dans les deux sens assurant une gaine parfaite.
BAUER & BLACK
PHARMACIE Livernois
1200 St-Jean - 522-5214

POUR PLACEMENT AVANTAGEUX
CONSULTEZ
GASTON GAGNE INC.
ENTREPRENEUR GENERAL
200 Ave des Frênes Ouest,
Bureau : 623-3948
Québec 3
Spécialiste dans Bloc Appartements. Possedons terrains dans paroisse Ste-Odile et Charlesbourg.

Au Salon de Modes
JEAN COULOMBE INC.
Place Laurier
M. André Poirier
M. André Poirier, assistant-gérant du salon de Place Laurier vous rappelle qu'une parfaite tenue vestimentaire demeure toujours un critère de personnalité. Il vous invite donc à venir admirer leur nouvelle collection de vêtements printemps-été, tous plus élegants et de coupe raffinée les uns que les autres.

PORTEURS DE JOURNAUX
DEMANDÉS
Jeunes garçons sérieux et bien élevés qui seraient intéressés à faire la distribution du Soleil ou de L'Evenement, dans les quartiers de Sillery, St-Sacrement et Belvédère.
Ils peurront faire leur demande à Monsieur GEORGES MASSON,
758, rue Myrand Nord, App. 4 — Tel.: 527-0318

DES LE 30 MAI
une nouvelle adresse :
865, 1ère Avenue, Limoilou
Québec Prêt-à-Porter Ltée
Avant d'acheter consultez-nous d'abord !
Salle de démonstration
dans un local plus vaste et plus moderne.

Plus une société devient complexe, plus elle engendre des malades mentaux

(Dr Paul Sivadon)

Le professeur Paul Sivadon

Par Martial DASSYLVA

Si dans un certain sens on peut dire que la maladie mentale est une maladie comme les autres, i.e. une maladie, qui prise à temps, peut être guérie, par contre, dans un autre sens, on doit dire que la maladie mentale n'est pas une maladie comme les autres, puisqu'elle s'attaque aux fonctions nerveuses supérieures de l'être humain et qu'elle se traite d'une manière différente des autres.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, un grand psychiatre français, le Dr Paul Sivadon, qui achève présentement une tournée de conférences dans le Québec. Il a été invité dans la province de Québec par les universités Laval et de Montréal, de même que par les Services psychiatriques du ministère de la Santé, dont le Dr Dominique Bédard est directeur.

Le Dr Sivadon sera l'un des principaux conférenciers lors du congrès annuel de l'Association des psychiatres du Québec qui aura lieu à Montréal, le 29 mai.

Ce psychiatre, de renommée internationale, est actuellement professeur de psychiatrie et de psychologie médicale à l'Université de Bruxelles. Il dirige également les services de psychiatrie de la Mutuelle générale de l'Education nationale en France.

Auteur de nombreux travaux sur la thérapeutique psychiatrique, l'assistance aux malades mentaux et l'hygiène mentale, le Dr Sivadon a fait jusqu'à ce jour plus de 300 articles ou communications scientifiques. Il fut le premier, en France, à créer des centres de post-cure pour les malades mentaux.

Interrogé sur l'évolution de la croyance populaire sur les malades mentaux que trop souvent on assimille à des aliénés et à des fous, le psychiatre a dit qu'il y avait progrès de ce côté-là, même si beaucoup de gens n'ont pas encore réussi à se débarrasser de cette conception.

Abordant ensuite le problème de l'âge des malades mentaux, il a précisé que l'entrée et la sortie de la vie adulte constituent des moments "privilégiés".

"Plus une société est complexe, plus elle se technicalise, a-t-il dit, plus elle est dure pour le système nerveux. De nos jours, on a remarqué, tout particulièrement dans les villes, une élévation du niveau intellectuel des citadins, mais en même temps une augmentation des névroses et des psychoses. C'est dire que la vie moderne cause à l'homme d'aujourd'hui des angoisses nouvelles."

Pour les jeunes, la période critique se situe entre l'âge de 18 et 25 ans. C'est alors que le jeune doit s'adapter vraiment au monde qui l'entoure, ajuster sa personnalité au contexte social. D'une part l'homme ou la femme de 18 à 25 ans est "plastique", c'est-à-dire qu'il peut être modelé, qu'il peut subir toutes les influences du milieu environnant. Et cela est un avantage. Mais, et cela est un désavantage, il est aussi instable et cette instabilité peut entraîner des perturbations graves dans sa personnalité.

A l'autre extrémité, les décalages entre les générations se font de plus en plus marqués et il arrive souvent que des "vieux adultes" soient incapables d'adapter leur comportement aux réalités changeantes. Cette inadaptation est la cause principale de maladie mentale chez les vieillards.

Le professeur Sivadon a créé en France plusieurs Clubs d'anciens malades mentaux. Ces clubs ont pour but d'aider les malades à réintégrer leur vie normale à l'intérieur de la société.

L'hygiène mentale scolaire en France n'est pas très développée. On en est encore au début. Des expériences intéressantes ont été tentées, en particulier à Paris. Mais, selon le psychiatre, il reste beaucoup à faire.

Partisan du système des pavillons dans l'architecture des hôpitaux psychiatriques, le Dr Sivadon a dirigé la construction d'un nouvel hôpital psychiatrique à La Verrière.

La création d'un service de signaux marins est une des premières lois votées par le Congrès américain qui institua le Bureau des signalisations maritimes, le 7 août 1789.

La Ville de Chibougamau

(Population 8,500)

recherche

un Directeur des Loisirs à plein temps,

pour organiser, diriger, et contrôler les loisirs communautaires, tant intellectuels que physiques, dans la municipalité, à l'année longue, sous l'autorité de la Commission des Loisirs. Les candidats devront être bilingues et avoir au moins deux (2) ans d'expérience dans l'organisation des loisirs.

Les soumissions des candidats devront être accompagnées d'un état détaillé de l'expérience passée, avec références appropriées, salaire exigé, et devront être expédiées d'ici au 15 juin 1964 à l'attention du soussigné.

Germain-M. Julien, Gerant
Ville de Chibougamau,
C.P. 876,
Chibougamau, Qué.

Le Québec est la région du Canada où l'on mange le mieux (G. Delage)

Aucune industrie n'a connu autant d'expansion que l'industrie hôtelière dans le monde au cours des 50 dernières années, a déclaré, hier, le président du Conseil du Tourisme, Me Gérard Delage.

Me Delage qui parlait devant les délégués du congrès de "Tilden-rent-a-car" a déclaré que la province de Québec avait plusieurs facteurs qui pouvaient concurrencer les trois tendances majeures que les pays à l'affût de visiteurs annoncent, soit le soleil, les climats chauds et la végétation luxuriante.

Le président du Conseil du Tourisme a déclaré que la "belle province" offrait aux visiteurs la saveur cosmopolite de Montréal, l'atmosphère "vieille France" de Québec, la beauté de la Gaspésie, les Laurentides, les Cantons de l'Est, les sanctuaires célèbres, etc.

Me Delage a particulièrement insisté sur la bonne table que les hôtelleries québécoises pouvaient offrir aux visiteurs. "L'Etat du Québec est définitivement le coin de terre où l'on mange le mieux au Canada."

RIVE-SUD

NOUVELLES — LA REDACTION 525-7131 JOUR 525-7136 SOIR

ANNONCES CLASSEES — PHARMACIE AUGER, 1 rue Grenette, Lévis, 837-4863 J.-E. PAPI, 237 St-Joseph Lauzon, 837-2473

ABONNEMENT — GASTON TURGEON, 5, rue Begin, Lauzon, 837-5936 Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. Samedi 8 h. 30 à 12:00

La pensée canadienne

L'AMITIE DE "K"

Le barrage d'Assouan n'est pas encore construit. Et mon Dieu, il serait encore possible pour le rusé Nikita Khrouchtchev de dire à Nasser que si l'amitié (!) de l'Union soviétique n'est pas appréciée à sa juste valeur, les fonds pour la construction du barrage peuvent retourner au Kremlin...

Selon le "Montreal Star", voilà un peu ce qui ressortait des cérémonies qui ont entouré la visite de Nikita au Caire. Beaucoup de phrases ronflantes, de serments d'amitié, de fleurs, de baisers, etc., mais pour qui savait lire entre les lignes ou comprendre entre deux mots, les observateurs chevronnés par exemple, l'amitié n'était pas encore à son apogée entre Nasser et Khrouchtchev.

On sentait une désapprobation évidente, tant du côté russe que du côté égyptien, mais pas pour les mêmes raisons.

Nasser a nettement mis de côté des projets de harangue, pour remercier plutôt celui qui a permis, par l'assistance financière de l'Union soviétique, d'entrevoir pour l'avenir la construction d'une pièce énorme qui signifiera une nouvelle pour la République arabe unie. Mais Nasser ne pouvait s'empêcher de déclarer par ailleurs que le barrage était un symbole de l'unité arabe "un esprit, une conscience".

Khrouchtchev n'est pas un fou. Il a entendu ces paroles. Sa réponse a été: 'Nous, Russes, nous entendons la question de l'unité dans une optique plus large, non seulement basée sur un concept de nationalisme, mais sur une base de puissance des forces ouvrières".

En d'autres mots, Nikita n'est pas intéressé à l'unité arabe comme telle. Mais il est furieusement intéressé à laisser dans les pays où il va et qu'il aide un capital bien calculé qui laisserait le Kremlin le principal arbitre du bloc communiste. Que Nasser considère l'URSS comme le leader du bloc communiste et non la Chine, et son barrage est assuré!

Mais il y a controverses à ce sujet, même entre les dirigeants soviétiques et égyptiens, et si cela s'aggrave, Khrouchtchev peut toujours faire savoir à Nasser qu'il a besoin de l'argent qu'il devait prêter. En fin de compte, le barrage n'est pas encore construit...

UN JEU DANGEREUX

Suivant les traces d'Alexandre le Grand, de César, de Napoléon et des proconsuls de la Gaulle, le premier ministre Khrouchtchev fut ébloui par toute cette gloire passée au cours de sa tournée égyptienne. Sa forte personnalité n'a pu résister à l'envie et il s'ensuivit une série de discours enflammés plus dignes de la guerre froide des beaux jours de Staline que de l'époque actuelle de détente, dit le "Winnipeg Free Press.

M. Khrouchtchev a commis l'imprudence d'allumer des torches incendiaires à un moment où la plupart des autres hommes d'Etat s'appliquent à les éteindre, et il est possible qu'en prenant si ouvertement parti pour Nasser contre Israël, il ait porté une mortelle atteinte à la paix dans cette partie du monde.

Pour saluer les amis...

VAN KAMP

★★★

GENEVA

DISTILLÉ À BEAUPRÉ AU GOÛT DE CHEZ-NOUS

Aubaine gigantesque au

CENTRE ALMO INC.

CENTRE D'ACHATS ROND-POINT LEVIS
LE RENDEZ-VOUS DU BRICOLEUR SUR LA RIVE-SUD

RESERVOIR ELECTRIQUE pour eau chaude

- Format rectangulaire 28" x 16" x 10"
- Métal galvanisé
- Occupe peu d'espace
- Elément de 600 ou 1,000 W
- Complet avec thermostat
- Quantitée limitée
- Distribution exclusive dans la province
- Idéal pour chalets, maisons privées, ateliers, etc.

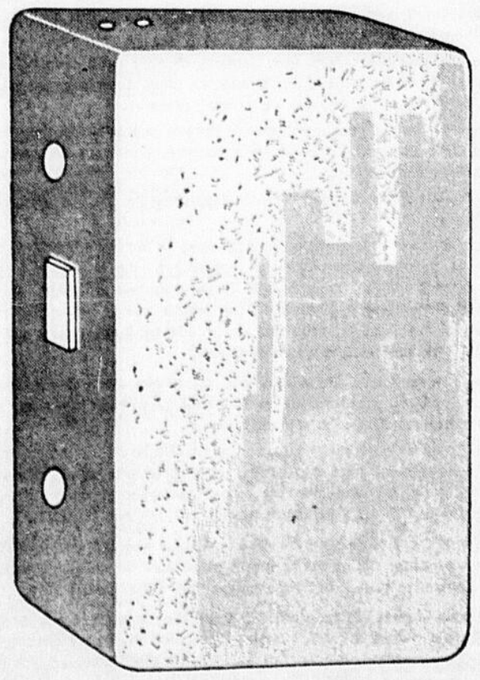

Aussi peu que

16.95

COMMANDEZ PAR TELEPHONE

837-3605

ou par la poste (transport payé)

Qu'est-ce que la Viva?

Une voiture nerveuse. Au volant d'une Viva, vous ne serez pas distancé, même par les voitures les plus rapides. Son puissant moteur de 50 CV a de brillantes reprises et fonctionne avec aisance à la vitesse routière.

Une voiture spacieuse. Le grand coffre de la Viva peut contenir plus de bagages que celui des autres petites voitures. Quant à l'intérieur, il offre de la place pour 4 adultes de grande taille, ou pour toute une bande d'enfants.

Une voiture économique. Si l'on tient compte du fait que la Viva peut parcourir 30,000 milles entre les vidanges d'huile, et 45 milles en brûlant un seul gallon d'essence, on pourrait l'appeler la voiture économique par excellence. Et personne ne prétendra le contraire!

SEDAN VIVA

VAUXHALL VIVA

$1771*

Prix de détail maximum suggéré d'un sedan Viva avec chauffage-dégivrage, livraison comprise à QUEBEC

Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

Une voiture qui mérite d'être examinée. Si vous n'êtes pas encore convaincu, nous indiquons ici son prix modique, en gros caractères bien lisibles. Cela ne peut pas manquer de vous décider.

CÉLÉBRONS UNE RÉUSSITE

Allez voir la Viva, la nouvelle voiture économique de General Motors, chez le concessionnaire Vauxhall-Pontiac-Buick qui vous invite à la célébration d'une réussite.

Allez où le choix est le plus vaste... où la qualité est la meilleure... chez votre concessionnaire Vauxhall-Pontiac-Buick.

Vous vous rendez à New York cet été? Ne manquez pas de visiter le Futurama de General Motors, à la Foire internationale de New York.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Voyez votre concessionnaire Vauxhall-Pontiac-Buick

V-764BF

Concessionnaires "VIVA" à Québec

AUTOMOBILES INC.
555, rue de la Couronne Téléphone: 529-3371

GIGUERE AUTOMOBILE Liée
1700, Dorchester Nord, coin Boul. Hamel. Tél.: 529-1351

Voyez l'émission "Rue de l'Anse" au réseau français de Radio-Canada. Consultez votre journal local concernant l'heure et le poste.

Nouvelle convention collective de travail pour les 600 ouvriers des chantiers maritimes George T. Davie; le salaire minimum porté à $2.06

Les quelque 600 ouvriers des chantiers maritimes de George-T. Davie ont signé une convention qui leur vaudra, avec l'augmentation obtenue, les plus hauts taux de salaires connus jamais donnés dans un chantier maritime de l'Est, avec Sorel.

En vertu de cette nouvelle convention, qui vaut pour trois ans, les ouvriers recevront des hausses successives de 33 cents l'heure, échelonnées sur trois années et ainsi réparties :

En salaires directs, 6 cents au 1er janvier 1964; 5 cents au 1er mai 1964; 5 cents au 1er mai 1965; 8 cents au 1er janvier 1966, soit une hausse de 24 cents l'heure sur les salaires directs.

Le 1er janvier 1965, sera appliquée une hausse de 4 cents l'heure, laquelle sera accumulée pour former un fonds de $400,000, afin de racheter les années passées sans plan de fonds de pension. Le 1er janvier 1966, autre hausse de 4 cents l'heure qui pourra être appliquée au plan provincial de caisse de retraite, s'il est alors en vigueur, ou sur un autre fonds de pension.

Enfin, le dernier cent servira à des rajustements éventuels de salaire pour certaines classifications de travailleurs et pour des bénéfices marginaux.

La convention a été signée par MM. Maurice Paquet, gérant général des chantiers de George-T. Davie, Honoré Thivierge, gérant du personnel, Vincent Dumas, président du syndicat du chantier et Clément Bourassa, secrétaire.

CONVENTION SATISFAISANTE

M. Raymond Parent, qui nous donnait ces détails, a qualifié la convention de "satisfaisante" et a tenu à souligner qu'elle place les ouvriers de George-T. Davie sur le même pied que ceux des Marine Industries de Sorel, quant au taux le plus élevé de salaires dans un chantier de l'Est du pays.

Cette convention hausse le salaire des ouvriers de Lauzon, de $1.82 à $2.06 (pour les journaliers) tandis qu'elle est toujours de $1.82 l'heure à la Davie Shipbuilding.

LE BATONNIER
JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, LL.L.
L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"
AVOCATS
Nouvelle adresse :
580 Grande-Allée est, suite 50
Tél.: 525-4621

FEMME-MEDECIN HONOREE — Le Dr Madeleine Roy, fille du Dr et de Mme François Roy, qui vient de décrocher son doctorat en médecine, avec distinction, s'est vu décerner la médaille du lieutenant-gouverneur. Cet honneur est offert à l'élève finissant de la faculté de Médecine, qui a eu le plus de points dans les examens subis à la fin des différentes années du cours de médecine.

La vigilance et l'action des laïcs sont devenues d'une grande nécessité

(Mgr G. Desgagnés)

Mgr Gérard Desgagnés, P.D., vicaire général du diocèse de Chicoutimi, a déclaré que les récents changements produits au Québec dans le domaine de l'éducation, de l'hospitalisation et des services de charité, changements qui ont amené une répartition des charges entre l'Eglise et l'Etat, sont nécessaires et heureux en soi mais qu'ils peuvent conduire à une séparation totale des deux sociétés.

Prenant la parole, lors du congrès provincial du Tiers-Ordre, obédience des Capucins, Mgr Desgagnés a ajouté que certains esprits avancés souhaitent cette séparation et s'efforcent par tous les moyens d'en assurer l'avènement.

"La vigilance et l'action des laïcs sont de ce fait devenues d'une plus grande nécessité" a-t-il dit.

Mgr Desgagnés a ajouté que sans vouloir prendre position sur l'opportunité de déconfessionaliser nos institutions, ni sur les intentions de ceux qui s'y emploient, ces phénomènes nouveaux dont il faut tenir compte, nécessitent un nouveau mode de présence de l'Eglise.

"Si elle est présente de moins en moins par des institutions franchements constitutionnelles, elle devra davantage compter sur les personnes, sur l'action des laïcs qui travaillent au sein de ces structures sociales" a-t-il dit.

"Autrefois, les Canadiens de langue française étaient à quelques exceptions près, tous catholiques, et avaient construit des institutions selon la nature de leur foi, dites confessionnelles, et qui portaient officiellement l'étiquette catholique. Nous avions les Syndicats catholiques, par exemple. Pour être membre d'une Caisse populaire ou de la St-Jean-Baptiste, il faut encore professer la foi catholique".

"Aujourd'hui, nous avons nos laïcisants, nos athés, nos agnostiques de langue française. Ils affirment publiquement leurs convictions et se font militants contre l'Eglis eet ses institutions. L'unanimité n'existe plus au plan de la foi pour les Canadiens de langue française. A cause de cela, certaines de nos institutions ont déjà perdu leur caractère confessionnel."

"L'attitude que l'Eglise adopta à l'égard du monde actuel, et qui doit être la nôtre, n'est plus une attitude de défense et de réprobation, mais une attitude de confiance et d'amitié".

"Le Pape a voulu que le thème principal de la deuxième session du Concile ait pour objet l'Eglise. Or dans cette étude sur l'Eglise il a été question des laïcs, comme faisant partie du Peuple de Dieu. Pour la première fois dans l'histoire, un Concile reconnaitra la place des laïcs, dans l'Eglise, et précisera la tâche spécifique qui lui revient : celle de consacrer le monde. Cette reconnaissance officielle du laïcat et de ses fonctions propres rendra plus impérieuse l'utilisation de son potentiel apostolique" a aussi déclaré Mgr Desgagnés.

"Les laïcs, parce qu'ils sont aussi membres de l'Eglise, Corps Mystique du Christ, doivent collaborer à l'apostolat de l'évêque. Incorporés à l'Eglise par le baptême, ils sont devenus participants de la vie et du sacerdoce du Christ :"

SOCIETE CANADIENNE-FRANCAISE

"Pour mieux établir la nécessit et préciser la nature de l'apostolat de nos laïcs, a dit Mgr Desgagnés, nous devons considérer la société telle qu'elle existe au Québec".

"Il importe d'abord de prendre conscience des changements importants survenus et qui sont en train de s'opérer sur tous les plans. Cette évolution, pour ne pas dire résolution, nécessite des modifications dans le mode de présence de l'Eglise, qui réclame une participation apostolique plus grane de la part des laïcs."

"Notre Eglise québécoise est aujourd'hui en présence d'un Etat qui assume de plus en plus ses responsabilités dans l'organisation de la cité terrestre. Le potentiel humain dont il dispose, ses ressources matérielles accrues, lui permettent de s'acquitter de tâches dont l'Eglise, à titre de suppléance s'était chargée dans le passé. Ce transfert de responsabilités n'est pas sans créer certaines difficultés de relations entre l'Eglise et l'Etat."

"Dans bien des domaines de l'activité humaine, les laïcs en nombre toujours croissant remplacent prêtres, religieux et religieuses. Sur ces laïcs repose alors la responsabilité d'assurer la présence de l'Eglise." "Ils ont le devoir d'être de fidèles et compétents serviteurs de l'Etat, mais aussi d'être les authentiques témoins de l'Eglise. Sur eux repose la responsabilité d'édifier une nouvelle société qui soit chrétienne, même si elle doit être différente des anciens types de chrétientés."

"L'Eglise doit compter sur l'action de laïcs vigilants et militants, qui assureront sa présence au monde et feront respecter ses droits."

"En face de l'abandon de la pratique religieuse, de la perte de la foi d'une certaine classe de nos intellectuels; au contact d'une société, où s'accentue rapidement la dépravation des moeurs; solicités par les mille tentations d'une vie bourgeoise, les laïcs d'aujourd'hui ne peuvent se contenter de la foi du charbonnier, ni d'une religion de pratique. De moins en moins le respect rumain ne joue en faveur de la pratique religieuse et de la profession de la foi catholique. Une religion de tradition, de préservation et d'abstention n'est plus suffisante pour les laïcs d'aujourd'hui. La foi exige l'engagement, la compromission dans le bien, le témoignage d'une vie en conformité avec les convictions religieuses."

"Les laïcs d'aujourd'hui plus que jamais conserveront leur foi à condition de la vivre et de la faire rayonner par l'apostolat. L'avenir de notre chrétienté repose pour une bonne part sur la responsabilité apostolique des laïcs" a-t-il dit pour conclure.

Deux ouvriers blessés à Charlesbourg

Deux maçons ont fait une chute d'une trentaine de pieds, vers 10 h. 10 hier matin, sur des chantiers de la firme Bellemare & Bellemare Inc., au couvent Marie-des-Anges, à Charlesbourg. MM. Emile Giroux, 58 ans, 554, 115e Rue, et Fernando Caron, 42 ans, 518, 114e Rue, Ville-Montmorency, sont tombés d'un échafaudage sur lequel ils tiraient des joints. Dans la chute, M. Giroux a été le plus sérieusement atteint. Il a subi des blessures à la tête et des fractures. Quant à M. Caron, il est tombé sur un tas de sable et ses blessures sont sans gravité. Tous deux ont été conduits à l'hôpital Saint-François d'Assise par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils. Seul M. Giroux a été hospitalisé. Les autorités de l'institution ont dit que son état n'inspire aucune crainte.

Chute grave d'un camionneur

Un camionneur a été transporté évanoui, hier avant-midi, à la suite d'une chute qu'il a faite sur un plancher de béton aux entrepôts Legrade Inc. Claude Lafond, 32 ans, demeurant au 11 Georges Muir, à Notre-Dame-des-Laurentides, a trébuché et est tombé tête première alors qu'il était occupé au déchargement d'un camion de la firme Roberval Express pour laquelle il est employé. Les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils l'ont conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Bébé empoisonné par des pilules

Un bambin de 2 ans et 3 mois, Pierre, fils de M. et Mme Régis Potvin, 85, 4e Rue-Est, Orsainville, a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, au début de la matinée d'hier, par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils. L'enfant aurait absorbé une forte quantité de pilules et de l'essence à briquet. L'incident s'est produit à l'insu de Mme Potvin. Réalisant ce qui s'était passé, la mère alerta un médecin qui ordonna le transport de l'enfant à l'hôpital où il est en voie de rétablissement.

Le ravisseur de Mme Dassault est connu de la police française

PARIS (Reuter) — Mathieu Costa, l'homme qui gardait Mme Dassault pendant sa détention, a donné hier le nom de l'organisateur de l'enlèvement. Il s'agit d'un certain Jean-Pierre-François Casanova, bandit connu des services de police, annonce la police à Paris.

Casanova est toujours en fuite et on n'a retrouvé jusqu'à présent que sa voiture.

Après une nuit d'interrogatoire, Costa a avoué, en même temps que le nom de son chef, avoir participé à l'enlèvement de Mme Dassault, alors qu'il affirmait jusqu'à présent être un simple garde payé pour la surveiller dans la ferme où elle a été retrouvée.

320 millions pour l'Association de développement

WASHINGTON (Reuter) — Le président Johnson a signé hier un décret portant attribution d'un crédit supplémentaire de $312 millions à l'Association internationale de développement.

Organisme dépendant de la Banque mondiale, l'Association internationale de développement consent des prêts sans intérêts aux pays du tiers monde.

ANNONCE

Ce que l'épouse ignore de l'amour

Même de nos jours, les jeunes filles sont, pour la plupart, fort mal éclairées sur les réalités de la vie lorsqu'elles se marient. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de juin, un médecin et conseiller matrimonial répond sans ambages à certaines questions sur le rôle de la femme dans le mariage. Voici un article remarquable que toute jeune mariée se doit de lire. Achetez votre Sélection de juin aujourd'hui !

Examen de la vue — Service d'optique
Verres de contact — Lentilles cornéennes

Dr Yves Bertrand, B.A., O.D.

OPTOMETRISTE

Pollack — au rez-de-chaussée

TEL.: 529-9111
Local 127

Pollack QUÉBEC — *Nouvelle sensationnelle !*

ZENITH EST A NOUVEAU LE PREMIER

...en faisant un bond en avant de 10 ans dans le domaine des Aides-Ouïe

Les ingénieurs Zenith utilisent la technologie de l'âge de l'espace dans la création d'un nouveau circuit d'aide-ouïe pour une plus grande confiance, une grandeur moindre, et davantage de puissance.

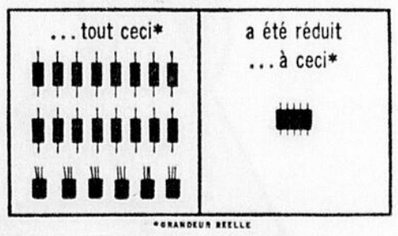

*GRANDEUR REELLE

Le circuit Microlithique d'aide-ouïe, étonnamment petit, puissant, fournissant toutes les fonctions amplificatives, représente le plus important progrès en aides-ouïe enregistré à travers les années... et Zenith le présente avec 10 ans d'avance sur les prévisions !

Il fait le travail de 22 composantes, occupe tellement peu d'espace, que Zenith peut mettre dans ses aides-ouïe plus que jamais... 6 transistors, davantage de puissance, gain plus grand, une confiance et une commodité plus grandes... une aide à l'ouïe plus effective

Demandez à votre agence Zenith (indiquée dans les "Pages Jaunes" de l'annuaire du téléphone) de vous montrer le nouveau Circuit Microlithique. Attention: vous aurez besoin d'une loupe.

Le Nouveau Zenith "Arcadia"—minuscule aide-ouïe se plaçant derrière l'oreille—est le premier aide-ouïe équipé avec ce Circuit Microlithique ICP exclusif. Pèse seulement ¼ d'once avec la pile. Disponible également avec commutateur "Tele-Touch" pour passer des conversations de personne à personne aux conversations par téléphone.

Pour plus amples renseignements, utilisez le coupon ci-dessous

Appareils auditifs ZENITH, M. Pollack Limitée, C.P. 1277
J'aimerais recevoir gratuitement des renseignements sur les fameux appareils auditifs Zenith
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. : .....

Rendez-vous à domicile sur demande. Tél.: 529-9111 poste 130
Pollack — APPAREILS AUDITIFS — Rez-de-chaussée

A BOSTON
en face du "Common"
HOTEL AVERY
Toutes les chambres avec bain privé et télévision. La plupart à air climatisé. Situé dans le centre du magasinage et des divertissements. Plan familial. Commodités de stationnement. Les prix sont fort raisonnables! Demandez par écrit une brochure.
Rues Avery et Washington
WE 5-7413
CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES AAA
ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ AU PAIR

VOICI LA NOUVELLE CÉRÉALE D'AVOINE AVEC DES PETITES BOUCHÉES DE GUIMAUVE ...EN FORME DE PORTE-BONHEUR

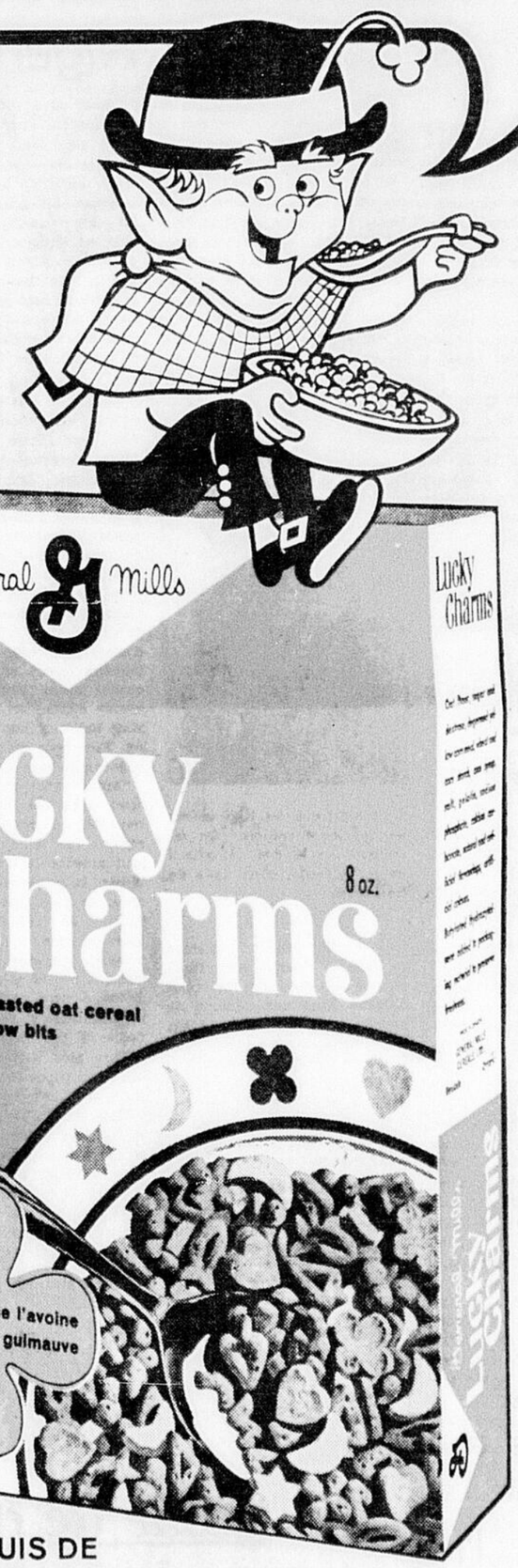

LE GOÛT EXQUIS DE L'AVOINE GRILLÉE ET DE LA GUIMAUVE

La céréale **LUCKY CHARMS** est un aliment nourrissant et savoureux; elle a le goût exquis de l'avoine grillée. Vous n'avez pas besoin de la sucrer davantage! Les savoureuses bouchées de guimauve la rendent assez sucrée. Cependant, la céréale Lucky Charms contient moins de sucre que toute autre céréale. Servez Lucky Charms au petit déjeuner; vos enfants raffoleront de cette nouvelle saveur. at breakfast.

Patrice la Chance

P.S. C'est vrai... tout le monde aime le goût de la GUIMAUVE. C'est si bon! Procurez-vous une boite de LUCKY CHARMS dès **maintenant!**

M. et Mme Roger Belleau et leurs deux fillettes, Marie, âgée de 2 ans, et

Famille québécoise heureuse de son séjour à la Nigéria

Par Christiane Brunelle

Mme Belleau et son mari Roger Belleau, médecin, reviennent du Nigéria après un séjour de 18 mois comme missionnaires. "Ce fut une expérience formidable, nous déclare Mme Belleau, et si nous avions à y retourner dans les mêmes conditions, nous n'hésiterions pas à le faire".

Etant membres du mouvement missionnaire Laval "Mundo", ils se sont installés à Okéné, ville au nord du Nigéria, d'une population de 30,000 habitants. A leur départ du Canada, ils avaient déjà une petite fille de 5 mois, Marie. Selon Mme Belleau, l'adoptation d'un enfant est beaucoup plus simple que celle des adultes étant donné qu'il n'a à s'occuper de rien.

La grande difficulté, au début, fut de nous habituer à vivre sans électricité et à agencer nos menus pour les repas. J'ai appris à vivre comme le faisait nos grand-mères et j'avoue, nous dit Mme Belleau, qu'avec ce régime, je n'ai vraiment pas eu le temps de m'ennuyer".

A leur arrivée là-bas, les Pères du Saint-Esprit, qui ont une mission, les ont très bien reçus et les ont aidés dans leur commencement. Par exemple, ils leur ont fait faire des lits, un parc pour leur fillette, ils ont fait poser des grillages pour les isoler davantage des insectes, enfin, ils ont vu à leur procurer un confort raisonnable.

"Les travaux domestiques ont suffi à occuper tout mon temps. Je faisais le pain moi-même et quand j'achetais un morceau de viande, c'était un poulet vivant ou encore une patte de porc "nature". Pour compléter mon rôle de boucher, je hachais les morceaux de boeuf. Je devais aussi faire bouillir et filtrer l'eau tous les jours. C'est une aide indigène qui lavait et repassait le linge. Je dois ajouter que là-bas, on lave à l'eau froide en frappant les pièces sur la pierre et que l'on repasse avec de gros fers remplis de tisons. L'aide indigène est vraiment nécessaire pour une femme qui n'est pas habituée au régime de vie des Nigériens".

"L'entretien de la maison était assez difficile, car en saison sèche, il y avait les tempêtes de sable, qui laissaient des vestiges dans les moindres recoins de la maison; il fallait alors balayer et épousseter sans cesse. En saison de pluie, l'humidité détruit beaucoup de chose. Par exemple, il fallait étendre le linge au soleil pour ne moisisse pas. Heureusement, quand il pleut là-bas, ce n'est que pour quelques heures et ensuite le soleil revient."

Mme Belleau a donné naissance à une fille pendant son stage au Nigéria. Pour la circonstance, elle s'est rendue à 220 milles d'Okéné dans une clinique de maternité. Selon son mari qui est médecin, cette clinique était très bien organisée et le confort ne manquait pas. "Les Noirs, nous dit-elle, adorent les enfants; aussi, depuis le matin jusqu'au soir j'avais constamment des visiteurs".

C'est ainsi que les Nigériennes portent leurs enfants. On remarque sur le dos de celle-ci la petite Paule, alors âgée de trois mois.

"La mentalité de ces Noirs est assez spéciale. Par exemple, ils nous trouvaient presque cruels de placer nos enfants dans un parc ou de les laisser pleurer quelquefois. Pour eux, les enfants sont toute leur vie. Les femmes ne s'occupent que de leurs enfants, tandis que les hommes les négligent parfois. La seule chose déplorable, à mon avis, est le manque de propreté; chose tout à fait normale puisque ils n'ont pas eu d'éducation et qu'ils ne sont pas très évolués. Ils ne peuvent donc pas enseigner à leurs enfants la propreté puisqu'ils ne la connaissent pas."

"A Okéné même, il n'y avait aucune institution pour jeunes filles, sauf l'école primaire. On trouvait cependant une école de sage-femme. Une école normale pour jeunes filles a été formée à 36 milles d'Okéné. Il est cependant à espérer que l'on fonde des écoles dans Okéné, pour éduquer les femmes."

Les enfants de Mme Belleau n'ont souffert d'aucune maladie et ce genre de vie était facile d'accès pour eux, car il faisait toujours chaud et ils n'avaient qu'à se laisser faire. "Notre plus grande distraction, nous affirme Mme Belleau, était nos deux filles. Elles nous ont procuré énormément de joie et de bonheur".

"Après avoir vécu un an et demi avec des Nigériens, j'ai constaté, du moins pour notre région, que seule la chrétienté peut amener la civilisation, car là-bas, la polygamie étant normale, on voit tout de suite un facteur de non-évolution qui entraine une foule de conséquences. La chrétienté ne permettant pas la polygamie, l'évolution devient par le fait même avantagée et l'éducation plus facile. Il y a donc énormément à faire pour arriver à éduquer toutes ces populations et les missions sont indispensables.

Mme Belleau nous avoue qu'elle fut très heureuse là-bas et qu'elle a trouvé l'expérience des plus enrichissantes.

M. et Mme Belleau et leurs fillettes partiront cet été pour Boston où le docteur doit poursuivre des études spécialisées.

La direction des cours de français pour adultes a été confiée, cette année, à une femme

Par Thérese VOISARD

La direction pédagogique du stage de spécialisation pour les professeurs de français qui désirent enseigner cette langue d'après la méthode "voix et images de France", a été confiée cette année à une femme.

Déléguée du centre de recherches et d'études pour la diffusion du français de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, Mme Colette Renard, de Paris, est responsable, en effet, de la bonne marche de cette session d'étude qui se terminera le 13 juin.

PROFESSEUR CHEVRONNE

Bien qu'elle enseigne pour la première fois à l'université Laval, Mme Renard a eu cependant l'occasion de se tailler une réputation enviable aux quatre coins du monde au cours de sa longue carrière de professeur.

Après avoir complété ses études universitaires à la Sarbonne, elle se rendit en Suède afin d'étudier les langues scandinaves à l'université D'Upsal où elle enseigna ensuite le français pendant quelques années. Elle enseigna aussi à l'université de Stockholm tout en donnant le soir, des cours aux adultes désireux d'apprendre le français.

PROFESSEUR ET METTEUR EN SCENE

Lors de son séjour en Suède, Mme Colette Renard dut même se faire metteur en scène afin d'assurer à ses élèves une meilleure connaissance de la langue française. "Les Suédois, dit-elle, éprouvent une très grande difficulté à prononcer correctement notre langue. Aussi me fallait-il trouver un moyen de les familiariser à cette prononciation très différente de la leur. C'est alors que je résolus de monter avec eux des pièces françaises, ce qui me semblait la méthode la plus efficace pour atteindre mon but."

Selon Mme Renard, il s'agissait là d'une forme d'enseignement assez rapprochée de la méthode audio-visuelle qu'elle enseigne actuellement à Laval et qui n'existait pas encore à cette époque.

En 1958, elle eut l'occasion de faire un stage, au centre de recherches et d'études de Saint-Cloud où l'on était à mettre au point cette fameuse méthode que l'on nomma par la suite "voix et images de France". Elle enseigna le français pendant un an à des professeurs yougoslaves avant de s'embarquer pour l'Amérique ou elle participa à de nombreux stages de formation destinés à préparer des professeurs américains à l'enseignement du français.

Mme Colette Renard, responsable de la direction pédagogique de la session d'étude sur la méthode "voix et images de France".

Puis elle se rendit à Philadelphie où le Centre de recherches et d'études pour la diffusion du français de Saint-Cloud créa sa première filiale. Elle donna alors des cours théoriques et pratiques pour l'utilisation de cette méthode destinée à faire apprendre le français en très peu de temps à des adultes qui n'ont aucune connaissance préalable de notre langue.

Obligée de rentrer en France pour des questions de visa, elle passa un an à effectuer des recherches sur l'enseignement du français. Il est inutile de démontrer plus longuement que Mme Renard connait à fond cette méthode qu'elle qualifie d'extraordinaire et qui permet à des élèves de tenir une conversation française sur un sujet limité, après trois heures de cours seulement et celà sans aucune connaissance antérieure du français.

PASSION POUR L'ARCHEOLOGIE

Quoique professeur de langues Mme Renard s'intéresse aussi de façon active à l'histoire et à l'archéologie. Elle a effectué d'ailleurs de nombreux voyages en Italie et en Grèce afin d'admirer sur place les vestiges de ces grandes civilisations.

Elle s'adonne aussi à la photographie mais elle ne prend de préférence que des photos qui concernent l'archéologie, matière à l'égard de laquelle elle nourrit une véritable passion, avoue-t-elle.

Contrairement à ce que plusieurs pourraient croire, l'attrait qu'excerce aussi sur elle l'histoire ne va pas à l'encontre de son amour pour les langues, car elles semblent pour elle étroitement liées à l'histoire.

PEU DE TEMPS A SA DISPOSITION

Mme Renard a commencé, il y a quelques années la rédaction d'un long travail traitant de l'influence de la Chanson de Roland sur la littérature islandaise du Moyen âge. Elle n'a jamais pu le terminer toutefois car sa carrière de professeur prenait tout son temps. "Je ne pourrai jamais le compléter, poursuivit-elle, puisque quelqu'un d'autre s'en est chargé".

Mme Renard est aussi la mère d'une jeune fille de 21 ans qui est actuellement étudiante en architecture à l'université de Pensylvanie. Tout comme sa mère elle nourrit une véritable passion à l'égard des langues puisqu'elle parle déjà le suédois et l'anglais, en plus de sa langue inaternelle.

PROJETS

Mme Colette Ranard projette de passer encore un an en France, au centre de recherches et d'études de Saint-Cloud avant de reprendre le poste qu'elle occupait récemment aux Etats-Unis.

Brigitte se débrouille

Rappelez-vous... La grosseur d'une casserole influence la durée de cuisson des aliments. Plus la casserole est profonde, plus le temps de cuisson est long.

Méfiez-vous des cures contre l'obésité

Bien que la plupart des gens aiment manger, beaucoup d'entre eux ne connaissent pas les éléments d'une bonne alimentation. On ne devrait jamais se fier aux charlatats qui lancent continuellement, à grands coups de publicité, de nouvelles cures contre l'obésité. La personne dont le poids est vraiment excessif fera bien de consulter son médecin, qui est la seule personne compétente pour prescrire un régime alimentaire pour le cas individuel.

EXPOSITION
NEW YORK $55.
BUS — HOTEL — ENTREE
Départ le 28 mai à 6.30 p.m.
Retour le 1er juin midi
VOYAGES CHAMPLAIN
527-1340

ANNONCE
SCIATIQUE
Ressentez-vous des élancements douloureux dans les cuisses, de la hanche à la cheville? Vous est-il pénible de vous mouvoir? Si vous cherchez un soulagement à ces douleurs épuisantes ou aux élancements de sciatique essayez les T-R-C de TEMPLETON dès aujourd'hui. Seulement .85c et $1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.
T83-4F

L'hôtesse du
Welcome Wagon Service
frappera à votre porte avec ses cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.
Les hôtesses sont :
Mme Noëlla Tremblay Tél.: 681-150
Mme Lucille Tremblay Tél.: 524-186
Mme B. Doherty Tél.: 653-390
Mme Rolande Nadeau Tél.: 527-158
Mme Rolande Cloutier Tél.: 661-595
Mme Denise Demers Lévis — 839-957

H.R. Ouvert Vendredi jusqu'à 9.30 p.m.
HR
Solde de chapeaux
$2 $4 $8
Auparavant $12 à $25
Merveilleuses épargnes sur des chapeaux pour l'été . . . tous les styles, les couleurs et les tissus les plus en vogue. Tous à de simples fractions des prix antérieurs !
Petit groupe de chapeaux importés
$10
Auparavant $25 à $40
Toutes les ventes sont finales !
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville
Stationnement gratuit 1h., nouveau garage Frontenac, 47 rue St-Louis

Reitman's
LE MAGASIN DES FEMMES ELEGANTES
Bonneterie reconnue d'un océan à l'autre.
VENTE
Première Qualité, sans couture, Nylon micro-maille.
39¢
LA PAIRE
(POUR UNE SEMAINE SEULEMENT)
400 aiguilles, nylon 15 deniers, dans une variété de couleurs et de pointures 8½ à 11. Achetez-en plusieurs paires et réalisez une plus grande économie !
70 Est, rue St-Joseph, 529-5565
513, Est, Rue St-Joseph, 523-2653
860, rue St-Jean, 522-8847
Place Ste-Foy, 653-0982
Centre d'Achats Charlesbourg, Charlesbourg, 623-7143
Centre d'Achats Canardière, 661-3673
Place Laurier, 653-5304
Place Fleur de Lys (boul. Hamel)
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis, 837-8029
160, rue Racine-Est, Chicoutimi 543-0625
146, St-Germain, Rimouski
Centre d'Achats, Thetford Mines
Tous les magasins ouverts vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Les magasins des Centres d'Achats, Ste-Foy, Charlesbourg, Place Laurier et Rond-Point, Lévis, sont ouverts les mardi, jeudi et vendredi soir.

LES SCHWEITZ REPRENDRONT LEUR VIE AU CANADA — Nora et Carlsten Schweitz avec leurs quatre enfants, à bord du paquebot polonais "Batory". C'est un retour au Canada, cette fois pour y rester. Même si le coeur doit demeurer pendant quelque temps encore au Danemark, on finira bien par s'adapter au rythme de la vie canadienne.

Elle revient au Canada guérie "du mal du pays"

Le mal du pays est une affection pénible pour qui l'éprouve. Et quand cela vous arrive, dussiez-vous aimer votre mari et vos enfants, la ville nouvelle dans laquelle vous êtes installée, les rues sur lesquelles vous déambulez, ce foyer où vous aviez décidé de recommencer une vie, n'ont plus de couleur, et l'existence devient vraiment très dure à supporter.

Voilà au moins une opinion franche, et celle qui parle aussi directement, est une jeune Danoise, Nora Schweitz, épouse d'un peintre et mère de quatre enfants.

Les époux Schweitz, venus de Copenhague, en 1956, s'étaient établis à Toronto dans le but de reprendre une vie et dans la perspective de nouveaux horizons à découvrir. Cela dura quatre ans. La petite famille dut retourner à Copenhague, parce que Nora Schweitz avait le mal du pays.

Or, lundi soir, sur le "Batory", j'ai rencontré la famille Schweitz. Il y a dix jours, ça été le départ du Danemark, une seconde fois, mais cette fois sur un autre pied et avec la résolution, maintenant, de vivre au Canada pour de bon.

Cependant, Nora Schweitz tient à faire le point de "mal du pays" qui a amené, en 1960, un nouveau déplacement de toute la famille. "Nos ne nous attendions pas, en arrivant au Canada, en 1956, à trouver de l'or sous nos pieds. Mais les difficultés que nous avons vécues m'ont laissée un peu désemparée. Carlsten, mon mari, était peintre au Danemark. Evidemment, une fois installés à Toronto, il a voulu poursuivre dans la même veine, mais n'ayant ni relation, ni possibilité de s'en faire très rapidement, il a dû abandonner ses projets et travailler à autre chose. Il est devenu vendeur de meubles.

"J'aurais tant aimé qu'il continue sa peinture; or, son travail ne lui laissait que peu de temps pour s'en occuper et se perfectionner. Il y a eu aussi les mille et une difficultés d'établissement; les loyers étaient chers; nous avons dû nous contenter d'un appartement assez modeste. Je ne dis pas cela par orgueil; je veux seulement vous indiquer un peu quelques difficultés auxquelles se heurtent les immigrants et qui provoquent souvent ce mal du pays".

Mais maintenant, tout est changé chez les Schweitz. Carlsten va retrouver à Toronto, son emploi de vendeur de meubles. Du Danemark, il a préparé la vie qu'il va poursuivre au Canada avec sa femme, Nora et ses enfants : Susanne, 13 ans; Johnny, 9 ans; puis le petit Canadien de la famille, Michael, 5 ans, qui a vu le jour à Toronto et enfin Kenneth. Susanne et Johnny parlent le danois et l'anglais, mais Michael ne connaît encore que la langue danoise.

Quant à Nora, elle retrouve sa soeur à Toronto et elle jure que le mal du pays ne la reprendra plus. Elle a revu pendant quatre bonnes années son pays natal; elle en a fait le tour pour une dernière fois, et maintenant, son pays est le Canada qu'elle entend ne plus quitter.

RESTAURANT
BASTOGNE
Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Hôtel Motel des Laurentides
250 Boul. Ste-Anne — 665-7881

Les conseils de Gigi

Chère Gigi,

J'ai dit une méchanceté à propos d'une amie intime et je me sens très malheureuse. Je sais que je devrais présenter des excuses, mais je ne suis pas parvenue à m'y décider. Bien entendu, mon amie est blessée et nous nous sentons très mal à l'aise quand nous nous trouvons ensemble. Je n'aimerais pas passer tout l'été avec ce grand silence entre nous. Que devrais-je faire ?

Sincèrement
MECHANTE

Chère Méchante,

Rien de plus difficile à faire que de présenter des excuses et vous aimeriez bien oublier toute l'affaire en espérant que votre amie en fera autant. Mais les choses ne se passent pas comme cela. Quand vous devez présenter des excuses allez-y carrément et débarrassez-vous de cela aussi vite que possible. Des excuses sincères ne sont jamais repoussées. Donc, même si c'est très difficile, faites-le et ramenez votre amitié sur les bases heureuses d'autrefois.

Soyez heureuse
Gigi

Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

Si vous aimez le travail au crochet, vous confectionnerez cette jolie veste qui accompagnera bien vos robes ou vos vêtements de sport. Vous pourrez utiliser des restes de tissus pour cette veste que vous obtiendrez dans les tailles 32, 34, 36, 38.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Nerfs
à tout âge, on a besoin de soigner ses nerfs. Essayez donc de vous distraire par une leçon de danse chez Valentino $2.50. Appelez donc Gaston Dagenais à 523-2400 — 827, St-Jean.

ANNONCE

Toutes les crèmes pour le visage se "valent-elles"?

Il est vrai que beaucoup de crèmes sont semblables au point de vue des résultats superficiels. Mais si vous avez besoin d'une crème pour *traitement* effectif contre les signes précoces de l'âge, tels que pattes d'oie, petites rides, ou rugosités, alors la DRY SKIN CREAM POND'S est la solution à votre problème. Cette crème réputée qui contient de l'allantoïne commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes. L'allantoïne disperse les cellules mortes de la surface de la peau, imprègne rapidement la lanoline richement hydratée qui agit en profondeur. Presque en une nuit, l'épiderme desséché retrouve sa douceur, son velouté . . . et l'éclat de la jeunesse! Employez la DRY SKIN CREAM POND'S régulièrement. En pots ou en tubes partout où l'on vend des cosmétiques.

ANNONCE

Les malaises "Propres aux Femmes" soulagés dans la Plupart des Cas! (soumis à des essais)

Notez comment une remarquable Tablette peut soulager "les Bouffées de Chaleur" de la Ménopause et les Crampes Menstruelles des Jeunes Femmes et des Adolescentes.

L'idée que la plupart des femmes doivent souffrir certains maux à certaines époques—*parce qu'elles sont femmes*—est chose du passé. Des essais scientifiques ont prouvé que *la majorité* des femmes et des adolescentes, sujettes à ces maux, peuvent y remédier.

Ceci est basé sur des centaines de cas où les Tablettes Lydia E. Pinkham ont soulagé des jeunes femmes des crampes menstruelles, maux de tête et de dos . . . et où elles ont fait disparaître, chez des femmes au "retour d'âge", les bouffées de chaleur et l'irritabilité.

Les Tablettes Lydia E. Pinkham contiennent du fer et sont un fortifiant pour les femmes *âgées*.

Alors, pourquoi souffrir ainsi chaque mois . . . ou endurer les ennuis du "retour d'âge" . . . quant à la prochaine pharmacie vous trouverez les Tablettes Pinkham pour vous soulager?

PREFEREZ-VOUS LA FORME LIQUIDE? Pharmaciens l'ont aussi Composé Végétal Lydia E. Pinkham.

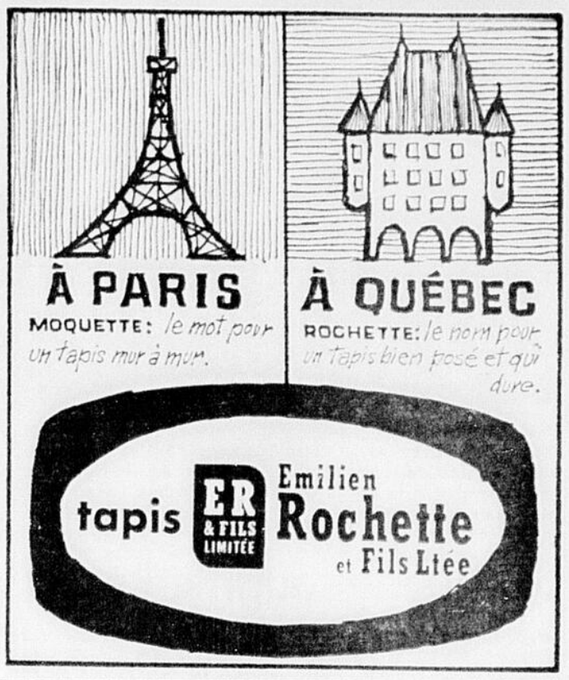

Souliers blancs très légers et frais, parfait pour l'été canadien et à un bas prix budgétaire.

Grandeurs: 4 à 10 AA-B

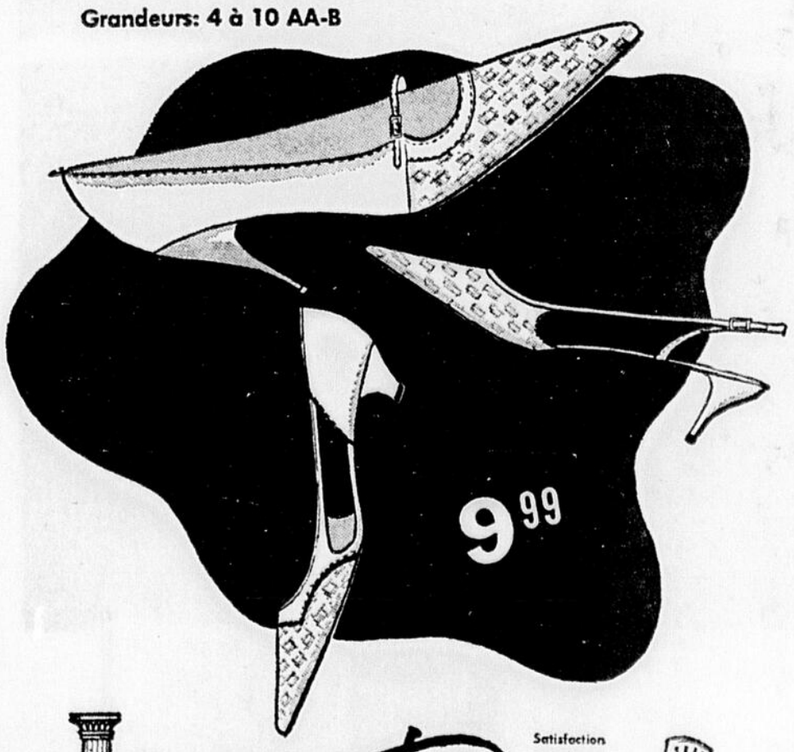

Italian Room
Satisfaction garantie ou argent remis
SALON DE CHAUSSURES
341 EST, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC — TEL.: 524-5509

2000 PRIX
"CONCOURS DE L'OURSON"
ALIMENTS HEINZ
POUR BÉBÉS

1er Prix de $1,000
PLUS UN OURSON
Dix 2e Prix de $100
PLUS UN OURSON
PLUS 2,000 OURSONS
QUI SERONT OFFERTS COMME PRIX DE CONSOLATION

Participez aussi souvent que vous le désirez. Il vous suffira d'écrire vos nom et adresse en lettres carrées sur le bulletin d'inscription ci-dessous (vous pouvez aussi utiliser les bulletins d'inscription commodes offerts dans la plupart des rayons d'aliments pour bébés) et d'envoyer ce bulletin, avec 6 étiquettes de votre choix des aliments Heinz pour bébés, au "Concours de l'ourson" Heinz, C.P. 2147, Toronto (Ont.).

Prix supplémentaire: Si vous envoyez un dessus de boîte de n'importe quelle boîte de céréale Heinz, en plus des 6 étiquettes d'aliments Heinz pour bébés, et si vous êtes choisi parmi les gagnants, un second ourson sera envoyé à la personne de votre choix.

ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS

Bébé en bénéficie aujourd'hui—et pour toute sa vie

BF-165F

RÈGLES DU CONCOURS

1. Ecrivez vos nom et adresse en lettres carrées sur le bulletin d'inscription et envoyez ce bulletin avec 6 étiquettes de votre choix d'aliments Heinz pour bébés au "Concours de l'ourson", C.P. 2147, Toronto (Ont.).
2. Envoyez chaque bulletin séparément.
3. Le concours prendra fin le 30 juin 1964 et tous les envois devront être oblitérés par la poste, au plus tard à minuit ce jour-là.
4. Le concours est ouvert à tous les habitants du Canada sauf les employés (et leurs familles) de la H. J. Heinz Company of Canada Ltd., de leur agence de publicité et de Herbert A. Watts Ltd.
5. Pour gagner un prix, les personnes dont le nom sera choisi devront répondre à une question.
6. La décision des juges sera irrévocable à tous points de vue.

Découpez ce bulletin officiel d'inscription. Remplissez et envoyez à:

"CONCOURS DE L'OURSON"
ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS
C.P. 2147, Toronto (Ont.)

NOM .....
(VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES CARRÉES)
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. .....

N'oubliez pas d'inclure 6 étiquettes d'aliments Heinz pour bébés.
J'envoie ci-joint un dessus de boîte de céréale Heinz. Si je gagne un prix, je désire que le second ourson soit envoyé à
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. .....

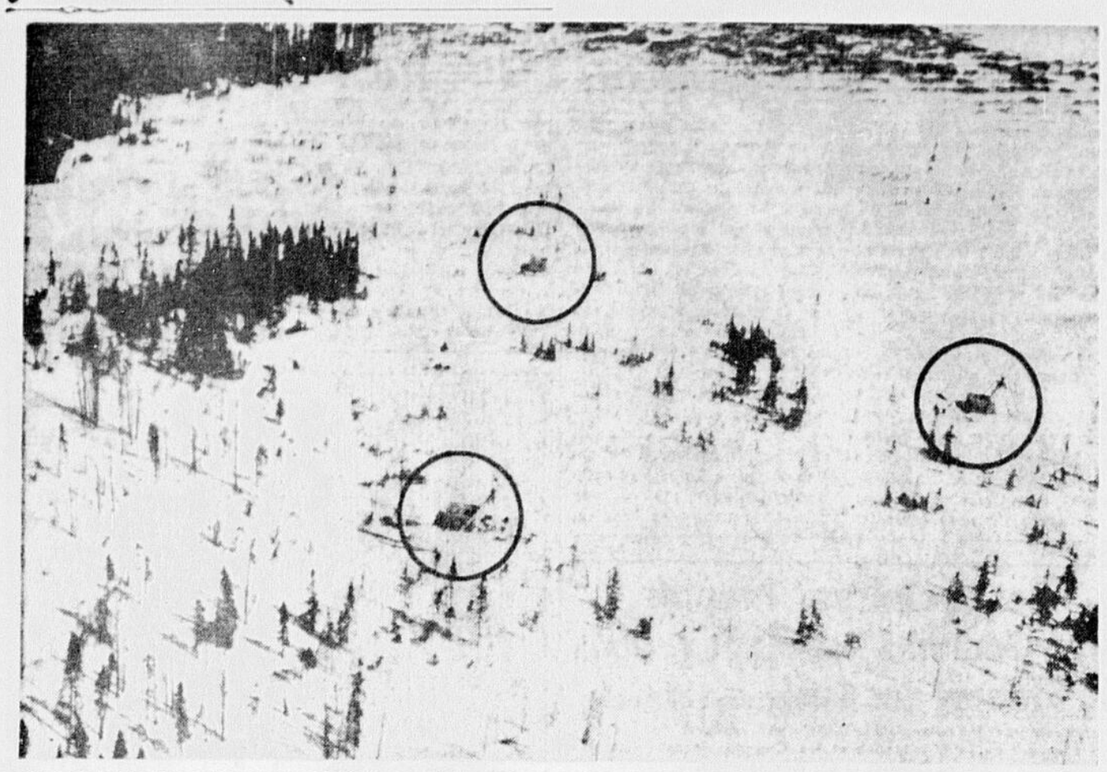

SUR L'EMPLACEMENT D'UN RICHE GISEMENT — Dès que la Texas Gulf Sulphur eut annoncé la découverte d'un riche gisement de zinc, de cuivre et d'argent, il s'en est suivi une affluence record à la bourse de Toronto et, naturellement, l'envahissement du terrain par des prospecteurs venus de toute l'Amérique du Nord. Plusieurs n'ont pas tardé à faire enregistrer leur part de terrain. Les trois cercles indiquent les emplacements où des forages sont faits afin de déterminer la valeur réelle du gisement. On laisse prévoir qu'il s'agit d'une mine d'environ 25,000,000 de tonnes de zinc, de cuivre et d'argent.

L'Ecosse, pays de la grande cuisine

GLASGOW (PC). — Paté de lièvre des montagnes, saumon de la Spey, selle d'agneau des Cheviot, fromages écossais et gâteaux d'avoine... Voilà des délices culinaires propres à faire verdir d'envie les maîtres d'hôtel de Paris, de Bruxelles et de Manhattan.

John Fuller, directeur de l'Ecole hôtelière écossaise, a déclaré à ce sujet : "Un des aspects quelque peu bouleversants de notre succès est qu'un bon nombre de nos meilleurs diplômés vont dans des villes étrangères au lieu de rester ici afin d'y établir la réputation de l'Ecosse en tant que pays de grande cuisine. Il est également flatteur de découvrir que nos élèves sont demandés par certains des plus grands hôtels du monde."

Bien que ce soit l'excellente cuisine enseignée à cette école qui fasse sa réputation auprès du public, c'est le cours complet en trois ans, sur tous les aspects de l'administration des hôtels, qui la rend célèbre dans l'hôtellerie.

LE PLUS IMPORTANT

C'est le plus important établissement du genre en Europe. Il se trouve dans une demeure d'un siècle à laquelle on a ajouté des éléments en verre et en aluminium et une résidence pouvant abriter 83 élèves. Parmi ces derniers à s'inscrire à cet organisme, John Armstrong, 22 ans, et Rick Keene, 20 ans, tous deux de London, Ontario.

Keene, six pieds, ancienne étoile du ski junior en Ontario, est rédacteur en chef de la revue de l'école. Il forme également pendant les fins de semaine des skieurs sur des pistes du nord de l'Ecosse.

Les cours englobent toutes les étapes de l'administration des hôtels, depuis la tenue des livres jusqu'à la boucherie, des détergents à la diplomatie dont il faut faire preuve avec certains clients. Les élèves passent un certain temps à acquérir une expérience pratique pour chaque spécialité et doivent trouver du travail dans un hôtel pour les vacances d'été.

Keene espère trouver cette année du travail en Europe, tandis qu'Armstrong aura probablement un emploi dans un grand hôtel de Toronto, comme l'été dernier.

LE FRANÇAIS

Tous deux reconnaissent que le sujet le plus ardu est le français, "langue internationale de la cuisine et du menu et 'obligatoire' pour tout élève," a dit M. Fuller.

Les autres cours portent sur le travail en laboratoire, où l'élève acquiert des notions d'hygiène, de diététique, de chimie des divers produits de lavage, et sur la fabrication des textiles. Puis il apprend un peu de menuiserie, de plomberie et d'autres métiers, de sorte que le jeune directeur d'hôtel sache de quoi il parle lorsqu'il cause à un entrepreneur.

Les boissons sont étudiées en elles-mêmes, et les diplômés doivent être spécialistes des achats de la mise en cave, des mélanges et de l'art de servir dans ce domaine.

M. Fuller explique : "Le plus facile moyen de perdre de l'argent pour un hôtel, est d'avoir un barman malhonnête. Un directeur doit savoir retrouver chaque bouteille."

Selon M. Fuller, l'hôtel idéal devrait être pourvu d'un directeur suisse, d'un maître d'hôtel italien, d'un chef français et d'un Ecossais comme responsable de l'entretien.

Moins d'heures de travail

Bonn (DaD) — Seuls 0,5 % des ouvriers et employés allemands travaillent plus de 46 heures par semaine dans l'industrie et les services publics. La semaine de 48 heures en vigueur il y a 15 ans est "morte". La durée hebdomadaire du travail s'élève aujourd'hui en moyenne à 43 heures par ouvrier et à 42 heures par employé.

ANNONCE

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

La Suède augmente sa production d'acier

STOCKHOLM (Reuter) — La production d'acier de la Suède augmente régulièrement. Assurant environ un pour cent de la production mondiale, la Suède a produit 1,400,000 d'acier en 1950 et 4,000,000 l'an dernier, ce qui fait une progressions d'environ 180 pour cent en 13 ans.

En 1962, la Suède a exporté pour plus de 1,000,000,000 de couronnes d'acier. Les chiffres de l'an dernier sont encore plus élevés.

En 1959 ce pays a exporté 474,000 tonnes d'acier commercial, d'une valeur totale d'environ $134,960,000. L'an dernier, les exportations sont passées à 787,000 tonnes, représentant une somme d'à peu près $634,200,000.

M. Erik Ruist, du département suédois des statistiques du fer et de l'acier, a expliqué qu'une des raisons de ces accroissements est que ce pays est deux fois plus productif que la Grande-Bretagne. Il a dit : "Tandis que les ouvriers britanniques produisent 100 unités, ceux de France, d'Allemagne et de Suède sortent respectivement 121, 144 et 192 unités." Il s'agit de la productivité d'un ouvrier et un temps déterminé.

Environ 45,000 ouvriers sont actuellement employés dans cette industrie en Suède. Sur ce nombre, quelque 27,000 sont directement engagés dans la production et la fabrication.

Mais la Suède est engagée dans une dure lutte: le marché mondial est plus encombré que jamais. La concurrence du Japon et des autres pays européens est très âpre, et les salaires du personnel suédois les frais occasionnés par la main-d'oeuvre suédoise ont fortement augmentés.

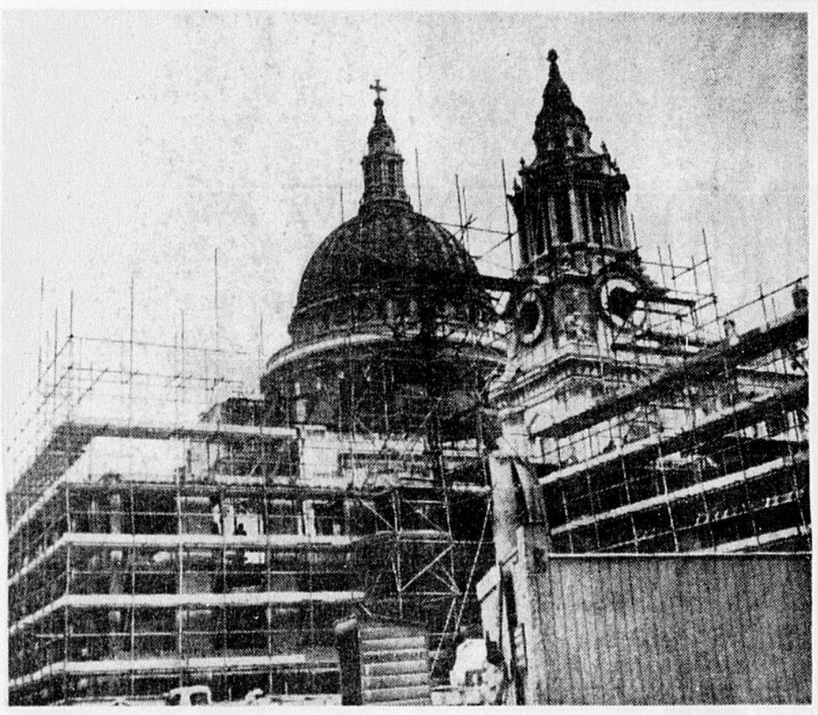

CONTROVERSE — Jamais, depuis les bombardements de Londres, pendant la guerre, les Anglais ne sont autant préoccupés du sort de la cathédrale Saint-Paul. Cette cathédrale fut pendant la guerre le symbole de la résistance de la nation britannique. La reconstruction des immeubles entourant cet édifice a commencé en 1957, mais actuellement, alors qu'elle est presque terminée, les protecteurs de la cathédrale protestent contre ceux qui en ont conçu les plans. Ils s'en prennent en particulier à un bâtiment de huit étages et d'une hauteur de 90 pieds qui cachera partiellement la vue de la partie ouest de Saint-Paul. La construction de cet immeuble en est au deuxième étage, mais ses adversaires tentent d'obtenir qu'on l'abatte. Parmi les groupes protestataires figurent la Société des monuments anciens et le chapitre de Saint-Paul avec son doyen. Certaines gens veulent même faire de cette affaire un problème électoral.

Patron mode

par Anne Adams

4596

Cette jolie jupe, idéale pour le travail et autres sorties du jour, est très facile à faire de coton, de lainage ou de toile. Elle a de grandes poches et vous la porterez avec tous vos gilets et blouses.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes : 24, 25, 26, 28, 30, 32. La taille 28 requiert 2¾ verges d'un tissu de 35 pouces.

24"–32"

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresses vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS

L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

ANNONCE

Etes-vous un malade imaginaire?

Environ 10% des gens sont hantés par l'idée de la maladie et, de l'avis des médecins, la télévision est largement responsable de cette obsession morbide. SÉLECTION du Reader's Digest de juin vous révèle comment 78% des femmes qui réclament un certain genre d'intervention chirurgicale n'en ont aucunement besoin. Voyez si vous saurez vous reconnaître dans les quatre grandes catégories de malades imaginaires que décrit cet article. Achetez Sélection de juin aujourd'hui!

ACADEMIE DE QUEBEC

2410, chemin Ste-Foy

EXAMENS D'ADMISSION

à l'un des cours suivants : PRE-COMMERCE
HUMANITES MODERNES
COMMERCE (en vue du C.G.A.)
BREVET "A"

Sont admissibles : les jeunes gens et les jeunes filles de 11e ou de 12e année scientifique.

N.B. Les étudiants du cours classique qui veulent s'inscrire après leur versification peuvent le faire sur présentation de leur dossier académique.

DATES : 23, 30 mai, 6, 13, 20 et 27 juin, 4 juillet.

HONORAIRES : $3.00 ($5.00 sur rendez-vous particulier).

ACHETEZ DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE ET EPARGNEZ DE L'ARGENT !

AUVENTS en "FIBERGLASS" ou ALUMINIUM **MORRIS**

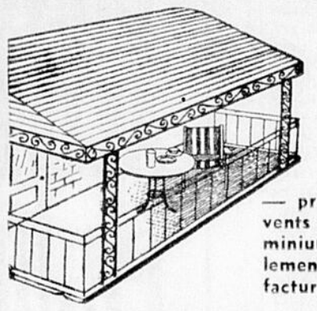

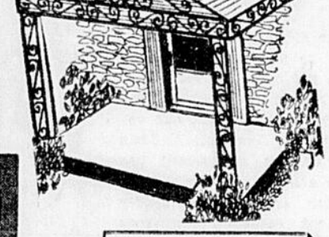

pour balcons, patios, fenêtres ou portes Morris — le pionnier dans l'industrie — présente les nouveaux auvents en "fiberglass" ou aluminium se posant horizontalement, aux prix de la manufacture.

$2.25 PAR SEMAINE

TOUTES DIMENSIONS, TOUTE COULEUR, SUR COMMANDE, A PRIX TRES, TRES BAS

ESTIMATIONS GRATUITES JOUR OU SOIR

FACILITÉS DE PAIEMENTS

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

419, ST-ANSELME — QUEBEC

Tél.: 522-5763

TELEPHONEZ, LUNDI AU VENDREDI : 8 A.M. à 6 P.M. — SAMEDI : 9 A.M. à 1 P.M.

Jean-Guy Périard, golfeur professionnel

'O qu'y fait bon se la couler douce !'

Au pays du Québec, la bière O'Keefe, tout comme le golf devient de plus en plus populaire. Demandez-en l'avis d'experts comme Jean-Guy Périard. De plus en plus, les gens actifs préfèrent O'Keefe, brassée avec le houblon sans grains plus dispendieux, qui lui assure une **douceur naturelle.**

BUVEZ O'Keefe la bière douce

64-32F

A Québec aujourd'hui

Convocations

Triduum Eucharistique de la Fête-Dieu — Célébrations au Centre diocésain de l'Adoration perpétuelle, 388, Grande-Allée Est.

Kiwanis Sillery-Ste-Foy — Diner hebdomadaire à 12 h. 30 p.m. à la Porte St-Jean. Conférencier : Me Robert Lafrenière, prés. du comité des fêtes du Centenaire de la Confédération à Ste-Foy.

Club Richelieu — Diner hebdomadaire au Château Frontenac à 12 h. 30 p.m. Conférencier: Rév. Père Robert Comtois, o.p.: "Un ministère de l'Immigration ou de la Population".

Ligue des propriétaires de Charlesbourg Inc. — Assemblée mensuelle à 8 h. p.m. à la salle de l'école secondaire de Charlesbourg, 76e rue ouest.

Conférence — Conférence du professeur Robert Debré sur "L'enfance et la jeunesse françaises d'aujourd'hui". Au grand amphithéâtre de la faculté de Médecine à 8 h. 30 p.m.

Enseignants de la région de Québec — Assemblée d'information sur le bill 54. A 8 h. 30 p.m. au Palais Montcalm.

Concerts

Mal-Choral — Concert du choeur V'là l'bon Vent à la salle Marquette, à 8 h. 30 p.m.

Récital d'orgue — Présenté par les élèves de la classe de Claude Lavoie. A l'église des Saints-Martyrs Canadiens à 8 h. 30 p.m.

Chez les dames

Femmes diplomées des Universités — Ce soir 8 h. 15 à la salle de réceptions des Ursulines, rue du Parloir. Démonstration de la méthode Ward et remise des prix du concours intercollégial de l'Association des F.D.U.

Sports

BALLE-MOLLE

Ligue Commerciale — Programme double au parc Ferland.

BASEBALL

Ligue Massicotte — Saillant vs Québec-Ouest, à 6 h. 30 p.m.

Ligue Babe Ruth — White Sox-Phillies, losange No 1 au parc Victoria, à 6 h. p.m.

Ligue Provinciale — Thetford Mines vs Athlétiques, au stade municipal, à 8 h. 30 p.m.

COURSES SOUS HARNAIS

Piste de l'Expo — Programme de dix classes, à compter de 8 h. p.m.

Cabarets

A La Porte St-Jean: La troupe "Zéro de conduite" avec Dominique Michel — Denise Filiatrault — Jacques Desrosiers — Donald Lautrec. Ce soir : 9h.30, 12h.

A La Boite aux Chansons : Gilles Vigneault — Luc Granger. Ce soir : 9h.30 et 11h.30.

A La Page Blanche: Pierre Jil.

A La Méditerranée: Los Trovadores Del Paraguay. Spectacle continuel.

Au Bal Tabarin: Diana Midnight — Bobby Gardner — Miss Kitty — Carole Fontaine. Ce soir : 10h., 12h.30.

Au Baril d'Huitres: Jean-Marc Bertrand — Belinda & DeBecker — Gloria Marcon. Ce soir : 10h., 12h.30.

Au Coronet: Les Baladins — Pheadra — Marcel Tardif. Ce soir : 10h., 12h.

Chez Gérard: Les Beetles Américains — Endré Clément. Ce soir : 9h.30, 11h., 12h.30.

Lafayette: El Paso Trio — Yvan — Louis Armel. Ce soir: 10h., 12h.30.

Louis XIV — Mickie Nantel — Aliha — André Jacques. Ce soir: 10 h. 30, 12 h. 30.

Neptune: Les Maniboulas — Israël — Abbe — Vilma — Maria.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol : — Représentation continue de 1h. à 11h.10; "Call Me Bwana" (A) (103 min.) à 2h. 40, 6h., 9h.30; "Diary of a Madman" (A) (96 min.) à 1h., 4 h. 20, 7h 45.

Cartier : — Nouvelles et sujet court : 1.00, 4.20, 7.45 hrs. Maciste contre Zorro (AA) couleurs : 1.15, 4.40, 8.00 hrs. Les Malfaiteurs (AR) : 2.50, 6.15, 9.35 hrs. Fin : 11.10 hrs.

Cinéac : — La soif de la jeunesse (AR) 1.30, 5.00, 8.50 hrs. Nouvelles : 3.40, 8.40 hrs. Le Courrier de l'Or (AA) : 3.50, 7.30 hrs.

Cinéma Canardière : — Le Miracle des Loups (AA) : 12.45, 4.10, 7.40 hrs. Comme Dieu m'a faite (A) : 2.35, 6.05, 9.40 hrs. Fin : 11.15 hrs.

Cinéma de Paris : — Sujet court: 12.30, 7.53 hrs. Actualités: 12.44, 8.10 hrs. Le Heros d'Iwo Jima (A) : 12.54, 4.30, 8.20 hrs. Un Soupçon de Vison (AR): 2.39, 6.15, 10.00 hrs.

Classic : — Le Prince de Bagdad (A) : 1.00, 3.55, 6.45, 9.40 hrs. Deux Nigauds contre Frankenstein (AA) : 2.30, 5.20, 8.15 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Empire : — Eva (D) : 1.00, 3.30, 6.00, 8.30 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Impérial : — Sujet : 1.00, 4.26, 7.49 hrs. Le Jour où l'on dévalisa la Banque d'Angleterre (AA) : 1.03, 4.29, 7.55 hrs. Le Voyage (AR) : 2.31, 5.54, 9.20 hrs.

Lairet : — Nouvelles et sujet court : 1.00, 4.20, 7.45 hrs. Maciste contre Zorro (AA) couleurs : 1.15, 4.40, 8.00 hrs. Les Malfaiteurs (AR) : 2.50, 6.15, 9.35 hrs. Fin : 11.10 hrs.

Laurier : — Les jeunes loups (AR), CinémaScope couleurs : 1.00, 4.30, 7.40 hrs. Nouvelles : 2.45, 9.25 hrs. David et Goliath (AA), TotalScope, couleurs : 3.05, 6.15, 9.45 hrs. Fin : 11.10 hrs.

Pigalle : — Sujet court: 12.30, 7.53 hrs. Actualités: 12.44, 8.10 hrs. Le Héros d'Iwo Jima (A): 12.54, 4.30, 8.20 hrs. Un Soupçon de Vison (AR): 2.39, 6.15, 10.00 hrs.

Princesse : — Sujet : 1.00, 6.51 hrs. Autopsie d'un meurtre (AR) : 1.20, 7.14 hrs. La Femme et le Pantin (P) 3.47, 9.38 hrs. Raid contre la Pègre (A), 5.25 hrs.

Rialto : — Nouvelles et annonces : 1.00, 3.50, 6.40, 9.35 hrs. Deux Nigauds contre Frankenstein (AA) : 1.10, 4.00, 6.50, 9.45 hrs. Le Prince du Bagdad (A) : 2.25, 5.20, 8.10 hrs. Fin : 11.05 hrs.

Sillery : — Escadrille Panthère (AA), couleurs: 7.40 hrs. Venus au Vison (D), cinémascope, couleurs : 9.10 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Studio 9 : — Commençant demain : Concrète Jungle : 7.30 et 9.45 hrs.

Victoria :— Deux Nigauds contre Frankenstein (AA) : 1.00, 3.55, 6.40, 9.45 hrs. Le Prince de Bagdad (A) : 2.30, 5.15, 8.10 hrs. Continuel de 1.00 à 11.10 hrs.

Bienville : — Le Père Malgré Lui (AR), CinémaScope : 7.15 hres. Le Cavalier à l'Armure d'Or (AA), Couleurs : 8.45 hres. Fin : 10.20 hres.

Cinéma de Lévis : — La Chaine (A) : 7.15 hres. Nouvelles : 8.50 hres. L'Histoire de Ruth (AA) (couleurs) : 9.05 hres.

Cinéma Lido : — L'Empire de la Nuit (A) (cinémaScope) : 6.00, 9.25 hrs. Nouvelles : 7.34 hrs. S.O.S. au secours (A) : 7.49 hrs.

MICHELE MERCIER — La jeune vedette du film "Angélique marquise des anges", Michèle Mercier, a fait une brève apparition à Cannes, lors du récent festival cinématographique international.

Le concert de gala des Festivals de Musique aura lieu le 6 juin à la Place des Arts

Montréal, (PC) Les quatre premiers gagnants sur la liste des Boursiers provinciaux 1963-64 des Festivals de Musique du Québec participeront au concert de gala qui aura lieu le 6 juin, à la Place des Arts.

Le lauréat du concours des Festivals, Gaston Brisson, jeune musicien de 23 ans, de Rimouski, interprétera le premier mouvement du Concerto en Fa mineur de Chopin. Mlle Cécile Bérard, gagnante du deuxième prix, une pianiste de 22 ans, de Trois-Rivières, jouera les Variations Symphoniques de César Franck. Eric Paci, 20 ans, domicilié à Montréal, interprétera le premier mouvement du Concerto en si bémol mineur, de Tchaikowsky, alors que Mlle Lorraine Prieur, 18 ans, de Saint-Lambert, exécutera le premier mouvement du Concerto en ré mineur, de Claude Champagne.

A l'occasion de ce concert, M. Wilfrid Pelletier dirigera l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Le programme comprend aussi quatre chorales réunies en un seul choeur : la chorale Sainte-Cécile du Séminaire de Chicoutimi; la chorale du Collège des Ursulines, de Québec; les Jongleurs de la Gamme, de Montréal; et le Choeur Laurentien, de Montréal. Les quatre ensembles interpréteront le Choral du 3e Acte des "Maitres Chanteurs", de Wagner, et des extraits de l'opéra "Prince Igor", d'Alexandre Borodine.

ROBIN SINATRA — Frank Sinatra jouera un gangster de Chicago du nom de Robbo qui essaie d'être un Robin des Bois moderne en volant les riches pour donner aux pauvres, dans la comédie musicale "Robin and the 7 Hoods". Sammy Davis Jr, Bing Crosby et Dean Martin joueront à ses côtés.

Frédéric Rossif se penche sur le mystère des bêtes

Frédéric Rossif, qui a déjà donné deux réussites exceptionnelles du film-document avec "Le temps du Ghetto" et "Mourir à Madrid", présente cette fois avec "Les Animaux", qu'il a tourné lui-même dans les réserves zoologiques, une étonnante symphonie des formes et de la vie en se penchant sur le mystère des bêtes.

C'est en somme l'épopée de la vie animale qui prend naissance à la création du monde pour aboutir à l'homme. Tous les enfants, dès qu'ils commencent à voir, découvrent avec émerveillement les animaux fraternels. Cet émerveillement, cette fascination devant les êtres vivants, ce film entend nous les rendre à nouveau sensibles, réveiller notre conscience d'adulte à ce bouleversant mystère qui unit notre espèce à l'espèce animale.

Neuf parties embrassent cette action dans l'espace et le temps : les premières cellules libres, les animaux-plantes, les formes vivantes et la préhistoire et leur évolution au terme de laquelle l'homme apparaît. Dans le monde d'aujourd'hui subsistent des refuges où l'animal est encore roi : l'Afrique, l'Amérique du Sud, Bornéo, les terres polaires... Et plus près de nous, c'est l'univers fantastique, industrieux des insectes, les bêtes de nos forêts et de nos montagnes auprès desquelles nous vivons sans les voir.

Les dernières parties du film ont pour but de nous révéler cette vie des bêtes, aussi dramatique, aussi passionnée, aussi menacée que la nôtre.

La dure loi de la lutte pour la vie où le faible succombe, la guerre incessante d'espèce à espèce, d'espèces entre elles, sur terre, sous l'eau, dans l'air... Partout les bêtes se guettent pour se détruire. Et aussi pour s'aimer... Chaque printemps, c'est la grande fête de la fécondité et de la naissance, les jeux, la joie de la vie...

Mais si l'animal est notre ancêtre, il est aussi notre proie et parfois notre champ d'expériences.

Au Zoo de Moscou, la théorie du professeur Pavlov pourra-t-elle reconstituer le paradis terrestre ?

Scénario et réalisation des "Animaux" sont de Frédéric Rossif. Les commentaires sont dits par Maurice Escande de la Comédie Française; Lucrelle Ranson, Martine Sarcey, Jean-Marc Bory et Jean-Pierre Marielle. La musique est de Maurice Jarre.

Beatty, chanteur

Hollywood. — Warren Beatty fera ses débuts comme chanteur dans le film "Mickey One."

Eleanor Parker revient au Cinéma

Hollywood (UPI) Eleanor Parker, qui n'avait pas tourné de films depuis quelques années, a été engagée pour tenir le rôle d'une baronne dans le film "The Sound of Music."

AU CORONET — Longtemps après les avoir vus, vous garderez encore un chaud souvenir des sensationnels chanteurs-impressionnistes LES BALADINS... artistes au talent irrésistible. Venez les applaudir AU CORONET dès ce soir. Au même programme, PHEDRA, formidable danseuse égyptienne et MARCEL TARDIF, chanteur et m.c.

CINEAC — Air climatisé — Place LAURIER 653-2112
LA SOIF DE LA JEUNESSE — Connie Stevens — Diane McBain
AUSSI : LE COURRIER DE L'OR — Randolph Scott — Virginia Mayo
2 films en couleurs

IMPERIAL
EN COULEURS : Drame prenant, filmé sur les lieux en Hongrie.
"LE VOYAGE"
Deborah Kerr & Yul Brynner
Un "suspense" rarement présenté à l'écran !
"LE JOUR OU L'ON DEVALISA LA BANQUE D'ANGLETERRE"
Aldo Ray & Elizabeth Sellars

ESCADRILLE PANTHERE — Couleurs — Van Johnson & Walter Pidgeon
"VENUS AU VISON" — CinémaScope — Elizabeth Taylor & Laurence Harvey
CINEMA SILLERY

UN CHEF-D'OEUVRE DE PERFECTION UN TRIOMPHE...!
★★★★
5e SEMAINE !
COMME DIEU M'A FAITE
EN SUPERBES COULEURS
LE MIRACLE DES LOUPS
DYALISCOPE
TERRAIN DE STATIONNEMENT
Cinéma CANARDIERE — Situé au centre d'achats de La Canardière
Tél.: 661-8575

LAURIER
Orson Wells, Eleonora Rossi Drago
"DAVID ET GOLIATH"
Natalie Wood, Robert Wagner
"LES JEUNES LOUPS"
2 CinemaScopes en Couleurs

PRINCESSE
Toujours jolie et sentimentale... plus filmé en couleurs :
"LA FEMME ET LE PANTIN" — Brigitte Bardot & Antonio Vilar
"AUTOPSIE D'UN MEURTRE" — James Stewart & Lee Remick
"RAID CONTRE LA PEGRE" — Keith Andes & Gene Evans

STUDIO 9
9, rue St-Louis — 523-9740
AU THEATRE DE L'ESTOC
CE SOIR à 7 h.30 et 9h.45
un film de MICHELANGELO ANTONIONI
L'ECLIPSE
PRIX du Jury CANNES 1962
version française
Alain Delon — Monica Vitti
— Commençant demain —
CONCRETE JUNGLE
Un film de Joseph Losey

un!
deux!
trois!
PARTEZ!

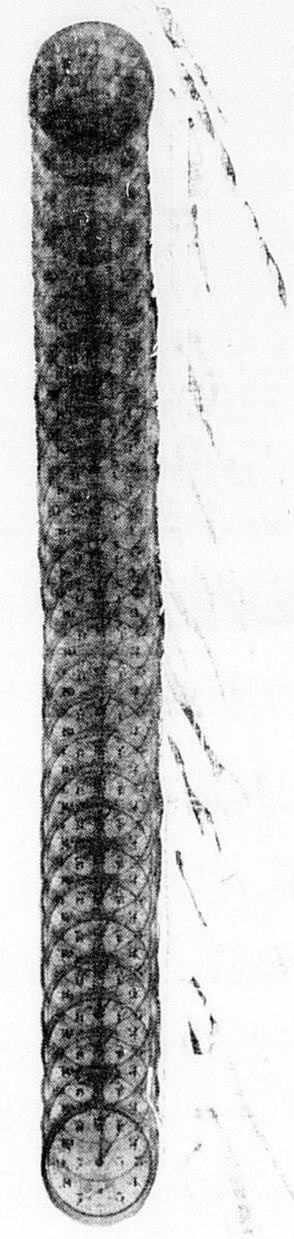

MIS A MORT! EXECUTE par strangulation à la GARROTTE!
Les MALFAITEURS
aussi SCOPE et COULEURS
INOUBLIABLE! PIERRE BRICE - ALAN STEEL
SCOPE et COULEURS
ZORRO contre MACISTE
JUSQU'A JEUDI SOIR Aux 2 Cinés
525-9340 CARTIER et LAIRET 522-5080

CAPITOL — UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
A 2h.40, 6h., 9h.30
BOB HOPE, ANITA EKBERG
'CALL ME BWANA'
en couleurs
Aussi à 1h., 4h.20, 7h.45
VINCENT PRICE
"DIARY OF A MADMAN"
en Technicolor
4 JOURS COMM. JEUDI
à 2h.40, 5h.55, 9h.20
Voyez ce qui arrive à PAPA ... quand son bébé devient un BEAU BEBE !
James Stewart · Sandra Dee
TAKE HER, SHE'S MINE
Second long métrage
à 1h.10, 4h.30, 7h.50
"M.-M." ou "MONROE", il ne fait aucun doute qu'il s'agit de l'irrésistible . . .
Narrated on the screen... la persona by ROCK HUDSON
MARILYN
CENTURY-FOX
Attraction supplémentaire
à 1h., 4h.20, 7h.40
"KINGDOM OF THE SAGUENAY"
en couleurs

Empire
JEANNE MOREAU
STANLEY BAKER
EVA
GRANDE PRIMEUR

CINEMA de PARIS & PIGALLE
CARY GRANT DORIS DAY
UN SOUPÇON DE VISON
CINEMASCOPE COULEURS
GIG YOUNG
AUDREY MEADOWS
Egalement à l'affiche
TONY CURTIS
LE HEROS D'IWO JIMA

VOUS TREMBLEREZ DE RIRE EN VOYANT NOS DEUX NIGAUDS AUX PRISES AVEC LE MONSTRE !
BUD ABBOTT et LOU COSTELLO dans DEUX NIGAUDS contre FRANKENSTEIN
2 GRANDS FILMS 2e SEM.
VICTOR MATURE MARI BLANCHARD
TECHNICOLOR
LE PRINCE DE BAGDAD
A L'AFFICHE AUX 3 CINEMAS
VICTORIA • CLASSIC • RIALTO

on peut maintenant voyager à crédit par le CN

Voyagez par le CN. Vous paierez plus tard.

1. LE VOYAGE À CRÉDIT : Pas de déboursé initial. Jusqu'à 36 mois pour rembourser. Prêt minimum de $50. Le plan englobe le transport par train, les repas, des places de voiture-salon et de voiture-lits, les services des hôtels du CN lorsqu'on s'y rend par train du CN, les voyages organisés Maple Leaf au Canada, les voyages Train-Auto, les croisières en Alaska et les services maritimes le long des côtes.

2. "PARTEZ MAINTENANT, PAYEZ PLUS TARD" : Tout est porté à votre compte! L'ensemble des services du CN et en outre des attractions ne dépendant pas directement du CN. Le transport par le train partout en Amérique du Nord, les repas, des places de voiture-lits et de voiture-salon, des chambres dans les hôtels du CN ou Hilton-Statler, les voyages organisés, des voyages par fer et par mer. Versement initial de 10 p. 100; jusqu'à 24 mois pour rembourser. Prêt minimum de $100.

3. LA CARTE DE CRÉDIT CN-TCA : Commode pour le voyageur qui a beaucoup d'affaires à traiter. Cette carte vous assure plus de services que toute autre carte de crédit canadienne. On porte à votre compte le transport par train, les repas, les places de voitures-lits, les frais dans les hôtels du CN ou Hilton-Statler, les messageries, les télégrammes, la location de voitures. Votre compte vous est adressé tous les mois.

Consultez le CN. Renseignez-vous sur les trois plans de crédit qu'il vous offre. En même temps, renseignez-vous sur les autres Trois Grands du CN; les tarifs réduits Rouge, Blanc et Bleu. Tout le monde peut voyager grâce au CN !

CN

prenez le train, arrivez plein d'entrain.

Recommandation pour le secteur hospitalier

Des négociations sur une échelle provinciale

Le comité parlementaire de la fonction publique recommandera à la Législature d'inclure dans le Code du Travail des dispositions qui permettront la négociation sur une échelle provinciale dans le secteur hospitalier. Cette proposition du ministre du Travail a été acceptée par tous les membres du comité parlementaire de la fonction publique, qui a entrepris hier de formuler des recommandations précises sur les amendements à apporter au Code du Travail dans le secteur de la fonction publique, recommandations sur lesquelles s'amorcera le débat à la Chambre.

Un point important de la formule de négociation que le comité recommande à la Législature est que le gouvernement participera à toutes les étapes de la négociation dans le secteur hospitalier et non seulement aux phases des demandes économiques. C'est une victoire pour les employés d'hôpitaux, qui avaient demandé, lors des audiences publiques, que le gouvernement soit à la table des négociations tandis que les associations hospitalières s'y étaient opposées.

En gros, dans l'établissement des conditions de travail dans le secteur hospitalier, on aura une convention-maîtresse à l'intérieur de laquelle on fera des négociations locales, en tenant compte des différences régionales et des différentes catégories d'employés.

De toutes les formules proposées par les experts pour la négociation proprement dite, les membres du comité on' adopté celle du Conseil conjoint permanent. Ce conseil serait formé de représentants des associations représentatives d'hôpitaux, de représentants du ministère de la Santé, et d'une partie syndicale composée de représentants des associations d'employés: ouvriers, non-professionnels et infirmières. La négociation au sein d'un tel conseil prendrait l'allure d'un processus continu d'accommodements entre les parties, au fur et à mesure que des problèmes nouveaux surviendraient.

REGLEMENT DES CONFLITS

Quant au règlement des conflits, que la négociation se fasse au niveau local, régional ou provincial, le comité est d'avis qu'un même tribunal devrait disposer des différends de négociation dans le secteur hospitalier. Le tribunal serait composé de trois membres: un président et deux arbitres. Le président serait désigné conjointement par la partie patronale et la partie syndicale.

Si les parties ne s'entendent pas sur ce choix, le ministre du Travail le nommerait d'office, à même une liste d'au moins 25 noms dressée annuellement par le ministre après consultation au Conseil supérieur du Travail.

M. Dozois a formulé certaines réserves sur ce dernier point, disant qu'il serait préférable que le président, lorsque les parties ne s'entendent pas sur son choix, devrait être désigné par une personne indépendante, par exemple le juge en chef de la Cour de magistrat. L'argument de M. Dozois est que le gouvernement en tant qu'employeur pourrait désigner à même la liste de 25 personnes un individu qui serait plus sympathique qu'un autre au gouvernement. "Je ne mets pas en doute l'intégrité morale et intellectuelle des gens qui seront choisis par le ministre et le Conseil du Travail, a dit M. Dozois, mais le public le fera peut-être advenant une sentence arbitrale favorable au gouvernement dans un cas où le président du tribunal aura été désigné par le ministre. Ceci pourrait discréditer tout le système et créer un problème plus grave que ceux que nous voulons éviter."

Les craintes de M. Dozois n'ont pas été partagées par les membres libéraux du comité et la recommandation des experts a été adoptée telle quelle.

Quant aux conflits de droit, le rapport des experts soumet que tout grief survenant pendant la durée d'une convention collective doit être soumis finalement à l'arbitrage, dont la décision est finale et lie les parties. Seuls les griefs, c'est-à-dire les conflits d'interprétation ou d'application de la convention iraient de plein droit à l'arbitrage.

LE SECTEUR MUNICIPAL

Dans le secteur municipal, les membres du comité ont adopté intégralement le rapport des experts, n'apportant qu'une légère modification au texte en regard de l'article 50 du bill 54, relatif au droit de renvoi.

Les propositions du comité à la Législature seront assez simples puisqu'on recommande le maintien du mode actuel de négociation collective entre les corporations municipales et les syndicats.

Quant à l'article 50 du bill 54, il contient une disposition qui dit que la convention collective ne doit contenir aucune clause ou condition venant en conflit avec les droits et pouvoirs attribués par la loi aux autorités municipales ou scolaires en matière d'engagement, de suspension et de renvoi de leurs employés. Cette disposition a fait l'objet de représentations contradictoires lors des audiences publiques du comité, le patronat y étant favorable et la Fédération des employés des corporations scolaires et municipales s'y opposant.

A la suggestion du ministre de l'Education, après intervention de M. Gervais, le comité a décidé que, comme il s'agit de droit public, il était préférable de recommander à la Législature que le droit de renvoi soit soumis à des dispositions législatives pour protéger les employés municipaux contre l'arbitraire.

Quant à l'arbitrage, étant donné le caractère local des négociations, le comité suggère l'établissement de tribunaux locaux d'arbitrage. Chaque tribunal sera formé de trois membres, un président et deux arbitres. Le président sera désigné conjointement par les deux parties; si ces dernières ne s'entendent pas sur ce choix, le ministre du Travail le nommera d'office à même une liste d'au moins 25 noms dressée annuellement par le ministre du Travail après consultation au Conseil supérieur du Travail. Chaque partie pourra désigner un nombre suffisant de personnes pouvant agir comme arbitres selon les catégories d'employés en cause.

M. Dozois a fait remarquer que le secteur public n'était pas représenté au Conseil supérieur du Travail et qu'il serait capital qu'il le soit, étant donné que c'est le Conseil qui aide le ministre à dresser la liste de personnes susceptibles de présider des tribunaux d'arbitrage.

Le ministre du Travail a répondu qu'il avait considéré ce fait et qu'il se proposait d'y remédier, soit en nommant des représentants du secteur public au Conseil dès qu'il y aura des ouvertures, soit en modifiant les structures mêmes du Conseil.

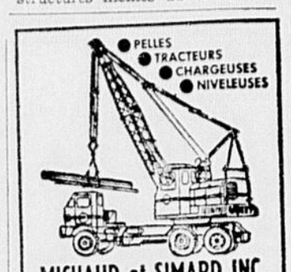

MICHAUD et SIMARD INC.
Vente et location
681-3571

Le besoin de la province en énergie électrique en 1994: 60 millions de c.v.

M. J.-C. Lessard

TORONTO (PC) — Le président de l'Hydro-Québec, M. Jean-C. Lessard, a prédit hier que le besoin d'énergie électrique du Québec passera de $8,000,000 de chevaux-vapeur en 1964 à 60,000,000 de c.v. en 1994.

Dans une causerie qu'il a prononcée devant l'Association nucléaire du Canada, il a dit qu'une partie de cette demande sera fournie par les ressources hydrauliques demeurées jusqu'ici inexploitées et que le reste sera fourni par des centrales nucléaires.

Au cours d'une conférence de presse qu'il avait accordée lundi, M. Lessard avait donné à entendre que des centrales nucléaires seraient aménagées au Québec vers la fin des années 1970.

Le président de l'Hydro-Québec a dit que les demandes des consommateurs pour plus d'énergie électrique se font incessantes. Pour répondre à cette demande, l'expansion doit se poursuivre sans répit.

"Pour l'Hydro-Québec, les 8,000,000 de c.v. d'aujourd'hui devront s'établir à 16,000,000 en 1974, à 32,000,000 en 1984 et 10 ans plus tard, nous aurons besoin d'une puissance énergétique de 60,000,000 de c.v. si le taux de la demande demeure constant.

M. Lessard a dit que personne ne sait ce que nous réservent les 30 prochaines années en ce qui a trait aux nouvelles demandes d'énergie électrique.

"La grande majorité des appareils et de l'équipement électrique dont nous nous servirons dans 30 ans n'ont pas encore été inventés. Quels seront les effets des systèmes électriques de signalisation routière, les nouveaux systèmes d'éclairage et de chauffage vis-à-vis de la demande d'énergie électrique ?"

Il est évident, a conclu M. Lessard, que le Québec et les autres provinces dont les ressources hydrauliques ne sont pas actuellement exploitées à leur maximum doivent néanmoins demeurer en contact étroit avec les progrès réalisés dans l'application de nouvelles sources d'énergie.

Il est également évident que l'énergie nucléaire était la source vers laquelle les principaux développements doivent être concentrés.

Pavages de cours d'écoles

Aucun crédit de la Voirie n'est prévu

La coutume établie de procéder au pavage des cours d'écoles de la province à même les crédits votés par la Chambre au ministère provincial de la Voirie n'est autorisée par aucun texte législatif.

C'est ce qui ressort d'un avis légal émanant du conseiller juridique du bureau du premier ministre dont on a saisi, hier matin, les membres du comité des Comptes publics de la Législature.

Le premier ministre Jean Lesage a fait part de l'avis qu'il a demandé à ce sujet à son conseiller juridique, Me Louis-Philippe Pigeon, après que l'Opposition eut soulevé un violent débat sur cette question au cours de l'étude des demandes de crédits du ministère provincial de la Voirie.

Me Pigeon rappelle également que rien dans la Loi de la Voirie ne prévoit l'exécution de travaux de cette nature à même les crédits votés annuellement à la Voirie.

Interrogé par l'Opposition au sujet de la politique qu'il entendait suivre en ce domaine à l'avenir, Me Bernard Pinard a expliqué qu'il a reçu jusqu'à présent des demandes totalisant $1,200,000 pour de tels travaux.

Il a précisé que son ministère entend réaliser de tels travaux pour une somme de quelque $300,000, soit $100,000 concernant des engagements contractés l'an dernier et $200,000 concernant des engagements nouveaux.

Par ailleurs, le ministère de l'Education voit maintenant à inclure dans ses plans et devis lors de la construction de nouvelles écoles le terrassement et le recouvrement en asphalte de la cour de récréation.

COSETTE

Employer la peinture Sico, c'est Siconnaître!

Participez au SWEEPSTAKE NESCAFÉ*. Grand prix: $10,000.00 ou $100.00 par mois pendant 10 ans! Vingt et un autres prix de $1,000.00 chacun. Jamais on n'a vu concours plus facile! Vous n'avez qu'à acheter un bocal de café instantané Nescafé de n'importe quel format portant l'étiquette spéciale du Sweepstake. Ecrivez en lettres moulées vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso de l'étiquette et adressez-la à case postale 6339, Montréal. Ne croyez pas que vous ne gagnerez jamais; il suffit d'une fois... cette fois-ci!

NS64-2F

*MARQUE DÉPOSÉE Un fac-similé convenable de l'étiquette peut remplacer la formule d'inscription. Les personnes choisies devront bien répondre à une question de qualification afin de gagner.

Les Indiens l'emportent par 13-3

L'ÉVÉNEMENT

Québec, mercredi 27 mai 1964

Les Sabourinades sportives

avec Roland Sabourin

GEOFFRION MONTRERA PLUS D'INTERET

Peu de temps après la nomination de Bernard "Boom-Boom" Geoffrion comme instructeur des As de Québec, nous avons rencontré Adjutor Côté. Nous n'avons pu nous empêcher de lui demander ce qu'il pensait de cette nomination.

"Je pense bien qu'il fera un très bon homme", a été la première réponse du vétéran joueur de hockey. En tout cas, je l'ai rencontre il y a une dizaine de minutes et il m'a parlé plus que Curry avait réussi à le faire en deux ans". Ce seul geste de Geoffrion a réussi à lui conquérir l'admiration d'un athlète qui s'y connait dans le hockey. Le "Boomer" en gagnera d'autres avant longtemps.

Dès maintenant, nous avons la conviction que Geoffrion portera un plus grand intérêt à l'organisation générale des As de Québec que l'a fait son prédécesseur. Curry ne se dérangeait jamais pour assister aux joutes juniors, quand il était en ville, et nous savons qu'il entretenait très peu de relations avec les responsables des joueurs qui sont supposés être les futurs As.

La situation sera différente avec Geoffrion. Il se dérangera pour aller voir ces jeunes et nous savons qu'il se fera un plaisir de les rencontrer personnellement et discuter en plus avec ceux qui en sont responsables. Ce seul geste sera un stimulant pour ces jeunes athlètes qui ont déjà fait de Geoffrion leur idéal dans le hockey parce qu'ils ont eu l'occasion de le connaître comme joueur plus que tous ceux qui l'ont précédé à la direction des As.

Nous savons également que le directeur des clubs-fermes, Paul Dumont et ses associés comptent beaucoup sur l'appui moral de Geoffrion.

ON LUI DONNERA LE MATERIEL NECESSAIRE

Geoffrion n'est pas sans savoir qu'il commence au bas de l'échelle. Il ne prétend pas tout connaître dans son nouveau métier. Tout ce qu'il veut est qu'on lui donne tout au moins l'opportunité de nous montrer ce qu'il est capable de faire. Le sort a voulu que Québec soit la ville où il fera ses premiers pas dans le difficile métier que peut être celui d'instructeur d'une équipe de hockey.

A tous les endroits où il est passé depuis sa nomination comme instructeur, "Boom-Boom" s'est montré très conscient de ses relations extérieures. Il s'est fait un plaisir d'être poli envers tous. Avant même d'envoyer son équipe sur la glace, il veut être l'ami de tous. Cet homme serait fort désappointé si on décidait de le condamner avant même d'avoir joué sa première rencontre officielle.

Rappelons-nous que ce sont les bons joueurs qui font les bons instructeurs. Si les dirigeants des Canadiens et des As voient à fournir à Geoffrion les athlètes nécessaires pour une bonne équipe, il fera tout aussi bien que les autres qui auraient pu obtenir le poste.

Personnelllement, une chose qui nous rassure est que MM. David Molson et Sammy Pollock désirent que Geoffrion ait du succès comme instructeur. Pour cette raison, ils le combleront plus que tous ceux qui l'ont précédé depuis que les relations As-Canadiens ont tourné pour le mieux. Les Canadiens désirent Geoffrion à Québec, et par surcroit les dirigeants des As sont heureux de l'accueillir. Pour le moment, nous ne pouvons demander une situation plus heureuse.

Après tout, nous ne pouvons oublier qu'un instructeur n'est pas jugé sur sa popularité mais bien par les victoires que son équipe remporte.

PARMI LES NOTES DU MERCREDI MATIN . . .

Les golfeurs de compétition de la région ont très bien accueilli cette idée de faire revivre le Tournoi du Printemps, qui aura lieu au Club Cap-Rouge, le 6 juin . . . Il leur fournira une très bonne préparation pour le tournoi "Duc de Kent" qui aura lieu les 4 et 5 juin. . . Auparavant, il y aura "field day" à St-Georges de Beauce et l'Ile d'Orléans . . .

Même si la chose semble inévitable, à la suite des discussions qui ont eu lieu à la Commission de l'Exposition Provinciale et à l'Hôtel de Ville, les As n'ont pas encore signé le contrat pour la location du Colisée . . . Nous n'avons pu savoir si les dirigeants de l'équipe de la Ligue Américaine s'en tiendraient à leurs demandes générales . . .

Claude Larose serait le candidat logique à la succession de Bernard Geoffrion, a-t-on répété à Montréal . . . Nous aimons tout autant Léon Rochefort, qui a rendu d'excellents services aux As au cours de la dernière . . . En tout cas, si "Cheesy" ne peut se trouver un poste avec le Bleu, Blanc, Rouge, nous espérons bien qu'on nous le retournera dans la Vieille Capitale . . .

Georges Giguère, le secrétaire des courses du Parc Richelieu, était un visiteur à la piste locale, hier matin . . . Inutile de dire qu'il était fier des résultats de la réunion qui avait dû être transférée à Blue Bonnets, à la suite de l'incendie qui avait eu lieu au Bout de l'Ile . . . Le turf remplace maintenant le trot et amble, à Blue Bonnets, pour une réunion de 42 jours dont le premier programme aura lieu demain soir . . .

L'assemblée générale annuelle du Club de Curling Jacques-Cartier, avec élections pour le comité de 1964-65, aura lieu ce soir . . . Le président sortant de charge, Jean "Bébé" Chantal invite tous les membres à se faire un devoir d'être présents . . .

LE TOUR DU SAINT-LAURENT 1964 : Les dirigeants du Tour du Saint-Laurent ont convoqué les journalistes, hier après-midi, pour leur apprendre que 12 pays européens dont la France, participeraient à la classique de 1964. Ce cliché a été réussi au cours de la conférence d'information. On aperçoit de gauche à droite : M. Jean Bélanger, M. Paul Vachon, président et gérant général du Tour du Saint-Laurent, M. Benoit Gingras, surintendant de Simpsons-Sears, et M. André Vaillant, coordonnateur du Tour.

Le Tour accueillera 12 équipes d'Europe

Par Claude LAROCHELLE

Le coordonnateur du Tour cycliste du Saint-Laurent, André Vaillant, a annoncé, hier, au cours d'une conférence d'information au restaurant Louis-Hébert de Simpsons-Sears de la Place Fleur-de-Lys, qu'un voyage fructueux en Europe lui avait permis de recruter 12 pays d'outre-atlantique pour la classique de 1964.

Ces pays sont la Hollande, la Belgique, la France, l'Autriche, la Yougoslavie, l'Italie, la Russie, la Pologne, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse, l'Angleterre, et la Tunisie. Pour la France, il s'agit de sa première participation au Tour cycliste du Saint-Laurent.

André Vaillant qui était accompagné du président du Tour, M. Paul Vachon, a également fait savoir que les dirigeants de cette classique annuelle étaient à recruter 13 équipes nord-américaines, et que l'Ontario, les Etats-Unis, la Colombie-Britannique et le Canada avaient déjà promis des équipes officielles.

1,500 MILLES

Comme on l'a déjà annoncé, le Tour du Saint-Laurent qui en est à sa 11e année d'existence, durera 15 jours cette année, sera réparti sur 16 étapes couvrant un grand total de 1,500 milles, aura comme point de départ Matane, dans le Bas du fleuve, poussera une pointe jusqu'au Saguenay, et envahira un pays de montagnes en passant par La Malbaie.

Les cent cyclistes prendront le départ à Matane le 26 juillet et termineront la compétition par un circuit fermé, à Québec, le dimanche 9 août.

Le parcours qui avait été annoncé au préalable a été légèrement modifié. Les changements concernent les 13e, 14e et 15e étapes. Les cyclistes devaient d'abord se diriger vers La Malbaie pour ensuite atteindre Chicoutimi, et revenir enfin à Québec dans la 15e étape en passant par le Parc des Laurentides. Mais il est maintenant établi que les coureurs emprunteront la route du Parc des Laurentides pour se rendre à Chicoutimi, avant de poursuivre leur route vers La Malbaie et Québec. Le tracé a tout simplement été inversé.

SANCTION DE L'UCN

Au cours de la même conférence d'information, on a appris que l'Union cycliste Nationale avait accordé sa sanction officielle au Tour de 1964. Cette sanction a été accordée lors d'une assemblée spéciale du Bureau de direction de l'UCN tenue à Duvernay, le 24 mai, à la suite d'une entente entre le Tour du Saint-Laurent et le Tour Cycliste Saguenay-Lac Saint-Jean au sujet du parcours dans la région du Saguenay.

Après avoir annoncé que le fameux Adolf Christian n'accompagnerait pas l'équipe d'Autriche parce que ce pays nous réservait de meilleurs cyclistes, André Vaillant a fait savoir que la participation de l'Italie n'était pas tout à fait assurée. Les organisateurs n'ont pas encore reçu le document officiel de l'équipe de Milan qui doit représenter l'Italie.

Par ailleurs, l'on a appris que la Russie avait décidé de ne pas participer au Tour de l'Avenir cette année justement pour garder ses athlètes en forme pour le Tour du Saint-Laurent.

Enfin une figure bien connue du cyclisme, Ange Roussel, sera à la tête d'une délégation d'un pays arabe, la Tunisie.

En ce qui a trait aux 13 équipes nord-américaines, les dirigeant espèrent présenter trois équipes de la province de Québec dont l'équipe officielle de la province si l'UCN veut bien donner son assentiment. Les équipes du Québec se joindraient ainsi à l'Ontario, aux Etats-Unis, à la Colombie-Britannique et au Canada. Le Tour n'aurait plus qu'à recruter six autres équipes à travers le continent nord-américain afin de compléter le contingent au nombre maximum de 100 participants.

"Il est inutile de rappeler que le Tour du Saint-Laurent est une course sur invitation et que cette année, nous respecterons cette formule, de dire Vaillant. Nous n'accepterons que ceux seulement qui auront donné leurs preuves, ou qui encore auront un bon palmarès. Cette politique n'est pas pour éloigner les Canadiens du Tour, mais simplement pour les stimuler à s'entrainer, à s'enrichir dans ce sport pour se mériter une place sur le Tour du Saint-Laurent.

BOURSES SPECIALES

Afin d'encourager les cyclistes nord-américains, la direction du Tour leur accordera des bourses spéciales qui leur seront exclusivement réservées. Le premier nord-américain sera gratifié de $1,000, le deuxième de $500, le troisième de $300, le quatrième de $250, le cinquième de $200, du sixième au quinzième $150, du 16e au 30e $100, du 31e au 40e $80.

En outre, la première équipe nord-américaine sera gratifiée de $200, la seconde de $150, la troisième de $100, la quatrième de $50.

Dans le cadre des festivités du Tour du Saint-Laurent, les organisateurs tentent de mettre sur pied quatre jours de manifestations dans chaque ville-étape.

On sait que le Tour, après s'être ébranlé à Matane le 26 juillet, s'arrêtera ensuite à Rimouski, Montmagny, Thetford-Mines, Drummondville, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Duvernay, Joliette, Trois-Rivières, Québec, Chicoutimi, La Malbaie, et de nouveau Québec.

Gain facile contre les Athlétiques

par Léonce JACQUES

La première joute de la saison entre les Indiens et les Athlétiques, les deux clubs de Québec dans la ligue Provinciale, a été disputée hier soir au stade du Parc Victoria et elle s'est traduite par un choc... choc causé par les Indiens et encaissé par les Athlétiques.

Dans une rencontre monotone qui dura près de trois heures, les Indiens effectuèrent une poussée de six points dès la première manche pour finalement remporter une victoire facile de 13-3 aux dépens de leurs adversaires.

Les vainqueurs frappèrent un total de seize coups sûrs aux dépens de trois lanceurs des Athlétiques et profitèrent de quatre erreurs de ces derniers pour ne faire qu'une bouchée de leurs rivaux. Jacques Grenier, qui débuta au monticule pour les Athlétiques fut envoyé aux douches après seulement deux tiers de manche, après avoir accordé trois coups sûrs trois buts sur balles et six points aux Indiens. Grenier a subi son premier revers de la saison contre aucune victoire.

Reynald Bélanger, qui lança les cinq premières manches en faveur des Indiens, a remporté son premier gain contre aucune défaite. Il fut remplacé par Jean Lemelin au début de la sixième manche, alors que les Indiens avaient déjà une avance confortable de 13-2 dans la joute.

Après avoir pris une avance de 6-1 à la première manche, les Indiens l'augmentèrent à 10-1 dans la troisième et à 13-2 dans la quatrième. En tout et partout, Bélanger limita les Athlétiques à deux coups sûrs et les trois autres, tous des simples, furent réussis aux dépens de Lemelin.

Dans la première moitié de la première manche, on vit onze joueurs des Indiens défiler au bâton, première moitié de manche qui fut marquée de trois coups sûrs, trois buts sur balles deux erreurs, et un mauvais lancer. Un grand total de vingt-cinq joueurs furent utilisés par les deux clubs au cours de ce marathon.

Jacques Lachance des Indiens réussit le plus long coup de la soirée, un triple à la première manche, tandis que ses coéquipiers Jacques Pouliot, Yvon Lacasse et Raymond Huot y allèrent de chacun un double.

Ce soir, dans une autre joute régulière de ce circuit, les Athlétiques recevront la visite des Mineurs de Thetford.

Indiens	604	300	000—13 16 2
Athlétiques	100	101	000—3 5 4

Bélanger, Lemelin (5) et Huot; Grenier, Léveillé (1), St-Hilaire (4) et Sénéchal.

L. G.—Bélanger, L. P.—Grenier.

Baseball-Optimiste ce soir

Après une semaine complète de joutes, les ligues de baseball mineur patronnées par le club Optimiste-Québec feront leur ouverture officielle ce soir, à 6 heures 30, sur les deux losanges au Parc Victoria.

Dans la ligue Pony, les champions de l'an dernier, les Yankees recevront la visite des Dodgers. L'instructeur des champions des deux dernières années, André Marceau, n'a pas dévoilé quel serait son artilleur. Edouard Fréchette, instructeur des Dodgers, a laissé entendre que Raynald Fortier serait envoyé au monticule ce soir. Actuellement, les Dodgers ont gagné la seule joute qu'ils ont pu disputer à date, soit 5-4 contre les Tigres de Michel Normand, alors que les Yanks ont perdu 6-2 contre les Orioles de Paul McGee.

Chez les plus jeunes de la Little League "A", le plus vieux circuit de la chaine Optimiste avec une 9e année d'existence, les Braves et les Cardinaux en viennent aux prises. Daniel Burke ou Daniel Gilbert sera

(Suite à la page 12, 6e col.)

Journée d'ouverture du club Royal Quebec

La journée d'ouverture officielle du calendrier du club de golf Royal Quebec, pour la saison 1964, aura lieu samedi, nous a confirmé hier Alfred Chouinard, capitaine du club de Boischatel.

Comme le veut la tradition, il y aura le match entre l'équipe du Président (Jean-Paul Fortin) et celle du Vice-président (Robert Poulette). Le tout sera suivi d'un cocktail, buffet et danse.

Toutefois, le capitaine Chouinard nous déclarait hier qu'il est de son intention d'attacher plus d'importance à la partie mixte du tournoi d'ouverture. Il compte sur la coopération des membres pour en faire un succès complet.

C'est ainsi que les départs entre midi et 2 heures de l'après-midi ont été réservés pour tous ceux et celles qui aimeraient à participer au tournoi mixte. Les équipes seront formées après tirage au sort, demain soir.

Tous les membres intéressés, tant chez les dames que chez les hommes, n'ont qu'à placer leurs noms sur les feuilles affichées au club ou s'adresser au préposé aux départ, Jean-Louis Garneau.

Le capitaine du club n'a pas caché qu'il comptait sur la collaboration des membres afin de faire un succès complet de cette journée, surtout en autant que le tournoi mixte est concerné.

Saillant et Saint-Albert remportent la victoire

La ligue de baseball Massicotte a fait l'ouverture de son calendrier régulier lundi soir dernier par la présentation d'un programme double au Parc Marchand Un simple entre le Québec-Ouest et les Braves devait avoir lieu au stade du Parc Victoria mais l'état détrempé du terrain obligea le commissaire à remettre la joute à une date ultérieure.

Dans la première partie, le Saillant a remporté une brillante victoire au pointage de 7 à 2. Après avoir tiré de l'arrière 2 à 0 duant six manches, les équipiers du pilote Yvon Champagne y sont allés de 7 points dans la dernière manche pour donner un gain au lanceur André Boulanger qui espaça 3 coups sûrs.

Pour le Saint-Joseph, le lanceur Marcel Perreault a été le pilier en retirant 12 frappeurs au bâton et en limitant les puissants cogneurs du Saillant à 6 coups sûrs.

Une performance d'un seul coup sûr par le lanceur droitier André Carrier du Saint-Albert et deux coups sûrs du joueur instructeur Jacques Lachance ont permis à ces derniers de vaincre le Beauport au pointage de 4 à 3.

Carrier a retiré 13 frappeurs au bâton tandis que son opposant Raymond Robert a espacé 5 coups sûrs et retiré 3 frappeurs au marbre.

La partie de demain à Beauport entre le Saint-Joseph et le club de l'endroit a été remise. Par contre la joute cédulée au Parc Marchand entre les Braves et le Saint-Albert sera présentée à 8.30 heures au même endroit.

Saillant	000 000 7—	7	6	2
St-Joseph	000 020 0—	2	3	2

Lanceur gagnant : André Boulanger; lanceur perdant : Marcel Perreault.

Beauport	020 010 0—	3	1	1
St-Albert	040 000 x—	4	5	0

Lanceur gagnant : André Carrier; lanceur perdant : Raymond Robert.

La balle-molle au Parc Ferland

La ligue de balle-molle Indépendante du parc Ferland a fait son ouverture, hier soir. L'Impôt a défait le Restaurant Nouvelle-Orléans, 4-3, puis le Roger Barré l'a emporté 22-1 contre l'équipe Alphonse Lafleur.

Carol Courteau a été le lanceur gagnant pour l'Impôt, tandis que Roger Dubuc a subi la défaite dans cette première joute.

Des circuits de Jean-Paul Harvey et Jacques Roy ont aidé le Barré contre le Lafleur qui a évité le blanchissage avec un circuit de Gérard Bouchard. Roch Grondin a été le lanceur gagnant; Ben Johnson, le perdant.

Les Gouverneurs de la Ligue de Hockey Progression, par l'entremise de Monsieur Yves Potvin ont présenté un chèque au montant de $500.00 au Club Progrès du Canada. Ce montant servira à défrayer les frais de transport des habitués de la Colonie de vacances que le club supporte. Cette présentation a eu lieu lors du dîner hebdomadaire du club tenu au restaurant à la Porte St-Jean le 21 mai. Apparaissent sur la photo dans l'ordre habituel de gauche à droite: MM. Gilles Côté, président de la Ligue de Hockey Progression, Roger Leclerc, président du Club Progrès du Canada, Yves Potvin et Albert Simard, gouverneurs de la Ligue de Hockey Progression.

Au Salon de Modes
JEAN COULOMBE INC.
Place Laurier

M. Jean-Guy Fournel

M. Jean-Guy Fournel, gérant général des 2 salons Jean Coulombe Inc., invite les Québécois à venir admirer la nouvelle collection de vêtements printemps-été pour hommes. M. Fournel insiste sur les nouveaux modèles de complets aux coupes qui sauront garder votre aspect d'homme chic et élégant.

VOTRE SUPER-MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE
AUTO-CENTRE WESTERN

LE PNEU ENDOSSE D'UNE GARANTIE A VIE
CONTRE TOUTES LES DEFECTUOSITES ET LES HASARDS DE LA ROUTE

OLYMPIC
SUPER DE LUXE
WESTERN
16.89
NYLON
sans chambre
670/15
750/14
avec reprise
Prix suggéré du manufacturier 31.90
Qualité identique à celle des pneus installés sur les voitures 1964

ROULEZ MAINTENANT
ACQUITTEZ PLUS TARD !

PNEUS A FLANCS BLANCS, SEULEMENT 1.00 DE PLUS

OLYMPIC DE LUXE	OLYMPIC CUSTOM	LANCE
14.89	12.99	8.99
Nylon sans chambre 670/15, 750/14 avec reprise	Nylon sans chambre 670/15, 750/14 avec reprise	Nylon sans chambre 600/16, 670/15 avec reprise
Prix du mfg 24.60	Prix du mfg 20.45	

AUTO-CENTRE WESTERN
VILLE DE QUEBEC
825 DES CAPUCINS (A LA CANARDIERE)
ENTRE L'ANGLO PULP et le MAGASIN DOMINION
Tél.: 529-0528 Ouvert vendredi 9h.30 p.m.
GARAGE ouvert 7 h. a.m. Tél. : 529-1203

CHICOUTIMI
234 Est, Racine
Tél.: 543-0281, 543-2870

JONQUIÈRE
762 St-Dominique
Tél.: 547-9317, 547-9087

Baltimore triomphe des Tigers

UNE AVALANCHE DE COUPS SURS : Les Mets de New York ont affiché une tenue exceptionnelle, hier, en établissant deux records d'équipe pour le nombre de points et de coups sûrs. Les Mets ont cogné 23 coups sûrs et les Cubs ont eu fort à faire comme on peut le juger sur le cliché ci-dessus, alors que le joueur de champ centre Billy Cowan (20) et le troisième-but Ron Santo (10) tentent en vain d'attraper la balle. A l'extrême droite, Joe Christopher croise le marbre pour compter un des 19 points de son club. (Téléphoto PA)

Par 2-1 et Bunker marque un 5e gain

BALTIMORE (PA) — La recrue invincible Wally Bunker a remporté sa cinquième victoire consécutive, hier soir, alors que les Orioles de Baltimore ont vaincu les Tigers de Detroit par 2-1 grâce à un simple du frappeur d'urgence Bob Johnson à la 7è manche.

Au fait, Johnson a frappé pour Bunker aux dépens du lanceur perdant Mickey Lolich, tandis que Bunker et Stu Miller tenaient les Tigers à deux coups sûrs.

Pour sa part, Lolich avait tenu les Orioles à deux coups sûrs pendant les six premiers engagements, même s'il avait accordé un point aux locaux dès la manche initiale avec deux buts sur balles et un simple après deux retraits.

Detroit avait égalé les chances à la 5è reprise grâce à un but sur balles, un simple et un ballon-sacrifice.

Detroit	000 010 000	1	2 1
Baltimore	100 000 10x	2	5 1

Lolich, Navarro (8) et Freehan; Bunker, Miller (8) et Brown. Gagnant : Bunker (5-0). Perdant : Lolich (4-3).

YANKS VAINQUEURS

NEW YORK (PA) — Bobby Richardson y est allé d'un coup sûr au champ intérieur du Cleveland à la neuvième manche hier, pour donner ainsi aux Yankees de New York une victoire de 3-2 sur les Indians.

Après que Clete Boyer lui eut permis de courir au deuxième sur un coup retenu, le frappeur d'urgence Tony Kubek obtint un but sur balles intentionnel.

Phil Linz cogna un simple mais Howard fut retenu au troisième. Mais peu après Richardson frappa un simple qui dépassa Max Alvis et fit compter Howard.

Cleveland	000 001 100	2	8 0
New York	000 200 001	3	12 0

Grant (3-4) et Romano, Azcue (9); Ford, Mikkelsen (9) et Howard. Gagnant : Mikkelsen (3-1). Circuit : Maris (5e).

UN SIMPLE OPPORTUN

BOSTON (PA) — Un simple bon pour un point de Ed Bressoud à la neuvième manche a donné aux Red Sox de Boston une victoire de 3-2 sur Washington hier soir.

Les Red Sox ont déclenché à la neuvième lorsque le lanceur Earl Wilson débuta avec un but sur balles. Dalton Jones cogna un simple qui l'envoya au troisième et le simple de Bressoud brisa l'égalité de 2-2.

Washington	100 001 000	2	8 4
Baston	001 100 001	3	9 1

Daniels, Hannan (6), Kline (9) et Brumley; Wilson (2-2) et Tillman. Perdant : Kline (3-3). Circuits : Clinton (2e), King (5e).

Baseball

HIER

Ligue Américaine
Washington 2, Boston 3
Cleveland 2, New York 3
Detroit 1, Baltimore 2
Chicago à Kansas City
Minnesota à Los Angeles (soir)

Ligue Nationale
New York 19, Chicago 1
Philadelphie 4, Pittsburgh 13
Houston 4, Milwaukee 2
Los Angeles 2, Cincinnati 6
San Francisco à St. Louis (pluie)

Ligue Internationale
Toronto 8, Buffalo 3
Columbus 3, Atlanta 4
Syracuse 7, Rochester 7
Richmond 1, Jacksonville 2

Ligue Babe Ruth
Phillies 3, Mets 6

Ligue Nationale Junior
Verdun à St-Jean (pluie)

Ligue Provinciale
Indiens 13, Athlétiques 3
Plessisville 0, Thetford 3

Ligue Métropolitaine Junior
St-Joseph 5, Beauport 4

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Washington à Boston
Cleveland à New York
Detroit à Baltimore (soir)
Chicago à Kansas City (2)
Minnesota à Los Angeles (2)

Ligue Nationale
New York à Chicago
Los Angeles à Cincinnati (soir)
San Francisco à St. Louis (soir)
Philadelphie à Pittsburgh (soir)
Houston à Milwaukee (soir)

Ligue Babe Ruth
White Sox vs Phillies

Ligue Massicotte
Saillant vs Québec-Ouest

Ligue Nationale Junior
St-Jérôme à Verdun

Ligue Provinciale
Thetford vs Athlétiques

Ligue Métropolitaine Junior
Parc Marchand vs Montmorency

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	21	14	.600	—
San Francisco	22	15	.595	—
St. Louis	22	17	.564	2
Pittsburgh	22	17	.564	2
Milwaukee	21	17	.553	1½
Cincinnati	19	18	.514	3
Houston	20	22	.476	4½
Los Angeles	18	22	.450	5½
Chicago	14	21	.400	7
New York	12	28	.300	11½

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Thetford Mines	3	1	.750	—
Plessisville	4	3	.571	1½
Indiens	3	4	.429	1½
Athlétiques	1	3	.250	2

Le vendeur Merc vous invite à

comparer

la force de traction d'un Merc à celle de tout hors-bord concurrent d'égale puissance

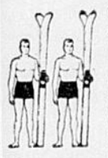

Vous avez peut-être entendu dire que le Merc est un moteur de course... mais qu'il ne tire pas. C'est vrai que les Mercs gagnent la plupart des courses, mais c'est faux de prétendre qu'ils ne tirent pas. Un Merc 1000 trainera dix skieurs facilement en eau profonde.

Un cheval - vapeur est un cheval - vapeur; il s'agit toujours de 33,000 pieds - livres de travail, qu'il soit utilisé pour pousser, tirer, trainer ou courir.

Dans un Merc, les engrenages ont été judicieusement choisis de sorte que, avec l'hélice appropriée, vous puissiez installer le moteur sur n'importe quelle embarcation ou l'affecter à toute tâche. Mercury dessine et fabrique un assortiment complet d'hélices pour chaque moteur Mercury réalisé... pour que votre embarcation puisse se plier à vos désirs... soit trainer plusieurs skieurs, filer à toute allure ou les deux à la fois. C'est pourquoi le même hors-bord Mercury qui a établi le record international de vitesse officielle de 115.547 milles à l'heure peut également pousser un yacht de 20 pieds à 30 milles à l'heure. Quand vous achetez un Merc, votre vendeur Mercury vous conseille sur le choix de l'hélice correspondant à vos besoins. Sur la plupart des hors-bord de grande puissance de nos concurrents, vous avez le choix parmi 5 hélices. Sur les Mercs de grande puissance (Merc 1000 et Merc 850), vous pouvez fixer votre choix parmi pas moins de 20 hélices.

Les Mercs dépasseront en traction et rapidité tout hors-bord concurrent. C'est pourquoi nous pouvons vous inviter à COMPARER la force de traction du Merc à celle de tout hors-bord d'égale puissance. Rendez-vous bientôt chez votre vendeur Merc. Constatez comment vous pouvez obtenir plus de traction et de PARCOURS pour votre argent avec Mercury... hors-bord 100, 85, 65, 50, 35, 20, 9.8, 6 et 3.9 c.v. et Mer-Cruiser à commande par la poupe... 110 à 310 c.v. à gazoline et 60 et 100 c.v. diesel.

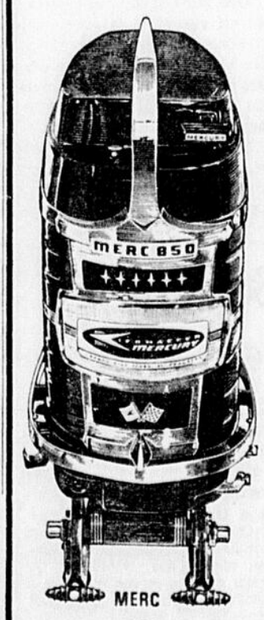

MERC
850
85 c.v.
six cylindres

MERCURY
SERIE DU JUBILE D'ARGENT

(c) 1964, Kiekhaefer Corporation. Fond du Lac, Wisconsin et Toronto. Filiale de Brunswick Corporation.

Les Phillies subissent une raclée de 13-4 à Pittsburgh

Pittsburgh, (PA) — Les Pirates de Pittsburgh ont marqué 10 points dans les deux premières manches hier soir, quatre sur un grand circuit de Jim Pagliaroni, et ont déclassé les meneurs de la ligue Nationale, les Phillies de Philadelphie par 13-4.

Les Pirates ont désorganisé le gaucher Chris Short et le lanceur de relève Dallas Green avec six coups sûrs et cinq points dans la première manche. Manny Mota a cogné un circuit pour le seul point mérité.

Un deuxième point compté sur un mauvais lancer de Bobby Wine avec deux hommes retirés, et l'erreur ont ouvert les portes pour trois points additionnels. Don Clendenon et Bill Mazerowski et le lanceur Vernon Law ont suivi avec des simples avant que le troisième retrait ne soit enregistré.

Philadelphie	000 020 011	4	8 1
Pittsburgh	550 010 20x	13	17 1

Short, D. Green (1), Culp (3), Klippstein (8) et Dalrymple; Law (2-4) et Pagliaroni. Perdant : Short (2-2). Circuits : Mota (1er), Pagliaroni (2e), Rojas (1er), Callison (4e).

7 POUR FARRELL

MILWAUKEE (PA) Dick Farrell du Houston est devenu le premier gagnant de sept joutes dans les majeures hier, en limitant Milwaukee à quatre coups sûrs dans la victoire de 4-2 des Colts.

Farrell, qui n'a perdu qu'une joute à date, a retiré 11 hommes au marbre en freinant les Braves, qui ont réussi 43 coups sûrs en remportant leurs trois dernières parties contre St. Louis.

Les Colts ont supporté Farrell au monticule avec une offensive de 11 coups sûrs, conduits par Mike White, qui a récolté un double et trois simples en augmentant sa moyenne à .395.

Houston	101 020 000	4	11 0
Milwaukee	002 000 000	2	4 0

Farrell (7-1) et Bateman; Cloninger, Smith (6), Schneider (6), Tiefenauer (8) et Torre. Perdant : Cloninger (3-4). Circuits : Spangler (1er), Alou (3e), Torre (10e).

LES METS ECLATENT

CHICAGO (PA) Les Mets de New York, établissant un record d'équipe quant au nombre de points et coups sûrs, ont écrasé les Cubs de Chicago au compte de 19-1, hier, en vertu d'un assaut de 23 coups sûrs aux dépens de six lanceurs rivaux, y compris un circuit par Charlie Smith.

Dick Smith y est allé d'un double, d'un triple et trois simples en devenant le premier joueur dans l'histoire des Mets à récolter cinq coups sûrs dans une partie.

Grâce à cet appui sans précédent, Jack Fisher a complété la joute avec une performance de quatre coups sûrs. Il en était à sa première partie complète depuis le 3 mai, 1963, sous les couleurs des Giants de San Francisco. Il n'avait pas terminé ses 16 départs depuis ce temps.

Par contre le débutant Bob Buhl n'était plus là à la fin de la première manche, victime de quatre points à l'occasion de son deuxième revers en six matches.

Les Mets complétèrent leur assaut avec une poussée de six points à la dernière reprise, le tout aux dépens de Don Elston.

Auparavant, les Mets avaient accumulé 16 coups sûrs à plusieurs reprises et avaient déjà triomphé du Houston par 14-5, le 5 juillet 1963.

New York	430 020 406	19	23 0
Chicago	000 010 000	1	4 1

Fisher (2-3) et Cannizzaro; Buhl, Schurr (1), Slaughter (4), Hobbie (6), Spring (7), Elston (9) et Ranew. Perdant : Buhl (4-2). Circuit : C. Smith (2e).

Cincinnati, (PA) — Les Reds de Cincinnati, profitant de la performance exceptionnelle de Don Drysdale, ont enregistré une quatrième manche de trois points hier et ont par la suite vaincu les Dodgers de Los Angeles par 6-2.

Drysdale n'avait pas alloué un coup sûr quand les Reds ont commencé à rouler sur un simple de Pete Rose qui ouvrit la manche. Quand le lancer de Drysdale fut trop bas, Rose se lança au deuxième coussin. Il s'échappa vers le troisième sur un coup retenu de Tommy Harper et compta ensuite au marbre sur un mauvais lancer.

Los Angeles	000 000 002	2	6 3
Cincinnati	000 300 03x	6	6 0

Drysdale, Perranoski (8) et Roseboro; Purkey (2-3) et Edwards. Perdant : Drysdale (5-4). Circuit : Howard (13e).

Les inscrits ce soir

COURSE NO 1
AMBLE — BOURSE $300.00
1—Little Billy D (N. Dompierre)
2—Halden Hanover (M. Breton)
3—Satan (Y. Gamache)
4—Rapid Song (A. Varin)
5—Dill Will (J. Vander Poel)
6—Frisco Tass (A. Blouin)
7—Miss Corky (G. Filion)
8—Park Review (Y. Pelchat)

COURSE No 2
TROT — BOURSE $300.00
1—Willis Elkington (M. Cournoyer)
2—Superfort (A. Alain)
3—Albany Hanover (J.-C. Côté)
4—Prince Lullwater (Y. Pelchat)
5—Leo Ibaf (F. Turenne)
6—Bulldog's Son (B. Bélanger)
7—Kirk's Vote (R. Bruyère)
8—Tony Song (L. Duquette)

COURSE No 3
AMBLE — BOURSE $300.00
1—Success Honor (G. Filion)
2—Hill Scene (C. Beauchemin)
3—Lightning Direct (M. Cournoyer)
4—Sovereign (R. Bruyère)
5—Batista (B. Gervais)
6—Fred Mar Mic (B. Bélanger)
7—Sonny Express (P. Grenier)
8—Championne (A. Pagé)

COURSE No 4
AMBLE — BOURSE $400.00
1—Karen Dee (B. Gervais)
2—Single C C (J. Lefebvre)
3—Eros (F. Blouin)
4—Miss Betty Ann (D. Larochelle)
5—Jolie Betty (F. Turenne)
6—Mister Foxboro (C. Demault)
7—Battle Byrd (J. Pearneley)
8—Miller Brook Dean (M. Cournoyer)

COURSE No 5
AMBLE — BOURSE $300.00
1—Bill's Counsel (G.-G. Filion)
2—Express B (J.-G. Tremblay)
3—Swamp Fever (G. Kirouac)
4—Laurella Brady (A. Doré)
5—Robert L (R. Bruyère)
6—Vic Express (C. Côté)
7—Selkirk (J. Vander Poel)
8—Kiwi (G. Beauchemin)

COURSE No 6
TROT — BOURSE $400.00
1—Worthy Colby (Y. Gamache)
2—Egyptian Byrd (J. Giguère)
3—Eve'n Betts (R. Moreau)
4—Empiretta (G. Lachance)
5—Darn Volo (A. Pagé)
6—Don Chester (M. Breton)
7—Brandon Hanover (J.-C. Côté)
8—Jimmy Count (V. Larose)
ELIG. : William Van (M. Aubin)

COURSE No 7
AMBLE — BOURSE $450.00
1—George L. Grattan (A. Côté)
2—Primerose Pete (A. Rogers)
3—Greatmor (Y. Catellier)
4—Countess Clay (J. Lemieux)
5—Singing Pence (G. Lachance)
6—Champion Pick (Y. Gamache)
7—Lenawee (R. Caldwell)
8—Success Mc (Y. Pelchat)

COURSE No 8
AMBLE — BOURSE $450.00
1—Ensign Erl (J.-Ls Demers)
2—Ypsi Red (R. Bolly)
3—Royal Direct B (G. Lachance)
4—Linda Ann Hal (G.-G. Filion)
5—Direct Johnny (R. Filion)

COURSE No 9
TROT — BOURSE $300.00
1—Warner's Pride (J. Riverin)
2—Mr. Audley (M. Aubin)
3—Senator Gray (J. Lefebvre)
4—Keeper's King (J. Joannette)
5—Ohio Song (Y. Pelchat)
6—New Idea (B. Bélanger)
7—Queen Ibaf (P. Grenier)
8—Spencer Rapid (A. St-Onge)

COURSE No 10
AMBLE — BOURSE $450.00
1—Nat's Son $2,000, (G. Lachance)
2—Hy Marque (B. Bélanger)
3—Rennie Norris $2000, (A. Rogers)
4—Abe Averill A (P. Laframboise)
5—Gilbert Mir (Y. Gamache)
6—Crusader Pick (Y. Catellier)
7—Rock Chief (G. Baril)
8—Linda's Lad $2000, (G.-G. Filion)
ELIG. : Meadow Wave (R. Caldwell)

Choix aux courses...

COURSE NO 1

EXPERT : Dill Will, Halden Hanover, Frisco Tass.
CURLEY : Halden Hanover, Satan, Dill Will.
SABBY : Satan, Dill Will, Halden Hanover.
CONSENSUS : Dill Will (9), Halden Hanover (9), Satan (8).

COURSE No 2

EXPERT : Leo Ibaf, Kirk's Vote, Albany Hanover.
CURLEY : Leo Ibaf, Kirk's Vote, Prince Lullwater.
SABBY : Kirk's Vote, Leo Ibaf, Albany Hanover.
CONSENSUS : Leo Ibaf (13), Kirk's Vote (11), Albany Hanover (2).

COURSE No 3

EXPERT : Batista, Sovereign, Hill Scene.
CURLEY : Sovereign, Batista, Success Honor.
SABBY : Sovereign, Batista, Lightning Direct.
CONSENSUS : Sovereign (13), Batista (11), Hill Scene (1).

COURSE No 4

EXPERT : Miss Betty Ann, Mister Foxboro, Karen Dee.
CURLEY : Miss Betty Ann, Single C. C., Mister Foxboro.
SABBY : Miss Betty Ann, Single C. C., Mister Foxboro.
CONSENSUS : Miss Betty Ann (15), Single C. C. (6), Mister Foxboro (5).

COURSE No 5

EXPERT : Selkirk, Swamp Fever, Robert L.
CURLEY : Bill's Counsel, Selkirk, Vic Express.
SABBY : Robert L, Swamp Fever, Selkirk.
CONSENSUS : Selkirk (9), Robert L (6), Swamp Fever (6).

COURSE No 6

EXPERT : Egyptian Byrd, Don Chester, Empiretta.
CURLEY : Egyptian Byrd, Don Chester, Jimmy Count.
SABBY : Egyptian Byrd, Empiretta, Jimmy Count.
CONSENSUS : Egyptian Byrd (16), Don Chester (6), Empiretta (4).

COURSE No 7

EXPERT : Primrose Pete, Champion Pick, Singing Pence.
CURLEY : Primrose Pete, Singing Pence, Greatmor.
SABBY : Countess Clay, Champion Pick, Lenawee.
CONSENSUS : Primrose Pete (10), Champion Pick (6), Countess Clay (5).

COURSE No 8

EXPERT : Ypsi Red, Royal Direct B, Linda Ann Hal.
CURLEY : Royal Direct B, Ypsi Red, Direct Johnny.
SABBY : Royal Direct B, Ypsi Red, Direct Johnny.
CONSENSUS : Royal Direct B (13), Ypsi Red (11), Direct Johnny (2).

COURSE No 9

EXPERT : Spencer Rapid, Mr. Audley, Ohio Song.
CURLEY : Spencer Rapid, Queen Ibaf, Senator Gray.
SABBY : Senator Gray, Spencer Rapid, Queen Ibaf.
CONSENSUS : Spencer Rapid (13), Senator Gray (6), Queen Ibaf (4).

COURSE No 10

EXPERT : Rock Chief, Gilbert Mir, Abe Averill A.
CURLEY : Rock Chief, Abe Averill A, Nat's Son.
SABBY : Rock Chief, Nat's Son, Gilbert Mir.
CONSENSUS : Rock Chief (18), Gilbert Mir (4), Abe Averill A (4).

Les Alouettes engagent deux joueurs canadiens

MONTREAL (PC) — La direction des Alouettes a annoncé qu'elle a fait signer des contrats à deux Canadiens qui ont fait leur entrainement aux Etats-Unis et à l'Américain Ferd Burket, un centre-arrière, venu à Montréal à la suite d'un échange avec le club de Regina il y a un an.

Les trois joueurs se présenteront au camp d'entrainement du printemps du club de la Conférence du football de l'est, le 28 juin.

Les Canadiens sont John Charles Martin, un garde à l'attaque et un secondeur de ligne de 215 livres, et Conrad Wozney, pesant 170 livres, allier à l'attaque et demi-arrière à la défense.

Les deux joueurs sont nés en Ontario mais se sont installés en Californie il y a de nombreuses années.

Martin, originaire de Hamilton, a joué avec le Junior College de Los Angeles et Wozney, né à Sudbury, avec le Junior College de Citrus.

Burket, âgé de 29 ans et pesant 205 livres, a occupé le poste de centre-arrière des Alouettes au milieu de la saison dernière lorsque Don Clark a subi une blessure au genou et le centre-arrière Dave Hoppmann a remplacé Clark au poste de demi-arrière.

Les Mets sont vainqueurs 6-3

Les Mets sont venus de l'arrière pour battre les Phillies par 6-3 hier soir dans une joute régulière de la ligue de baseball Babe Ruth de l'O.T.J. de Québec au parc Victoria.

Les Mets ont marqué cinq points à la deuxième manche pour décrocher la victoire au profit de Claude Desjardins, Guy Lépine fut le lanceur perdant.

Baseball-Optimiste . . .

(Suite de la page 11)

désigné par Gilles Nadeau, instructeur des Braves, pour faire face aux Cardinaux, les champions de 1963. Jacques "Red" Roberge n'a pas encore fixé son choix définitif pour ce soir mais il appert que l'instructeur des champions emploiera Jacques Audet ou Danny George pour ce match. Depuis le début de la saison la semaine dernière, les Cardinaux ont une fiche de 1-1 avec un gain de 5-3 sur les Pirates de Harold Griffin et une perte de 2-1 contre les Indiens de Martin Madden. Pour leur part, les Braves ont perdu leur unique rencontre depuis le début, 3-2 contre les Colonels de Jacques McGee.

Les équipes des différentes ligues continueront leurs programmes tous les soirs de la semaine jusqu'en septembre. Les parents des jeunes joueurs et les amateurs de baseball n'ont qu'à se rendre sur les terrains du parc Victoria, situés à l'arrière et en avant de l'Aréna pour voir ces jeunes à l'oeuvre.

Résultats des courses

Dickey Dares, Yvan Gamache; Penny Chief, Réjean Bolly; Ricci Herbert, Denis Larochelle.

Ont aussi couru : Sep June, Billy Express, Joe Stoner, Karen Keen, Prince Penny.

Temps : 2.13.1

Stormy Atom, Rhéo Fillion, 8.90, 2.70, 2.40; Miracle Miss, Réjean Bolly, 3.00, 2.40; Stewart's Bell, G G Fillion, 3.50.

Ont aussi couru : Poplar Widow, Princess Express C, Reno, Too Good.

Temps : 2.13.3

Major Victory, Donald White, 3.10, 3.40, 2.50; Success Dick, Paul Grenier, 8.60, 2.70; The Arab, Claude Denault, 2.40.

Ont aussi couru : Bel River, Dicky Max Worthy, Bright Forecast, Glendale Jack.

Temps : 2.12.4

PARI-DOUBLE : 2-3, Stormy Atom — Major Victory $10.50

Lord Flight, Gilles Lachance, 4.00, 2.80, 2.40; Fred Scott Jr, Camille Dupré, 2.60, 2.20; Widower Abe, Paul Grenier, 2.30.

Ont aussi couru : Whisk, Miss Flood, Tackle Me, Miss Royal Abbey P.

Temps : 2.12.2

Adam's King, Lionel Roy, 17.30, 5.50, 4.00; Happy Ibaf, J.-Clément Côté, 2.50, 2.40; Frisco Earl, Gabriel Mallard, 3.60.

Ont aussi couru : Maplecroft Queen, Doug Raider, Janet's Pride, Panda, Dainey.

Temps : 2.13.1

QUINELLA : 4-2, Adam's King — Happy Ibaf $11.10

Black Watch, Bernard Gervais, 3.60, 3.20, 2.40; Court Boy, Raymond Moreau, 4.70, 2.70; Crystal Choice, Jean-Guy Breton, 2.30.

Ont aussi couru : Armada Hanover, Lynntown, Long Song, Frisky Lakeburn, Grace Ibaf.

Temps : 2.12

Tay Toe, Paul Grenier, 3.70, 2.40, 2.30; Level Lady, Claude Denault, 3.00, 2.60; Ruth C Cadet, Josaphat Lefebvre, 2.90.

Ont aussi couru : Sharpwin, Red Ember, Poplar Tanny, Johnny Dollar.

Temps : 2.13.2

Sargas Pick, G G Fillion, 9.10, 4.10, 3.10; Johnny Johnston C, Gilles Lachance, 2.80, 2.70; Ebby Hal, Raymond Demers, 7.60.

Ont aussi couru : Raffles, Emil Jay, Parker Hawk, Chauncey Hanover, Eneri Wann.

Temps : 2.10.2

QUINELLA : 1-3, Sargas Pick — Johnny Johnston C $8.20

Armbro Crystal, Paul Grenier, 7.40, 3.40, 3.00; Melody Mohawk, James Pearneley, 6.40, 4.10; Bill's Counsel, G G Fillion, 10.10.

Ont aussi couru : Our Diplomat, Peter Long, Sweet Mozelle, Bell Tower, PT-Roka Wann.

Temps : 2.14.1

Settlor, Gilles Lachance, 4.20, 3.40, 3.00; Valera, Yvan Gamache, 8.20, 5.00; Woody Regent, André Côté, 6.30.

Ont aussi couru : Shadydale Song, Peggy Key, Calumet Rosecroft, Slicker, Atwell Hanover.

Temps : 2.09.2

Meadow Frisco, Phil Laframboise, 4.40, 3.10, 2.60; Helen Perdue Marcel Cournoyer, 5.10, 3.20; Lee Yates, Marc Gingras, 5.20.

Ont aussi couru : Lusty Hal C Snappy Wick, Little Pointer, Spangler Chief, Diplomat Hal.

Temps : 2.10.4

QUINELLA : 1-6, Meadow Frisco — Helen Perdue, $17.80.

Dépositaires MOTEURS MERCURY

QUEBEC MARINE INC.
1792 ouest, St-Vallier
Québec
Tél.: 527-3651

A. ROBITAILLE
MARINE INC.
3652 BOUL. STE-ANNE
GIFFARD
TEL.: 661-8062

REMPLISSAGE GRATUIT

Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos camions, ou livré pour le prix du transport.

CARRIERE
QUEBEC READY MIX INC.
Tél.: 529-4151 Local 50

Changez votre MOTEUR OU TRANSMISSION

Aucun comptant $2.50 par semaine

Garantie: écrite 100% MONSIEUR MOTEUR

265 Anna, St-Malo
Tél.: 681-3804 de 9 à 9 heures

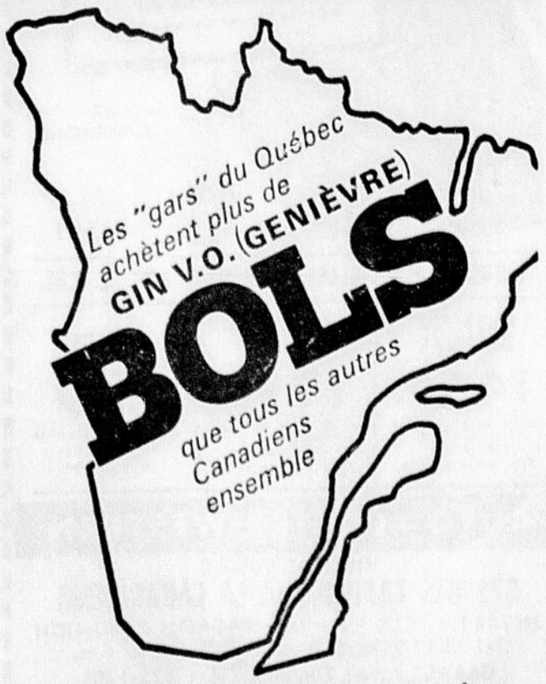

Les "gars" du Québec achètent plus de GIN V.O. (GENIÈVRE) BOLS que tous les autres Canadiens ensemble

Bols est réputé dans le monde entier, partout où l'on rencontre des connaisseurs de "Gros Gin". Vous aimerez ce "Gros Gin" corsé,—le préféré des connaisseurs depuis 1575. Goûtez-y . . . ce soir!

Erven Lucas Bols (div.) Montréal, Canada

Le golf avec JULIUS BOROS

Le montant de motion (backswing) sur les fers du milieu est dans son essence pratiquement le même que celui de la méthode décrite précédemment.

A peu près la seule variation est le fait que le bâton ne sera pas remonté aussi haut que le bois No 1.

Envoyez le bâton vers l'arrière lentement et bas près du sol. Je suggère de poser ce geste d'une manière délibérée afin que vous puissiez voir par vous-même combien loin le bâton se déplace avant de commencer le remontant. Dans ce premier geste le corps ou les hanches bougent très peu.

RAMENEZ le bâton vers l'arrière lentement et bas près du sol.

Comme vous continuerez à monter le bâton vers l'arrière, vous sentirez graduellement que votre poids se déplace.

Prenez un autre élan et montez le bâton à peu près à la hauteur de la ceinture. Ici, vous remarquerez, vos poignets commenceront à se retrousser.

Pratiquez cette phase de votr motion jusqu'à ce que vous ayez l'impression que vous balancez définitivement le bâton, non que vous le levez, puis envoyez le bâton le plus loin possible en arrière afin que votre poids soit entièrement déplacé du côté droit et que vous soyiez prêts à commencer le descendant de votre motion.

Même si le sommet du montant avec les fers du milieu n'est pas aussi élevé que celui avec les bois ou les fers longs, vous devez avoir au sommet une maitrise ferme du bâton, avec les mains placés correctement sous le manche.

Il est très important que vous gardiez ce coude droit enfoui près de votre côté droit. Ceci est la différence entre plusieurs mauvais coups et les bons coups.

Stafford Smythe est prêt à discuter de l'emplacement du Colisée à Vancouver

VANCOUVER (PC) Stafford Smythe, président des Maple Leafs de Toronto, a avisé le conseil de ville que son organisation était prête à le rencontrer immédiatement si l'on peut présenter un endroit au centre de la ville en vue d'un colisée de $8,000,000, d'une capacité de 20,000 sièges.

M. Smythe a fait connaître ses intentions dans une lettre lue devant le conseil hier.

Entre-temps, Alan Emmott, de Burnaby, déclarait que les Leafs étaient intéressés dans un terrain de stationnement à revenus si le colisée était construit en banlieue de Vancouver.

On sait que Emmott prétend qu'un endroit à Burnaby serait préférable à un autre au centre de la ville de Vancouver en raison des revenus possibles du terrain de stationnement et autres ressources.

Toutefois, Burnaby ne permet pas la présentation d'événements sportifs le dimanche, ce que Vancouver alloue selon sa charte.

EISENHOWER S'EN TIRE BIEN : L'ancien président des Etats-Unis Dwight Eisenhower a joué avec l'habileté d'un pro, hier, pour sortir cette balle qu'il a frappée dans un endroit difficile au cours du tournoi de charité auquel il a participé avec Arnold Palmer, au club Merion d'Ardmore, Pennsylvanie. Eisenhower et son partenaire ont gagné leur match contre Jimmy Demaret et Ray Bolger. (Téléphoto PA)

Eisenhower vole la vedette à Palmer en gagnant le match

ARDMORE, Penn (PA) — Le général Dwight D. Eisenhower a volé la vedette à son partenaire Arnold Palmer, hier en triomphant, lors d'un match hors concours à fins charitables, de Jimmy Demaret et du danseur Ray Bolger sur le parcours du Merion Golf Club.

L'équipe Eisenhower - Palmer a triomphé de sa rivale par 3 et 2.

Alors que le match avait pris fin au 16e trou, les directeurs ont demandé à Palmer si le match devait se poursuivre au cours des deux derniers trous sans importance.

"Je laisse la décision au général", a déclaré Palmer.

L'ancien président, en bonne condition à 73 ans, s'est alors tourné vers un de ses aides qui lui a dit : "Je crois que ce serait mieux de partir, général".

"Finissons-en", a dit Eisenhower, qui réussit ensuite un birdie au 17e trou avec un coup roulé de 40 pieds.

La foule de 700 personnes, dont 200 avaient déboursé $100 et 500, $50 chacune pour l'Association du Coeur de la Pennsylvanie, est alors devenue très enthousiaste.

Son fameux coup roulé n'était qu'un d'une demi-douzaine réussis par l'ex-président, dont le jeu avait été gardé secret jusqu'à maintenant.

Il est toujours demeuré dans les allées, en plus de beaux coups roulés, tandis que les drives de Palmer gardaient l'équipe dans les alentours du par.

Eisenhower était content de son jeu.

"J'ai effectué quelques bons et quelques mauvais coups", a-t-il dit, "mais j'ai eu bien du plaisir. Je ne sais ce que je ferais sans ce sport que j'aime beaucoup."

La seule concession de l'ex-président à son âge fut le fait qu'il parcourut un terrain de golf dans une voiture électrique, en plus d'exécuter ses coups de départ à l'avant du tertre.

L'équipe victorieuse a affiché un total de 37-34 en comparaison de 40-34 de sa rivale sur les normales 36-34 du parcours.

Jean Garon est en tête dans le super-prestige

Selon le statisticien de l'UCN Jean-Paul Hamel, Jean Garon, le solide athlète de Charlesbourg mène le bal au Super-Prestige cyclisme avec 57 points. On sait que Garon a tout balayé sur son passage jusqu'ici avec neuf gains consécutifs. Samedi et surtout dimanche dernier l'on a assisté à quelque chose de rare soit "l'opération Jean Garon". Tout comme Ted Williams au baseball où il y avait une disposition spéciale lorsqu'il venait au bâton de même pour la dernière course les coureurs s'étaient passés le mot "Laissons partir n'importe qui excepté Jean Garon". L'opération a failli réussir dans l'étape Sainte-Foy Thetford-Mines mais l'exceptionnel cycliste a réussi à effectuer un superbe ralliement dans les côtes de Vallée-Jonction pour rattrapper tour à tour une demi-douzaine de fuyards et seul Jean-Guy Drapeau a réussi à tenir sa roue jusqu'à l'arrivée.

Le mot d'ordre est maintenant lancé chez les coureurs "arrêtons Jean Garon d'abord et pensons à nos rivalités ensuite".

On s'attend donc à de l'action samedi et dimanche prochain alors que sera présentée la course Thetford-Mines-Drummondville sur distance de 110 milles et le circuit de Drummondville de 50 milles le lendemain.

1—	Jean Garon, Charlesbourg	57
2—	J.-Guy Drapeau, Québec	34
3—	Benito Quatela, Montréal	34
4—	Claude Tremblay, Giffard	25
5—	Jacques Lepage, Montréal	19
6—	Denis Racine, Ste-Foy	19
7—	Fulvio Debona, Montréal	16
8—	Jean-Le Clément, St-Hyacinthe	11
9—	Marcel Roy, Montréal	9
10—	André Longchamps, Québec-O.	9

La Nationale menacée d'une grève d'arbitres

CHICAGO (PA) L'Association des arbitres de la ligue Nationale a lancé un ultimatum, hier, voulant que si les officiels ne reçoivent pas une augmentation de fonds de pension d'ici le 3 juillet ils se verraient forcés de recourir à la grève.

L'avocat John J. Reynolds, de Chicago, représentant de l'organisation qui compte 20 arbitres, a annoncé la nouvelle.

Dix-huit arbitres, lors d'une rencontre avec Reynolds lundi, ont écrit une lettre qui fut envoyée au président Warren Giles, de la LN, ainsi qu'à chaque équipe.

Elle disait en partie: "L'Association croit avoir été courtoise, patiente et raisonnable en tentant d'obtenir une augmentation, mais n'a pu avoir la chance de négocier cette augmentation".

La lettre poursuit ences termes :

"C'est pourquoi, nous désirons aviser que, dans le cas où nous n'obtiendrons pas le consentement de la ligue Nationale ou des équipes professionnelles quant à cette augmentation d'ici le 3 juillet, 1964, nous n'aurons pas d'autre alternative que de recourir à une mesure appropriée."

Selon le plan actuel de pension, qui existe depuis 1955, un arbitre, à sa retraite à l'âge de 55 ans, reçoit $200 par année pour chaque année de service. Ainsi, un arbitre qui a officié pendant 10 ans recevrait une pension de $2,000 par année.

Le groupe veut maintenant obtenir un minimum de $300 par année pour chaque année de service.

Reynolds a reçu, il y a deux semaines, une lettre de Giles, où la ligue recommandait une augmentation du plan à $250 par année, rétroactive au 1er janvier 1964. Les arbitres ont rejeté la proposition.

Il n'y a pas d'associaton d'arbitres dans la ligue Américaine. Leur plan de pension prévoyait une somme de $150 par année jusqu'au printemps dernier, où il fut porté à $250.

L'ETONNANTE SPITFIRE

L'auto sport qui fait sensation cette année. Plus de 90 m/h. Tourne en 24 pieds. Les 4 roues à suspension indépendante. Glaces remontantes. Essayez l'étonnante Spitfire chez le vendeur Triumph le plus rapproché.

TRIUMPH SPITFIRE à partir de $2199 p.o.

Triumph TR-4 à partir de $2997 P.A.E.

Boivin & Guay Enr., 346, Boulevard Hamel	527-4096
Garage J.-P. Gauthier, 140 Boul. LaMarche, Chicoutimi	543-5343
Garage Economie Enr., St-Joseph de Beauce	432-5388
Richard Auto. Enr., 94, rue Fusey, Cap-de-la-Madeleine	378-8464
Garage Lévesque, Sayabec, Cté Matapédia	748-5888

Pietrangeli passe en semi-finale à Paris

PARIS. (UPI) — Nicola Pietrangeli d'Italie, qui a été atteint d'une légère crise du coeur il y a deux semaines à peine, a joué le meilleur tennis de sa carrière hier pour supplanter le meilleur joueur semé, Roy Emerson d'Australie, 6-1, 6-3, 6-3, et passer dans la ronde semi-finale aux championnats internationaux de France.

Il fallut seulement 48 minutes au vétéran joueur-étoile de la série Davis pour battre Emerson, le meilleur semé dans les rangs amateurs. La foule a applaudi Pietrangeli pendant dix minutes après sa victoire.

A la suite de sa défaite, Emerson a perdu tout espoir de réussir le "grand slam" du tennis qui était sa plus grande ambition cette année. Emerson avait gagné auparavant le championnat d'Australie et il espérait ajouter ceux de France, de l'Angleterre et du tournoi national américain.

Jan Erik Lundquist, de Suède, semé quatrième dans le tournoi, qui a défait Cliff Drysdale d'Afrique du Sud, 6-4, 6-4, 3-6, 6-1, a rejoint également Pietrangeli en semi-finale.

Pierre Darmon de France, semé deuxième, et Manuel Santana d'Espagne, semé troisième, ont atteint la semi-finale lundi, pour causer un précédent dans le tournoi avec quatre semi-finalistes européens en lice dans les simples masculins.

En semi-finale, Pietrangeli sera opposé à Lundquist et Santana rencontrera Darmon. Pietrangeli, semé huitième dans le tournoi, avait été forcé de se retirer du tournoi italien il y a deux semaines lorsqu'il fut atteint d'une crise du coeur. Mais après un repos d'une semaine à peine, il a obtenu la permission de participer au tournoi de France.

Emerson a bien joué dans le premier set, mais il n'a pu tenir le coup devant Pietrangeli qui a surtout excellé dans les coups à quelques pouces au-dessus du filet et sur les lignes de fond du court.

Le George T. Davie fera face au St-Pascal demain

La prochaine rencontre de la ligue de Football - Association (Soccer) de la ville et du district de Québec sera présentée demain soir, à 6.30 p.m. au parc Bardy. Elle mettra au prise la dernière acquisition de la ligue, le George T. Davie de Lévis, et les Aigles de St-Pascal, champions des deux dernières saisons. S'il faut en juger par la rencontre de samedi dernier les matches qui seront présentés cette saison promettent de fournir du jeu intéressant car toutes les équipes semblent se valoir et il a suffi de deux erreurs du gardien de buts du Cosmopolite pour voir la victoire aller à l'Espéranto.

Pour leur première rencontre officielle au sein de la Ligue de Québec, le George T. Davie semble avoir formé une équipe assez puissante et l'on reverra quelques joueurs qui se sont déjà alignés avec le Davie Shipbuilding il y a deux ans. L'équipe est composée de Ken Clark dans les buts, George Murray et Wetold Grupski à la défense, Gordon Callivan, Jim Monaghan, et Harry Taylor à la ligne médiane tandis qu'à l'attaque on verra les Neal Rennie, Peter Potter, Harry Cargo, Tom Pickersgill, David Wallace et Billy Reid.

Les Aigles de St-Pascal, qui semblaient avoir perdu leur touche magique en avant des filets, n'ayant compté que deux buts en trois matches hors-concours, semblent avoir retrouvé le punch de l'année dernière avec trois buts dans la deuxième demie lors du match contre les étoiles et ceci leur avait donné la victoire. Les trois buts avaient été comptés par Jean-Marie Vallée, l'extérieur gauche d'origine canadienne-française qui demeure encore cette année un dangereux compteur. L'équipe des Aigles est composée de Ingo Beneke dans les buts, Jean-Marie Frachon et Marcel St-Hilaire à la défense, Irénée Cosatto, Marcel Audissio, Joseph Pyrtiak et Manfred Heinz à la ligne de demie, Jimmy Tobak, Raymond Durier, José Barbosa, Guy St-Cyr, et Jean-Marie Vallée à l'attaque tandis que les substituts seront Jean Barmos et Roger Michaud. L'arbitre de la rencontre sera Pierre Rousseau.

Voici le calendrier des rencontres :

MAI

Jeu. 28 : Aigles St-Pascal vs G. T. Davie, Parc Bardy, 6.30 p.m.
Sam. 30 : Espéranto vs Aigles St-Pascal, Plaines, 3.00 p.m.

JUIN

Jeu. 4 : G. T. Davie vs Espéranto, Lévis, 6.30 p.m.
Sam. 6 : Cosmopolite vs Aigles St-Pascal, Plaines, 3.00 p.m.
Jeu. 11 : Aigles St-Pascal vs G. T. Davie, Parc Bardy, 6.30 p.m.
Sam. 13 : Espéranto vs Cosmopolite, Plaines, 3.00 p.m.
Jeu. 18 : G. T. Davie vs Cosmopolite, Lévis, 6.30 p.m.
Sam. 20 : Aigles St-Pascal vs Espéranto, Parc Bardy, 3.00 p.m.
Jeu. 25 : Espéranto vs G. T. Davie, Plaines, 6.30 p.m.

JUILLET

Jeu. 2 : Cosmopolite vs G. T. Davie, Plaines, 6.30 p.m.
Sam. 4 : Aigles St-Pascal vs Espéranto, Parc Bardy, 3.00 p.m.
Jeu. 9 : G. T. Davie vs Aigles St-Pascal, Lévis, 6.30 p.m.
Jeu. 16 : Espéranto vs G. T. Davie, Plaines, 6.30 p.m.
Jeu. 23 : G. T. Davie vs Cosmopolite, Lévis, 6.30 p.m.
Jeu. 30 : G. T. Davie vs Aigles St-Pascal, Lévis, 6.30 p.m.

AOUT

Sam. 8 : Cosmopolite vs Espéranto, Plaines, 3.00 p.m.
Sam. 15 : Aigles St-Pascal vs Cosmopolite, Parc Bardy, 3.00 p.m.
Jeu. 20 : G. T. Davie vs Espéranto, Lévis, 6.30 p.m.
Sam. 27 : Cosmopolite vs G. T. Davie, Plaines, 6.30 p.m.
Sam. 29 : Espéranto vs Aigles St-Pascal, Plaines, 3.00 p.m.

SEPTEMBRE

Sam. 12 : Cosmopolite vs Aigles St-Pascal, Plaines, 3.00 p.m.
Sam. 19 : Aigles St-Pascal vs Cosmopolite, Parc Bardy, 3.00 p.m.
Sam. 26 : Espéranto vs Cosmopolite, Plaines, 3.00 p.m.

OCTOBRE

Sam. 3 : Semi-finale, coupe "Alfred Leblond".
Sam. 10 : Finale, coupe "Alfred Leblond".

Donald White en tête chez les conducteurs

Grâce à six victoires dans ses dix premiers départs, Donald White est en bonne position de devenir le premier gagnant du "Prix Carling" mensuel pour la saison 1964, chez les conducteurs du Club de Courses Jacques-Cartier.

En se basant sur le système de 10 points pour une première position, six pour une deuxième et quatre pour une troisième, White avait réussi à accumuler 66 points pour une moyenne de .660. Un minimum d'un départ par programme est requis pour être éligible au championnat du mois ainsi qu'au grand championnat.

Après le programme de dimanche soir, White était talonné de très près par le jeune Réjean Boily, qui avait conservé une moyenne de .575 en 16 départs, possédant pas moins de 92 points, soit le plus fort total.

On voyait ensuite Jules Giguère, .516 ; Rhéo Filion .460 ; Gilles G. Fillion, .455 ; et Jean-Guy Tremblay, .400.

Avec six victoires chacun, White et Boily dominaient dans cette section, tandis que Paul Grenier avait le plus de deuxièmes, 6; et Paul-Emile Alain le plus de troisièmes, 5. Marcel Cournoyer avait été le plus occupé de tous les conducteurs avec 27 départs.

CLASSEMENT DE MAI

(Minimum : 10 départs)

	Départs	1ère	2e	3e	Pts	Moy.
Donald White	10	6	1	0	66	.660
Réjean Boily	16	6	4	2	92	.575
Jules Giguère	12	5	2	0	62	.516
Rhéo Filion	10	3	2	1	46	.460
G.-G. Filion	18	5	4	2	82	.455
J.-G. Tremblay	10	3	1	1	40	.400
Bernard Gervais	22	5	4	3	86	.390
Bruno Ferron	14	3	2	3	54	.385
Phil. Laframboise	18	5	1	4	72	.378
Jean Cyrenne	19	3	4	3	66	.349
Paul Grenier	20	2	6	3	68	.340
Paul-Emile Alain	17	3	1	5	56	.329
Roland Bruyère	17	4	2	1	66	.329
Yvan Gamache	18	2	3	4	54	.300
Jean-Guy Breton	12	1	3	2	36	.300

TUILE PRELART ET TAPIS EN BAS DU PRIX DU GROS

TUILES MURALES Plastique 4¼ x 4¼ 2¢ LA TUILE

TUILES VINYLE Amiante 9 x 9 Epaisseur domestique 10¢ LA TUILE

Salle d'échantillon à votre service

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

Robert Simard

COUVRE-PLANCHER TEL.: 683-0462

414 rue Christophe-Colomb Ouest Paroisse Saint-Joseph

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE

QUEBEC ET BANLIEUE — CHICOUTIMI ET REGION

1re hypothèque-amortissement 20 ans à 7%. Aussi 2e hypothèque $1,600.00 et plus. Directement du prêteur-aucune commission.

Quelques exemples (capital et intérêts)

Hypothèque	5 ans	7 ans	10 ans
$2,000.00	44.20	35.00	—
5,000.00	110.50	87.50	70.91
9,000.00	198.89	157.49	127.63

Nos prêts peuvent être protégés par une assurance-vie.

MAURICE HURTUBISE

Près stationnement Cie Paquet

609 Boul. Charest est, suite 5

(Craig Investment Ltd.)

SOIR: M. Hurtubise 653-8252

Bureau 529-0535 M. C. V. Gagnon 653-7583

CLUB DE GOLF METROPOLITAIN INC.

(Golf public)

présentement ouvert au public et aux membres

(Ouverture dès le début de mai)

Abonnements de Saison :

Hommes $65. Couple marié $100.

Jeunes de 18 ans et moins $30.

Dates intéressantes disponibles pour tournois (de compagnies ou autres). M. Camille Henry, directeur, rencontrera personnellement les promoteurs.

N.B. Location de salles pour banquets, réceptions, mariages, etc. PRIX SPECIAUX

Pour informations supplémentaires, veuillez vous adresser au

CLUB DE GOLF METROPOLITAIN

12, de la Promenade, Anc. Lorette

Tél.: 872-9292 — 681-1375

ou comptoir d'informations de Place Laurier, Tél.: 653-9318 — 653-9301

Postex Casier Postal, 126 Ancienne Lorette, Qué.

Avons besoin de voitures usagées allocations d'échanges EXCEPTIONNELLES

Votre nouveau concessionnaire

Service Réparations RENAULT Service de pièces

ST-PASCAL AUTOS LTÉE

1265 de la Canardière

Tél.: 529-0628

CE SOIR à 8h.

Piste de QUÉBEC

Oui, ça c'est bon . . . une Molson Canadian ! Pourquoi ? Parce que c'est la bière lager vive et rafraichissante !

Pour une surprise agréable, demandez . . .

"UNE PETITE CANADIENNE"

LA LAGER MOLSON CANADIAN

La bière lager qui se fait des amis tous les jours

Légère baisse de la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — Les valeurs sidérurgiques ont légèrement progressé hier à Wall Street pendant que le reste de la cote présentait une allure irrégulière avec une tendance à la baisse. Le virement a été de 4,300,000 actions au regard de 4,000,000 lundi. La longue fin de semaine qui marquera prochainement le "Memorial Day" aux Etats-Unis serait la cause, au dire des analystes, de ce fléchissement. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 1.33 à 818.92. Haveg Industries a été le stock le plus actif, haussant de quatre points à 46 1-2 sur un déplacement de 112,200 actions. Texas Gulf Sulphur venait au deuxième rang, ayant cédé 3-8 à 55 3-4 sur un virement de 69,400 actions. Chrysler a perdu 3-8 à 49 1-8 sur un déplacement de 69,400 actions. General Motors a haussé de 1-4. Dans le compartiment des valeurs canadiennes, le Canadien Pacifique a cédé 1 1-4 point par suite d'une prise de bénéfices.

MONTREAL (PC) — Les cours étaient mixtes avec une tendance à la baisse hier en Place locale. L'indice composé a cédé 0.1 point à 147.0 et les gains avaient prédominance sur les pertes dans la proportion de 102 contre 87. Le virement industriel a été de 239,500 actions et celui des mines et pétroles de 867,300. Parmi les papeteries, MacMillan a cédé un point à 43 1-4 et B.C. Forest 7-8 à 28 1-4. Les banques ont décliné. Montréal a perdu 3-4 à 65 1-4 et Nouvelle-Ecosse 1-4 à 71 3-4. Par contre, Provinciale a gagné 3-8 à 55 1-2. Les valeurs industrielles ont également décliné. Pourtant, Du Pont a gagné 1 1-2 à 48 3-4, Southam 3-4 à 29 1-4 et Dominion Textile 1-2 à 27 1-4. Les services publics étaient mixtes. CPR a cédé un point à 47 1-2. Bell Telephone a gagné 1-2 à 56. Hollinger a progressé de 3-4 à 30 1-4 dans le secteur minier.

TORONTO (PC) — Le virement a été de 6,944,000 actions hier à la Bourse de Toronto, soit le plus imposant volume d'affaires enregistré depuis le 29 avril, alors que 8,167,000 actions avaient changé de mains. Lundi, le virement avait été de 4,921,000 actions. Cette hausse est attribuable au fort mouvement d'activité créé par un certain nombre de valeurs spéculatives. Rowan Consolidated a pris la vedette gagnant 15 cents à 27 1-2 sur un déplacement de 1,266,958 actions. PCE Explorations, Bunker Hill, Goldfields Mining, Genex et Belleterre ont également progressé. Highland-Bell a également été en faveur, gagnant 85 cents à $6.90. Leitch a haussé de 40 cents à $4.80. Par contre, l'indice des industrielles a légèrement décliné. Price Brothers a cédé 1 1-4 point à 43, CPR 1 1-8 à 47 1-2 et Interprovincial Pipe Line un point à 83 1-2. Par contre, Canada Iron a gagné 1 1-2 à 36 1-4 et Maple Leaf Mills 5-8 à 17 1-4. Home A a progressé de 7-8 à 20 5-8 dans le secteur des pétroles de l'Ouest.

Le marché des obligations

MONTREAL (PC) — Les fonds d'Etat canadiens à courte échéance ont monté de $0.05 au cours d'une séance active hier sur le marché des obligations. Le reste de la liste est demeuré calme et inchangé.

Nouvelles brèves des sociétés

Dividende accru de Maple Leaf Mills

Maple Leaf Mills Limited a porté son dividende trimestriel à 15 cents et déclaré un boni de 10 cents, tous deux payables le 2 juillet aux actionnaires enregistrés le 12 juin. La compagnie payait auparavant un dividende trimestriel de 12½ cents. Aucun boni n'avait été versé jusqu'à maintenant.

Nouvelle entreprise

TORONTO (CNW) — Le service des assurances générales de la firme Osler, Hammond & Nanton Limited, vieille de 81 ans, passera le 29 mai aux mains d'un groupe de personnes qui participent à sa direction depuis des années. Le nom de l'entreprise comprendra désormais le terme "Insurance" et la nouvelle compagnie maintiendra la même organisation, les mêmes bureaux et la même gamme de services.

M. Ralph B. Payne, depuis plus de 40 ans au service de la compagnie antérieure et des compagnies associées, dont il était vice-président depuis 1955, devient président de la nouvelle entreprise.

Green Giant Co. publie son bilan

Le rapport annuel de Green Giant Company pour l'exercice clos le 31 mars 1964 révèle que ses ventes nettes se sont chiffrées par $94,043,911 ce qui représente une hausse sensible par rapport au total de $78,801,183 l'année précédente. Quant aux bénéfices nets une fois déduits les impôts, ils s'établissent à $2,261,394 soit l'équivalent de $2.24 l'action ordinaire au regard de $2,030,973 ou $2.08 l'action l'exercice précédent.

Meilleur dividende de Canada Iron

La Canada Iron Foundries Limited a déclaré un dividende trimestriel de 37½ cents l'action ordinaire, payable le 2 juillet aux actionnaires enregistrés le 5 juin. La compagnie payait auparavant un dividende trimestriel de 25 cents. La hausse des dividendes fait suite à un accroissement considérable des bénéfices et aux perspectives très favorables pour le reste de l'exercice, déclare un porte-parole de la compagnie.

Revenus accrus d'Union Gas

L'exercice terminé le 31 mars 1964 s'est avéré favorable à l'Union Gas Company of Canada Limited dont les bénéfices nets se sont élevés à $5,267,727 soit l'équivalent de $1.00 l'action, ce qui représente une légère hausse à comparer aux résultats de l'année précédente alors que la compagnie avait gagné $4,943,715 ou $0.93 l'action.

DOFASCO relève son dividende

La Dominion Foundries & Steel Limited a déclaré un dividende trimestriel de 12½ cents sur ses nouvelles actions ordinaires fractionnées, dividende payable le 2 juillet aux actionnaires portés aux registres le 10 juin. Ce dividende est l'équivalent de 50 cents sur les anciennes actions avant leur subdivision sur une base de 4 pour 1. La compagnie payait auparavant un dividende trimestriel de 45 cents sur les anciennes actions.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
All Can Com	5.94	6.51
All Can Div	9.11	9.89
American Growth	10.37	11.33
Beaubrian	38.46	41.76
Canada Growth	5.88	6.43
Can Gas and Energy	8.31	9.11
Canadian Investment	7.94	8.33
Can Trusteed	4.81	5.26
Canafund	49.23	53.89
Champion Mutual	6.79	7.46
Collective Mutual	5.60	6.05
Commonwealth Inter	10.31	11.30
Commonw. Inter. Leverage	8.85	9.70
Corporate Investors	11.37	12.43
Diversified Inc. "A"	28.25	
Diversified Inc. "B"	5.65	6.21
X Dividend Shares	3.76	4.13
Dominion Equity	21.35	21.82
Dominion Dividend	3.39	3.64
Dreyfus Inc	20.39	22.16
European Growth	6.64	7.26
Federated Growth	5.84	6.41
First Oil and Gas	5.16	5.64
Fonds Collectif "A"	7.11	7.73
Fonds Collectif "B"	8.45	8.79
Fonds Collectif "C"	7.22	8.40
Group Inc	4.16	4.53
Growth Oil and Gas	10.86	11.48
Investors Growth	8.15	8.86
Investors Intl	5.01	5.44
Investors Mutual	14.17	15.41
Mutual Accumulating	4.63	5.06
Mutual Income	6.25	6.83
North American of Canada	12.88	14.08
One William Street	15.56	16.94
Prêt et Revenu Mutuel	6.92	7.56
Provident	5.63	6.13
X Putnam Growth	9.58	10.47
Radisson	4.94	5.43
X Research Investing	12.13	13.26
1962 Exec. Fund Cda	6.21	6.56
X TV Electronics	8.12	8.85
Timed Investment	6.93	7.58
United Accumulative	7.74	8.44
West Growth	5.45	5.96

(x) En monnaie américaine.

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund Inc	8.88	9.81
American Bus Shares	4.27	4.62
Boston Fund	10.11	11.05
Bullock Fund	14.75	16.17
Keystone Cust S-1	24.67	26.92
Keystone Cust S-4	4.79	5.23
Keystone Cust K-2	5.63	6.15
Mass Inv Growth Stock	8.85	9.67
Wellington Fund	15.18	16.51

Réduction des prix du sucre

MONTREAL (PC) — Trois importantes raffineries de sucre de la métropole ont annoncé hier une diminution de 50 cents du prix de gros du sac de 100 livres. Ce prix s'établit maintenant à $11.45.

Lundi, la Canada and Dominion, la St. Lawrence et l'Atlantic avaient annoncé une augmentation de 35 cents, qui avait porté le prix du sac de 100 livres à $11.95.

Le prix du sucre a varié 40 fois depuis le début de 1964, connaissant 27 baisses et 13 hausses. Il y a un an, le sac de 100 livres se vendait $17.65.

Un représentant d'une chaine d'épiceries a déclaré que les prix au détail demeureraient les mêmes pour le moment. Le sac de 5 livres se vend 75 cents et le sac de 10 livres $1.49.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE)

Chateau-Gai Wines Ltd, 20 cents plus un boni de 10 cents, payables le 19 juin, inscription 4 juin.

Dickenson Mines Ltd, cinq cents plus un boni de deux cents, 31 juillet, inscription 26 juin.

Dominion Foundries and Steel Ltd, 12½ l'action ordinaire nouvelle, 2 juillet, inscription 10 juin.

Hendershot Paper Products Ltd, $1.50 l'action privilégiée six pour cent, 25 juin, inscription 11 juin.

Maple Leaf Mills Ltd, 15 cents l'action ordinaire plus un boni de 10 cents, 2 juillet, inscription 12 juin.

Power Corp. of Canada Ltd, 56 cents l'action de premier privilège 4½ pour cent et 7½ cents l'action privilégiée six pour cent, 15 juillet, inscription 20 juin; 7½ cents l'action ordinaire, 30 juin, inscription 5 juin.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
17,705	Allied Tel	$ 1.10	— .15
2,625	Holland A	11 ¾	à — ¼
7,848	Hawker Sid	8 ¾	+ ¼
7,650	Ind. Accept	24 ¼	+ ½
7,585	Ogilvie	15 ½	+ ¼
7,575	Int. Util	24.00	Inc.
6,855	Trn Mtl P L	20.00	+ ¾
6,170	Can Pac Rail	47 ½	+ ½
5,994	Bell Phone	56.00	+ ½
5,900	Abitibi	15 ¼	Inc.

SECTION MINIERE (en cents)

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
144,100	Fano	22	+ 1½
73,000	White Star Cop	47	— 2
43,000	Pennbec	14	+ 1
40,500	Equity Expl	17	+ 1
38,000	Pat Silver	14	+ 1

Ventes totales : 1,108,800, actions, comprenant 239,500 industrielles et 867,300 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Ban.	85 Tit.	8 Pap.
Mardi	152.2	137.5	126.9	147.0	135.8
Lundi	152.3	137.5	127.0	147.1	136.9
Sem. dern	151.5	133.2	126.6	145.7	136.0
Mois dern	147.3	130.4	126.5	142.5	131.9
Haut 1964	152.8	137.5	128.5	147.1	136.9
1964	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2
Haut 963	131.2	124.1	133.8	129.1	117.4
Bas 1963	118.9	111.8	119.7	116.2	95.5

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
INDUSTRIES					
M Lf Mill	16320	$17¾	16¾	17¼	+ ⅝
C Pac R	15220	$48½	47¾	47¾	+ 1¼
Mass P	14238	$27¼	27¼	27½	à 1¼
Un Gas	14125	$21½	21¼	21¼	—
Hawk Sid	14109	$ 8¾	8¾	8¾	+ ¼
HUILES					
Un Oils	38967	240	220	230	+ 5
U Reef P	21300	37	34	36	+ 2½
Nat Pete	18100	403	390	400	+ 13
A Leduc	17500	17¾	15½	17	+ 1½
Jowsey	18549	45	44	45	+ ½
Rown	1266958	27½	12	27	+14½
Genex	369330	29	21	28½	+ 5½
Macdon	270100	25	19½	25	+ ½
Leitch	230025	495	410	480	+ 40
Belleterre	205450	69	62	69	+11

Ventes totales : 6,944,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	79 Ind.	10 Or	16 Mét.	9 Huil.	113 Titres
Mardi	156.03	136.48	65.33	98.17	145.84
Lundi	156.11	136.05	65.30	98.04	145.00
Sem. dern	154.89	136.94	65.65	97.25	144.92
Mois dern	151.36	132.75	66.29	98.26	141.81
1963	138.47	133.23	60.94	89.31	127.91
Haut 1964	156.26	138.56	68.26	101.09	146.03
Bas 1964	137.73	129.03	58.82	81.00	128.73
Haut 1963	137.49	149.04	62.33	92.43	129.46
Bas 1963	124.49	120.56	58.86	77.52	117.80

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Util.	60 Tit.
Mardi	434.0	172.6	151.6	306.1
Lundi	434.8	172.4	152.0	306.6
Sem. dern	431.7	169.8	152.2	304.5
Mois dern	433.6	164.8	152.5	303.8
1963	383.8	146.2	146.0	273.4
Haut 1964	440.7	174.0	153.6	307.8
Bas 1964	406.6	150.7	148.9	288.7
Haut 1963	407.1	152.5	151.1	286.8
Bas 1963	341.1	121.8	134.9	242.7

Cours moyens de Dow Jones

Titres	Ferm.	Chang.
30 industries	818.92	— 1.33
20 chemins de fer	206.47	— 0.05
15 services publics	140.69	— 0.25
65 titres	289.98	— 0.37

Ventes totales : 4,300,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a baissé de 1.7 à 340.4 points.

Les obligations à New York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Util.	10 V.é.	10 H.c.
Mardi	81.8	101.5	87.5	90.9	93.3
Lundi	81.8	101.4	87.5	90.7	93.3
Sem. dern	81.3	101.3	87.4	90.6	93.1
Mois dern	81.2	100.9	87.3	90.6	93.0
1963	81.5	100.9	88.8	90.2	94.2
Haut 1964	81.7	102.7	88.4	90.9	94.1
Bas 1964	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9
Haut 1963	82.2	102.4	89.5	91.1	95.1
Bas 1963	79.7	99.5	87.8	88.4	93.1

Les acheteurs de valeurs souscrivent à $25,000,000 d'hypothèques LNH

OTTAWA — La société centrale d'hypothèques et de logement a annoncé qu'à l'occasion de la dixième offre de vente de prêts hypothécaires assurés aux termes de la loi nationale sur l'habitation, la Société avait reçu le plus grand nombre d'offres jamais enregistré, de soumissionnaires tant réguliers que nouveaux. La limite annoncée de 25 millions de dollars avait été complètement atteinte.

A ce jour, des hypothèques évaluées à 198.25 millions de dollars et faisant partie de la portion négociable du portefeuille de la SCHL ont été vendues.

Afin de permettre aux acheteurs de valeurs de faire un meilleur choix, la SCHL avait mis en vente des prêts d'une valeur globale de 35 millions, tout en limitant à 25 millions la valeur des soumissions qui seraient acceptées.

La valeur des soumissions fermes qui ont été acceptées était de 9 millions de dollars tandis que celle des options s'élevait à 16 millions.

En ce qui concerne les prêts hypothécaires à six et demi pour cent, la valeur des soumissions définitives acceptées et des demandes d'option s'élevait à 10.25 millions de dollars, soit un prix moyen de soumission accepté de 100.97.

Pour les prêts hypothécaires à six pour cent, la valeur des soumissions définitives acceptées et des demandes d'option s'élevait à un total de 14.75 millions de dollars, ou un prix moyen de soumission accepté de 97.85.

La plupart des soumissions reçues ne demandaient pas que la Société centrale d'hypothèques et de logement continue d'administrer les prêts en cause.

L'offre de vente consistait en prêts portant intérêt à des taux différents. Il y avait en effet des prêts hypothécaires évalués à 17.5 millions qui portaient intérêt à six pour cent. Ceux-ci étaient groupés en 40 paquets dont 30 valaient approximativement $500,000 chacun et 10, environ $250,000. Le reste des prêts hypothécaires, d'une valeur de 17.5 millions également, portaient intérêt à six et demi pour cent. Ces prêts étaient également groupés en 40 paquets dont 30 valaient approximativement $500,000 et 10, environ $250,000.

Les soumissionnaires comprenaient des banques à charte, des compagnies d'assurance sur la vie, des compagnies de prêts hypothécaires et de fiducie et des négociants en valeurs.

Bourse de Montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	8300	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Algoma	100	$69½	69½	69½	— ½
Alumin	2161	$33¾	33¾	33¾	— ⅛
Alum 4¼pr	330	$44¼	44	44¼	+ ¼
Alcan 2 pr	50	$47½	47½	47½	—
AGT 4½p	300	$45¾	45¾	45¾	+ ¾
Argus	250	$18¾	18½	18¾	+ 1⅜
Arg 270pr	40	$52¾	52¾	52¾	+ ¾
Arg C pr	700	$14¾	14¾	14¾	+ ¾
Asbestos	4045	$19¾	19¾	19¾	—
Ati Sug	300	$18	18	18	—
Bank Mo	1301	$65¾	65¼	65½	— ¾
Bank NS	125	$72	71½	71¾	— ¼
Banq CN	450	$78¾	78½	78½	— ½
Banq PC	50	$55½	55½	55½	+ ⅝
Bath P	625	$22½	22½	22½	+ ¼
Bath PA	25	57	57	57	+ ¼
Bath 5¼pr	125	$20	20	20	—
Bell Pho	5761	$56	55½	56	+ ½
Bow 5pr	400	$51½	51¼	51½	—
Brasil	2822	295	290	295	+ 5
BA Oil	425	$32¾	32¾	32¾	— ¼
BC Forest	280	$28¼	28¼	28¼	— ⅛
BC Pow xd	50	43	43	43	—
Brown	2100	$15¼	15	15¼	+ ¼
Bruck B	550	$12	12	12	+ ¼
Build Prod	4385	$36¾	36½	36½	— ¼
Cal Pow	1850	$24¼	24	24	— ⅛
Can Cem	350	$48	47¾	48	+ ⅛
C Dom Sug	150	$25½	25½	25½	—
Can Iron	1720	$36¼	34¾	36¼	+ 1¼
CSL	150	$29½	29½	29½	— ¼
CSL pr	200	$63¾	63¾	63¾	— ⅛
CAE	500	$9	9	9	—
Cdn Brew	3735	$11¼	11	11	—
Cd Brewpr	250	$52½	52¼	52¼	+ 1¼
Cd Brew Bp	75	$53½	53½	53½	— ½
CBAL Aw	150	175	175	175	—
Clm Bk C	1090	$65¾	65½	65¾	+ ¼
CI Pow	355	$19½	19	19½	—
CI Pow pr	30	$48½	48½	48½	—
C Marconi	600	400	390	400	+ 5
CPR	5700	$48¼	47¾	47¾	— 1¼
Cdn Petpr	8017	$14	13¾	14	+ ⅛
C Refract	175	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Cap Wire	200	8	8	8	— ¼
Cent Del	4300	810	800	810	+ 10
Chemcell	185	$14½	14½	14½	+ ⅛
Coghlin	100	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Con MS	1515	$35¾	35¼	35¾	+ ¼
Con Paper	1010	$42¾	42¼	42¾	— ⅛
Con Pet	500	$17½	17½	17½	—
C Glass	400	$10¼	10¼	10¼	—
Coronation	300	$5½	5½	5½	+ ⅛
Cr Zell A	110	$29¼	29¼	29¼	—
Crush Int	1650	$11	11	11	—
Denison	125	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Dist Seag	505	$57⅞	57¼	57¼	— ¼
D Bridge	1290	$22¾	22½	22¾	— ¼
D Coal pr	150	$14	14	14	+ ½
Dofasco	200	$22½	22¾	22½	+ ¼
D Glass	1155	$19	18¾	18¾	—
D Glass pr	200	$19½	19½	19½	— ¾
D Lime	800	5¼	5¼	5¼	—
Dosco	925	$18	17¾	17¾	— ⅛
D Stores	150	$20½	20½	20½	—
Dom Tar	3789	$22¾	22¾	22¾	—
Dom Text	2390	$27¼	26¾	27¼	+ ¼
Donohue	1475	$29¼	29¼	29¼	+ ¾
Du Pont	110	$48¾	48¾	48¾	+ 1½
Dupuis A	500	$12	12	12	—
Electrolux	50	$36	36	36	— ¼
Falcon	700	$72¾	72½	72¾	—
Fleetwood	300	$19¾	19	19	— 1
Fraser	355	$31¼	31¼	31¼	—
Fr Pete pr	1150	385	375	385	+15
Frosst A	100	$18	18	18	— ¼
C Dynam	100	$26¾	26¼	26¾	— ⅞
GL Paper	600	$26½	26¼	26¼	— ¼
Hawk Sid	7848	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Hollinger	1125	$30¼	29½	30¼	+ ¾
Home A	4125	$20½	19¾	20½	+ ¾
Home B	2135	$20½	20¼	20½	+ ½
Horne Pf	2950	335	335	335	+ 20
Hud Bay	370	$68	67¾	67¾	— 1¼
Husky Oil	400	$8	8	8	—
Imp Oil	1165	$52¼	51¾	52	—
Imp Tob	2291	$14½	14¾	14½	— ¼
Ind Accep	7478	$24¼	23¾	24	— ¼
Int Nickel	1412	$85½	85	85	— ½
Int Pap	847	$34¾	34¾	34¾	—
Int Util	7575	$24	23¾	24	—
Inter PL	1000	$84	83½	83½	— ½
Jamaica PS	300	$12	12	12	—
Labatt	1655	$19½	19	19	+ ⅜
Laur Fin	675	$14¼	14	14¼	—
Lau F 200p	50	$38½	38½	38½	— 1
Loblaw A	610	$8	8	8	—
Loblaw B	425	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Loeb M	125	$32	31¾	31¾	+ 1½
MB PR	3965	$30	29¾	29¾	+ ¼
Mtime Elec	200	$20½	20½	20½	— ½
Mtime Tel	325	$21¼	21¼	21¼	+ ½
Mass F	2240	$27½	27¼	27¼	— ¼
Mass 5½pr	55	$135¼	135	135¼	— 1¾
Miron 6 pr	600	$12½	12½	12½	—
Molson A	475	$31½	31¼	31½	+ ⅛
Molson B	1030	$32¼	32¼	32¼	+ ¼
Mont Trust	200	$95½	95½	95½	— 1
Moore Corp	75	$55¼	55¼	55¼	+ ¼
Nfld Light	1300	$10¼	10	10	— ¼
Noranda	700	$47¼	46¾	46¾	— ¼
NOnt NGas	100	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
NS LP	308	$26	25¾	26	—
Ogilvie	7460	$15½	15¼	15¼	+ ¼
Ont Steel	25	$29	29	29	+ 1¼
Pac Pete	2295	$14	13¾	14	— ¼
Page-Hers	100	$29½	29½	29½	+ ¼
Placer	655	$38¾	38½	38½	— ¼
Pow Corp	1525	$12¼	12½	12¼	— ¼
Price Br	815	$44¼	43¾	43¾	— 1
Price pr	30	$88½	88½	88½	+ ½
QN Gas	3545	$8⅝	8½	8½	— ⅛
QN Gas pr	70	$112½	112½	112½	+ 2½
Rockwell	860	$48¾	48¾	48¾	—
Rollan A	12625	$11½	10¾	11¾	+ ⅝
Rolland pr	75	$90	90	90	— ⅜
Royal Ban	1660	$75¼	74¾	75¼	—
StL CemA	75	$26½	26½	26½	—
Salada F	6200	$12½	12	12½	+ ¼
Scott Las	2090	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Shell Can	725	$17¼	17¼	17¼	—
Shell Invpr	75	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Sher W pr	10	$135	135	135	+ 3
Sicard	400	$8½	8½	8½	—
Simpsons	450	$23	23	23	—
Soga Mines	100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Southam	200	$29¼	29	29¼	+ ¾
SS Steel	125	$14	14	14	—
Steel Can	1320	$25¾	25¼	25¾	— ¼
Steinberg A	1000	$30¼	30¼	30¼	—
Texaco C	735	$59½	59½	59½	—
Steel Frac	437	80	75	80	—
Tor-Dom	75	$65	65	65	—
T Fin A	50	$12¼	12	12¼	—
Tr C Corp	1825	$10¼	9¾	9¾	— ⅛
TrCan PL	3085	$20¾	20¼	20¾	— ¾
Tr Mt PL	6855	$20	19½	20	+ ¾
Triad	100	210	210	210	—
Turnbull	50	$10¾	10	10	—
Vian	100	$12½	12½	12½	—
Walk GW	3065	$34¾	34¾	34¾	— ⅛
WCoast Tr	1275	$19¾	19½	19¾	— ¼
Weston A	430	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Weston B	175	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Zellers	700	$11¼	11	11¼	+ ¼

Bourse Canadienne

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Ajax	6000	10	10	10	—
Allied Tel	17705	120	110	110	—15
Alpha A	44	125	125	125	—35
Aisope	800	40	40	40	—
Alof	2000	15½	15½	15½	+ ½
Ameran	5500	7	6½	6½	—
Arno	60000	5½	5	5	— ½
Augustus	2200	27	25	27	—
Band Ore	1000	13	13	13	—
Bateman	4100	8¼	8	8	— 2½
Belgium	100	$ 8	8	8	— ½
Black Hle	13800	109	94	105	—10
Black Riv	3200	20	19	19	— 1
Blue Bon	2400	335	330	335	+ 5
Bornite	1000	10½	10½	10½	—
Bruneau	4000	19	18	18	— 2
Burn Hill	2325	33	32	33	+ 1
Camflo	1500	142	142	142	+ 2
C Dehl	800	800	800	800	—
C Mgnesite	1500	160	158	160	+ 3
Carbec	1000	7½	7½	7½	—
Casavant	7500	460	460	460	—
Cassiar	850	11	11	11	—
Cent Man	3000	7½	7½	7½	—
Centland	1400	140	135	135	— 9
Chmaliy	15700	140	135	135	— 1
Chipman	18000	14	13	13	—
Comodore	600	445	440	445	—
Comdore w	500	105	105	105	—20
C Canram	51000	48	42	42	—
C Mogador	2275	25½	25½	25½	+ ½
C Mongpas	500	6	6	6	— 2
C Nw Pac	30940	15	14½	15	+ 1½
Copstrm	8500	28	27	28	+ 1
CreditStL A	100	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Delta Elec	1100	260	250	255	— 5
Denault	300	$25	25	25	+ ½
D Explor	5000	17	16	16	— ½
D Oilcloth	200	$33	33	33	—
Dumagam	5600	115	110	115	+ 10
Dumont	1500	23	23	23	+ 1
E Venturs	3500	43	41	41	— 1
E Bak	900	$15	15	15	—
Electroiler	300	$10¼	10¼	10¼	— ¾
Emp Oil	3900	4½	4½	4½	— ½
Exty Expl	40500	17	15½	17	+ 1
Fab	11000	14½	14	14	— ½
Fano	144100	23½	20½	22	+ 1½
Fontana	1000	4½	4½	4½	+ ½
For Pow	110	$ 7¾	7¾	7¾	—
F Reliance	1200	28	28	28	—
Fox Lake	14500	20	16½	20	+ 2
Frigistors	1100	50	50	50	—
Futurity	10200	39	38	38½	— ½
G Autotron	830	395	385	395	+ 5
Ghislau	8500	29	28	28	—
Glacier	500	30	30	30	—
Glen Lake	1100	128	127	128	— 2
God Age	9000	18	11½	15	+ ½
Gui Pr pr	2000	21	20	21	— 2
Inspiration	776	110	110	110	—10
I Atlas Dev	315	105	100	105	+ 5
Jubilee	2920	265	250	255	—10
Kelly Des	2400	35	35	35	—
Kenting Av	200	$ 5¾	5½	5½	— ¼
Kiena	2050	470	465	475	+ 5
L Rod Pet	3000	140	125	140	+30
Lab Acc	200	800	800	800	—
Lambt A	200	817	17	17	— ¼
Macdon	20000	21	20	21	— 1
Malte Hy	31097	32	29	29½	— 1½
Massval	1000	13	13	13	—
McAdam	7500	67	65	67	—
McIntyre

Bourse de Toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abacon	300	60	60	60	+ 1
Abitibi	6170	$18¾	18¼	18¼	
Abit pr	48	$25¼	25¼	25¼	
Acklnd pr	245	$24¾	24	24	
Alta Dist	300	385	390	390	
Alta Dis vt	200	390	300	390	
Alta Dis w	500	98	98	98	
Alta Gas w	420	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Alta Gas	2715	$34¾	34¼	34¼	— ¼
Alta Gas pr	20	$1.09	109	109	— ¼
Alta Nat	225	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Alg Cen	2000	$36	35	35	— 1¼
Algoma	1075	$69½	69	69½	— ¼
Alumini	3715	$33¾	33¾	33¾	+ ¼
Alum 4¼ pr	20	$44¼	44¼	44¼	— ¾
Alm 1pr 4	x105	$22¾	22¾	22¾	
Alm 2pr4½	80	$47¾	47¾	47¾	— ¼
Anz Pip pr	75	$53	53	53	— ¼
Anthes A	1325	$24½	24¼	24½	
Anth C pr	205	$99¼	99	99	
Argus	950	$18¾	18	18¾	+ 1¼
Arg B pr	125	$33	32¾	32¾	— 1¼
Arg CP pr	4385	$15	14¼	14¾	— ½
Arg 260 pr	35	$32½	32½	32½	— ¼
Atlan Acc	500	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Atlan 6 pr	x50	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Atl Sugar	515	$18¼	18	18¼	+ ¼
Atl Sug A	100	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Auto El	4375	$6¼	5¾	6	+ ¼
Bnk Mont	895	$69¾	68¾	69¼	— ¾
Bank NS	584	$71¾	71¾	71¾	— ¼
Bartaco	100	305	305	305	— 5
Bath P	310	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Bath P pr	400	$20	20	20	
Bell Phon	10095	$56	55½	55¾	— ¾
Bicks	200	$9¾	9¾	9¾	— ¾
Bow Valley	129	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Bowater pr	35	$51¾	51¾	51¾	— ¼
Bow 5¼ pr	290	$53½	53¾	53½	+ ½
Bow-M pr	25	$52	52	52	
Bowater	100	$7	7	7	
Bramalea	340	$6	5¾	6	+ ¾
Brazil	4016	300	290	300	+ 5
Br Tnk	200	305	305	305	— 35
Brighi	35	$75	75	75	
BA Oil	1703	$32¾	32½	32¾	
BC Forest	2170	$28¾	28¼	28¾	+ ¾
BC Pack A	x50	$19	18¾	19	
BC Pow	525	49	49	49	
BC Sugar	127	$43¾	43¾	43¾	
BC Phone	842	$62¾	62	62	— ½
BCPh $15 pr	10	$104½	104½	104½	— 1¼
Brockville	300	$7	7	7	+ ¼
Brown	z100	$15	15	15	
Build Prod	5045	$36¾	36½	36½	— ¼
Bulolo	350	$6	5¾	5¾	— ¼
Burns	6721	$12¾	12	12	— ¼
Cabol	x31	28	28	28	
Cal Pow	1460	$24¼	24	24¼	+ ¼
Can Bread	1060	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Can Cem	65	$47¾	47¾	47¾	+ ¼
Can Cem pr	76	$28	28	28	
CD Sug	177	$25¼	25	25	
C Folis A	525	$34	34	34	— ¼
Cl Pndry	2820	$36¼	34¾	36¼	— ½
Can Malt n	715	$22¼	22¼	22¼	— ¼
C Pack A	250	$77	76½	77	
C Pack B	25	$75	75	75	+ 1
Can Perm	1307	$73	72¼	72¼	— ¾
CSL	270	$29½	29½	29½	— ½
CSL pr	150	$68¾	68¾	68¾	
Can Wir B	325	$16¼	16¼	16¼	
CAE	800	$9	8¾	9	+ ¼
C Brew	13281	$11¼	11	11	
CBrew Apr	735	$52½	52	52	— ¼
CBrew Bpr	275	$53	53	53	— ½
C B Alm A	x5	$103¾	103¾	103¾	
C B Al Aw	370	180	180	180	
Cdn Can A	200	$14	14	14	
C Chem w	1320	695	680	695	+ 15
C Coll 63pr	x1	$19¼	19¼	19¼	
C Dredge	348	215	200	200	— 10
CP Prd 2pr	100	$47¾	47¾	47¾	
C Found pr	175	$18	18	18	— ½
COS pr	200	$39	38½	38½	+ ½
C Hydro	123	$19¼	19¼	19¼	— ¼
C Ind Gas	770	$10¼	10¼	10¼	
CIL	805	$20	19¾	20	
C Marc	275	400	395	395	
CPR	15220	$48½	47¾	47½	— 1¾
Cdn Pet pr	2864	$14¼	10¾	14	+ ¼
C Refract	200	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Cdn Tire	x25	$42	42	42	
C Util	60	$32½	32½	32½	+ ¾
C Westng	25	$41	41	41	+ ¾
Chat-Gal	360	$16¼	16	16¼	+ ¾
Chemcell	1080	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Cheme 175p	440	$37	36½	36½	+ ¼
Chrysler	139	54	54	54	+ 1
Clairtone	7085	$6¾	6¼	6½	— ¾
Clairton w	5900	270	255	265	+ 10
Col Cell	795	$12¾	12¾	12¾	
C Savings	600	$10¼	10¼	10¼	
Con Bldg	4300	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
C Bldg pr	300	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Con M S	1936	$35½	35¼	35¼	+ ¼
Con Paper	1272	$42½	42¼	42¾	
ConGas n	10355	$11¼	11	11¼	+ ¼
Corbiy vt	425	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Corby B	230	$19¾	19¾	19¾	+ ¾
Coronatn	1000	$5½	5¾	5½	
Corontn pr	135	$24¼	24¼	24¼	
Coron 2 pr	505	$7½	7½	7½	— ½
Coron 120pr	x25	$18	18	18	
Coron w	700	55	50	50	— 8
Coron 2wt	x25	125	125	125	
Cosmos	325	$10¾	10¾	10¾	
Crestbrk	z25	325	325	325	
Crown Tr	75	$66	66	66	— ½
Crows N	z50	$13	13	13	
Crush Int	3280	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Dalex pr	z10	$83	83	83	
Delta Ace	360	$17¾	17¾	17¾	
Deltona	200	$11	11	11	+ ¼
Dist Seag	1043	$57¾	57½	57¾	+ ¼
Dom Ang pr	50	$98	98	98	
D Bridge	1745	$22¾	22½	22½	— ¼
D Coal pr	200	$23¾	23½	23½	— ¼
Dom Elect	400	$10¾	10¾	10½	— ¼
Dom El pr	10	$103¾	103¾	103¾	— ¼
Dofasco	2224	$22¾	22¼	22¾	+ ¼
Dom Lime	z50	$5	5	5	
D Magnes	200	$9¾	9¾	9¾	+ ¾
Dom Scot	200	$12	12	12	
Dosco	1400	$27¾	27¼	27¾	
Dom Store	925	$20½	20¾	20½	— ¼
Dom Tar	7225	$23	22¾	22¾	— ½
D Tar pr	210	$22	22	22	
Dom Text	1345	$27¼	26¾	27¼	+ ½
D Text pr	20	$149¾	149¾	149¾	— ¼
Du Pont	604	$49¾	47¾	49¾	+ 1¾
East Ch Tr	40	$47¾	47¾	47¾	— 1¼
Econ Inv	1200	$12	12	12	— ¼
Eddy Mtch	115	$47	46	46	
Emco	125	$20	20	20	
Emp Life	11	$225	225	225	+ 5
Exquisite	100	$8¾	8¾	8¾	
Exquite pr	100	$10	10	10	
Falcon	824	$72¾	72¼	72¾	+ ½
FamPlay xd	285	$20	20	20	+ ¼
Fanny F	z5	$47	47	47	
Fed Farms	200	500	500	500	
Fleet Mfg	1800	64	62	63	— 3
Fleetwood	100	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Ford Cda	80	$191	191	191	
FPEPlon pr	370	$34¾	34¾	34¾	— ¾
Fraser	365	$31	31	31	
Frosst A	250	$18	18	18	— ¼
Fruehauf	1590	$9¾	9¼	9¾	+ ¾
Gen Bake	925	$21	20¾	21	+ ¼
GMC	z57	$94	92¾	92¾	
GP Drill	500	110	105	105	— 5
GS Wares	200	$14½	14½	14½	
GS W pr	40	92	92	92	— ½
Goodyear	45	$155	154	155	+ 2
Goodyr pr	z7	$46¼	46¼	46¼	
GL Paper	1038	$26½	26¼	26½	
GL Power	z50	$23½	23	23½	
GW Cap	100	$10¾	10¾	10¾	— ¼
GNC 280pr	z5	$49	49	49	
GN Cap Bw	200	85	85	85	
GW Coal B	100	240	240	240	
Gr Wpg G	2690	$16¾	16¼	16¾	+ ¼
Greyhnd	1490	$14¼	14	14¼	— ¼
Guar Tr	63	$60½	60½	60½	— ¼
Hardee	2400	110	100	100	— 15
Hard Carp	150	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
H Carp A	800	$14¼	13¾	14¼	+ ¼
Hawker S	14109	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Hawker pr	295	$100¼	100	100¼	+ ¼
Hayes Stl	220	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
H Dauch	100	$57½	57½	57½	
Home A	11206	$20¾	19¾	20¾	+ ¾
Home B	150	$20¾	20¾	20¾	+ ¾
Horne Pf	2380	350	335	350	+ 15
HBC	1100	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Hur Erie	75	$68¼	68¼	68¼	
Husky	8825	$8¾	8	8¼	+ ¼
Husky w	280	23	23	23	
Husky Cw	6000	16	16	16	
Imp Oil	3689	$52¼	51¾	52	
Imp Tob	8315	$14¼	14¼	14¾	+ ¼
ImpTob pr	100	$6¾	6¼	6¾	+ ¼
Ind Accep	3905	$24	24	24	
Ind Min	120	$8¾	8¾	8¾	+ ¾
Inglis	622	475	470	475	+ 15
Inland Cpr	z166	$16½	16	16	
Inland Gas	500	$7½	7½	7½	+ ¼
Inland Gpr	100	$19½	19½	19½	+ ¼
Inland Gw	1800	79	70	70	— 5
Int CityGas	300	$9½	9½	9½	+ ¼
I Bronze pr	120	$27½	27½	27½	
IMC	45	$78½	78½	78½	— ¼
Int Nickel	1760	$85¾	85	85	— ¼
Int Util	14095	$24	23¾	24	
I Pfil pr	2200	$48¼	48	48	— ¼
Inter PL	450	$84½	83	1/8 83½	— 1
Int Stl P	5000	300	290	290	— 5
Inv Syn A	1095	$58¾	58¼	58¾	— 1¼
ITL Ind	600	460	450	460	+ 10
ITL Ind pr	300	$22¼	22	22¼	
Jeff Bw	300	380	375	380	+ 20
Jockey C	9285	450	440	445	— 5
Jock CB pr	340	$10½	10½	10½	— ¼
Jock 2 pr	500	$9½	9½	9½	
Jock wts	5100	68	68	68	— 1
Kelly D A	375	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Kelly wts	600	165	155	155	— 5
Kievinator	100	$8¾	8¾	8¾	
Labatt	3688	$19½	19	19¾	+ ¼
Lafarge	400	$9	8½	8½	— ½
Lafarge A	430	$10¼	10	10¼	
Lafar wt	1100	22	20	20	+ 3
LOnt Cem	1450	290	285	290	
LOntCem p	100	$13	13	13	
LO Cem w	7000	40	40	40	
Lakeland	100	5¾	5¾	5¾	+ ¼
Lakld pr	z25	$20½	20¼	20¼	
Laura Sec	z10	$20	20	20	
Lau Fin	2255	$14¼	14¼	14¼	
Lau F 200	150	$39	39¼	39	+ ¼
LauF 63wt	400	375	370	375	+ 10
Leland	300	50	50	50	+ 3
Levy	1675	$19¾	19¾	19¾	+ ¾
Levy 2 pr	120	$12¾	12¾	12¾	
LobCo A	4135	$8¾	7¾	8¼	+ ¼
LobCo B	5007	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
LobCo pr	25	$49½	49½	49½	+ ¼
LobG 1 pr	400	$30¾	30¼	30¾	
Lob GB pr	100	$31½	31½	31½	— ½
Lob Inc	600	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Loeb M	1351	$32½	31	32¼	+ ¾
Lowney	100	$22¼	22¼	22¼	
Maclar A	z25	$23	23	23	
Macleod A	1985	$23¼	22	22	— 1¼
MB PR	2382	$30	29½	29¾	— ¼
M Lf Mill	16320	$17¾	17¼	17¼	+ ¾
Mass-F	14238	$27¼	27¼	27¾	+ ¼
Mass-F 5½	191	$136	135	135	— 1½
Maxwell	100	330	330	330	+ 5
Met Store	1050	$8	8	8	+ ¼
Mid-West	1600	325	320	320	+ 5
Milt Brick	200	345	330	345	+ 15
Molson A	1135	$31½	31¼	31½	+ ¼
Molson B	250	$32¼	32	32	— ¼
Mon Food	430	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Montex wt	300	130	130	130	
Mont Loco	605	$13	12¾	13	+ ¼
Moore	1110	$55½	55	55½	+ ½
Morse A	1098	$14½	14¾	14½	— ½
Morse B	2035	$10¼	10	10¼	
Nat Cont	250	$5¾	5½	5½	
Nat Drug	450	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Nat Trust	125	$27½	27½	27½	
Nia S Stl	200	$26¼	26½	26¼	— ¼
Nia Wire	z35	$16½	16½	16½	
N Wire B	375	$15½	15¼	15½	
Noranda	2982	$47½	46½	46¾	— ¾
NO NGas	1396	$24	23½	23¾	+ ¼
Nor Phone	300	$11¼	11	11	— ¼
NW Util pr	z10	$81½	81½	81½	
Ocean Cm	1328	$38¾	38¼	38½	— ¼
Ogilvie	1350	$15½	15¼	15½	— ¾
Ont Steel	150	$29¾	29½	29¾	— ¾
Ont Store	700	250	245	250	
Oshawa A	125	$51¾	51¼	51¾	— ¼
Overland	800	$7½	7¼	7¼	+ ¼
Pac Pete	4720	$14¼	13¾	13¾	— ¾
Page Hers	865	$29½	29½	29½	— ¼
Parker	180	470	470	470	— 5
Pembina	560	$7¾	7¾	7¾	
Penmans	z15	$30	29	30	
Phantom	500	24	24	24	
Pow Corp	3550	$12¾	12½	12½	
Price Bros	363	$44	43	43	— 1¼
QN Gas	5773	$8¾	8¾	8½	— ¼
QN Gas pr	770	$13	11 0½	113	+ 2
QNGas3w	1375	450	450	450	— 25
Rapid Grip	z10	300	300	300	
Reichhold	350	$29½	29	29	— ¼
Revelstoke	551	$10¼	10	10	
R Nodwell	600	450	450	450	
Rockowr pr	100	$8¼	8¼	8¼	
Rolland A	2750	$11¾	10¾	11¾	+ 1
Rothman	1395	$12½	12¾	12¾	+ ¼
Royal Bnk	233	$75½	74¼	75½	+ ¼
Salada	6790	$12¼	12	12¼	+ ¼
Sayvette	100	270	270	270	
Seven Art	2980	$15¾	15¼	15¾	— ¼
Shell Can	275	$17¾	17¼	17¾	+ ¼
Shell 1 pr	800	$27	26¾	27	+ ¼
Shell1 wt	400	595	560	590	— 5
Shop Save	420	$12¼	12	12¼	
Shop City	700	330	320	320	— 20
Silverwd A	x25	$14¾	14¾	14¾	
Simpsons	1225	$23	22¾	23	+ ¼
SKD Mfg	460	$51	490	490	— ½
Slat Stl	616	$16½	16¼	16¼	
Slat Awt	3260	615	600	600	
Slat B pr	x225	$17¾	17½	17½	
Southam	1455	$29½	29¼	29½	
Stafford	225	445	425	445	— 5
St Fav	800	$11	10½	10¾	— ¼
Steel Can	1075	$25¾	25¼	25¼	— ¾
Steinbg pr	10	$103	103	103	
Steinbg A	125	$30¼	30¼	30¼	
Ster Tr	200	$53¼	53	53¼	+ ¾
Supt ord	3040	$19½	18¾	19¼	+ ¼
Switson	900	190	190	190	
Tamblyn	x50	$21¾	21¾	21¾	
Texaco	184	$59¾	59½	59½	
Tor-Dm Bk	891	$66¾	64¾	65¾	— ¼
Tor Iron A	z50	$15	15	15	
Tower	700	95	93	95	+ 3
Tower wts	500	5	5	5	
T Fin A	2510	$12¼	12	12¼	
T Fin $	375	$40	39	40	+ 1
Transair	700	330	330	330	— 10
TR Fund	100	$10	10	10	
Tr Can Pl	3933	$39½	39	39½	+ ¼
Trans-Mt	13720	$20	19¾	19¾	+ ¼
Tran PPL	1200	$9¼	9	9¼	
Turnbull	500	$10	10	10	— ¼
Turnb Apr	z25	$20	20	20	
Tw C Gas	200	$7¼	6¾	7¼	
Union Acc	125	$9	8	9	
Un Gas	14125	$21½	21¼	21¼	+ ¼
U Corp B	50	$34½	34¼	34½	— ¼
Un Steel	x107	425	420	425	
Vanadium	z75	85	75	85	
Vendomat	350	315	315	315	— 10
Venez pr	z75	100	100	100	
Versatile	2695	$10¼	10	10¼	— ¼
Vulcan	z50	390	390	390	
Wainwr	1000	33	33	33	
Walk GW	2106	$34¾	34½	34¾	+ ¼
Well Fin	z50	$6¾	6¾	6¾	
WellFin tc	805	$8¾	6½	6½	
West Ind A	600	145	130	145	+ 15
Westcoast	5310	$19¾	19¼	19½	— ¼
Westeel	137	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Westfair	25	$40	40	40	
W Pacific	225	$17¾	17¾	17¾	
Weston A	1930	$17¾	17½	17½	
Weston B	2670	$18	17¾	18	+ ¼
Weyerh 4½pr	z15	$97	97	97	
Wstn 6 pr	125	$107	107	107	
West A wt	4687	910	805	910	+ 25
Wood J	200	$12	12	12	
Woodwd A	1005	$25½	25	25½	— ½
Zellers	150	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Zenith	700	440	435	440	+ 5

HUILES

Acme Gas	1000	10	9½	9½	— ¼
AP Cons	1000	46	46	46	— 1
Alminex	4401	415	405	410	— 10
A Leduc	17300	17½	15½	17	— ½
A Am Mol	1000	181	178	181	— 1
Anp U Pet	17600	23½	23½	23½	— 1
Asamera	500	75	75	75	+ 5
Ball 53pr	125	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Banff	1500	150	130	150	— 5
Bata	1123	5½	5½	5½	
Cal Ed	350	$22¼	22¼	22¼	
Calvert	13500	47	44	45	+ 1
CS Pete	2700	315	310	315	+ 5
C Delhi	1700	810	790	790	— 15
C Delhi w	253	260	260	260	— 15
C Ex Gas	150	126	126	126	+ 1
C Homestd	314	97	97	97	+ 1
C Ll Pete	1036	16	16	16	
Cent Del	11425	810	800	800	
C Sup Oil	2092	17½	17¼	17¾	
Chart Oil	4200	212	208	210	
C Dragon	4600	31	30½	31	
C West P	253	160	158	160	— 2
Dome Pete	500	$17	16¾	17	— ¼
Duvan	2300	11½	11	11½	+ 1
Fargo	222000	335	330	335	— 5
Fr Pete pr	950	385	370	370	— 5
Glacier	3000	11	11	11	
Gr Plains	200	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Gridoil	10904	38	38	38	— 1
HB Oil G	1690	$18	17¾	17¾	+ ¼
Long Pt	1200	9	9	9	
Medal	2863	450	440	445	— 5
Midcon	6100	42½	40	40	— 2½
Murphy	1700	340	340	340	
Nat Pete	18100	405	390	400	+ 15
N Cont	16000	47	41	41	— 8
N Davies	13500	33	32	33	
N C Oils	1320	340	335	335	— 5
NCO wts	1200	25	22	22	— 8
Numac	2600	175	172	172	— 3
Numac wt	1100	66	65	65	— 4
Okalta	1100	11	11	11	
Pamoil	6500	55	52	55	+ 3
Permo	9120	45	44	45	
Petrol	500	66	66	66	
Place	4000	56	52	53	— 1
Prair Oil	1300	330	320	320	+ 5
Provo Gas	8057	186	182	182	— 4
Quonto	2838	13	13	13	
Ranger	200	134	134	134	— 1
Sarcee	11400	150	143	144	— 5
Scurry Rn	730	$16¼	16	16¼	
South U	2500	10	10	10	— 2
Spooner	1000	12½	12½	12½	— ½
Stanwell	1300	75	73	75	
Teck Corp	642	500	500	500	
Triad Oil	4500	210	208	210	
Union Oil	1205	$16	15¾	15¾	— ¼
Unisphere	2500	24½	23	24	+ 1
UNansco vt	2216	180	180	180	— 5
Un Offshr	2087	240	220	230	+ 5
U Reef P	21300	37	34	36	— ½
Wespac	4500	19½	19	19	— 1
Wsburne	1800	100	100	100	+ 5
WDecalta	10370	175	170	171	
Yan Can	6500	4½	4½	4½	

MINES

Acad Uran	300	5½	5½	5½	
Acera	4482	38	37	37	— 1
Advocate	6300	635	625	625	
Agnico	1000	48½	48½	48½	— 1½
Akaitcho	5800	60	58	58	— 3
Alta Pitch	2605	22½	22½	22½	
An Rouyn	1000	30	30	30	+ ½
Ansil	8028	8½	8	8	— ¼
Area	5800	202	193	199	+ 4
Arjon	10000	14	13	13½	— 1
A Arcadia	2000	24½	24	24½	
Atlin-Ruf	14000	8	7½	8	— ½
Attunq	26150	6	5½	5½	
Aunor	248	375	370	375	— 5
Bankfield	11000	12½	12	12	
Bary Expl	3000	24½	24	24	— 1
Base Mets	3100	12	10	11	— 1½
Baska	6000	8½	8½	8½	— ½
B-Duq	2000	29	27½	29	— 1
Belzber	3500	42	39½	40	— 3
Bleterre	205450	69	62	69	+11
Bethlm	1230	640	625	630	—10
Bevcon	1000	10½	10½	10½	— ½
Bibis	23400	22	21	22	
Bidcop	13500	11	10	10	— 1
Black By	34300	13½	12½	13½	+ ½
Bralorne	534	400	400	400	
Broul Reef	8600	41	38	41	+ 2
Brunswk	1475	920	910	910	—10
Buff Ank	2000	188	185	188	+ 8
Buff RL	4500	6	6	6	+ ½
Bung H	96929	63	55	63	+ 6
Cadamet	1750	10½	10½	10½	+ 1
Camflo	11200	142	1 20	140	
Camp Ch	4300	415	400	400	—1 0
Camp RL	500	15	14¾	15	+ ¼
C Tung	6700	102	99	99	— 3
Cam Mine	6050	28	27	28	
C Austral	1000	9½	9½	9½	— ½
C Dyno	5500	112	110	111	
C Faraday	620	250	251	250	
Con Keel	3000	34	34	34	+ ½
C Malart	3000	60	60	60	
Cdn NW	3500	4½	4½	4½	
C Silica	1100	92	92 9	2	— 1
Candore	18000	17½	17	17	— ½
Can-Erin	1300	8	8	8	— ½
Captain	122500	9½	8½	8½	+ ½
Cartier	1027	$11¼	10¾	11¼	+ ¼
Cent Pat	900	160	160	160	
Cheskirk	5000	5½	5½	5½	
Chester	14000	19	18½	18½	+ ½
Chib-Kay	1400	12½	12½	12½	
Chib M	2000	33½	32	32	— 2
Chimo	4000	78	77	77	— 1
Coch Will	1700	365	355	355	—10
Coin Lake	500	22½	22½	22½	
Comb Met	1194	21½	21½	21½	— ½
Conlagas	5000	104	98	102	
Con-Key	2000	12	12	12	
Con Shaw	3000	24	24	24	— 1
C Bellex	2000	7½	7	7	+ ½
CG Arrow	500	27	27	27	+ 1½
C Halli	4000	19	18	18	— 1
C Marben	3620	234	211	211	— 6
C Marcus	1033	99	95	95	— 4
C Mogul	14040	415	405	410	
C Mosher	400	135	133	133	
Con Negus	8100	20½	19	20½	+ 1½
Con Nick	14500	14	12	14	+ 1
C Northld	1000	25	25	25	
C Rambler	6350	150	146	150	
C RedPoo	11000	13	13	13	
C Rgcrit	19000	16½	15	15	— 1½
C Sannrm	10300	9½	8½	8½	— ½
Conwest	3200	600	580	595	
Cop Corp	6000	34	33	33	— 1½
Cop-Man	2000	9	8	8	— ½
Coulee	700	24½	24½	24½	— ½
Cowich	3000	55

L'Evénement est publiée par Le Soleil Ltée, 390 rue de la Couronne, Québec.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuter. Il en est de même de la reproduction.

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ANNONCES CLASSEES

L'EVENEMENT

RESULTATS

LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans les annonces classées de

L'EVENEMENT

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez: 529-9231

TARIF AU COMPTANT

1 ins la ligne comptée de 5 mots	25
Coût minimum	60
3 ins consécutives la ligne comptée	22
6 ins consécutives la ligne comptée	20
24 ins consécutives la ligne comptée	17
Minimum 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	35
Avis de naissance, mariage, fiançailles	$1.50
Aval de décès, remerciements, service anniversaire	$1.00
Mot additionnels	$0.05

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT à L'EVENEMENT

Prix de l'abonnement à "L'Evénement" Lévis, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Ste-Foy, Sillery, St-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Loretteville, Village Huron, Château-d'Eau, St-Louis de Courville, Ville Montmorency. Livraison à domicile 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année.

payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PROVINCE DE QUEBEC : 1 an, $7.50; 6 mois, $4.00; 3 mois, $2.25; 1 mois, $1.00; Ailleurs au Canada : 1 an, $9.00; 6 mois, $4.75; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00

ETATS-UNIS et pays étrangers : 1 an, $15.00; 6 mois, $13.00; 3 mois $7.00; 1 mois, $2.50

ARGENT A PRETER

SUR Hypothèque, partout dans la province. Sur tous genres de propriétés ainsi que sur propriétés commerciales. Pour toutes améliorations ou réparations. Consultez nos experts. Prêts de un à vingt ans, si désirés. Aucun frais de commission. Prêt hypothécaire Champlain, 466 de la Couronne, jour: 822-3968, soir: 653-7908. quo-30

PRETS EN

1ère et 2e

HYPOTHEQUES

De $2,000 à $25,000

(jusqu'à 80% de la valeur)

POUR REFINANCER UNE HYPOTHEQUE ACTUELLE POUR AMELIORER VOTRE DEMEURE ET CONSOLIDER VOS COMPTES

REMBOURSEMENT: JUSQU'A 12 ANNEES

VOUS POUVEZ REMBOURSER EN TOUT TEMPS AVANT L'ECHEANCE SANS ENCOURIR DE PENALITE

— PAS DE BONI

— PAS DE FRAIS D'INTERMEDIAIRES

— PAS DE FRAIS DISSIMULES

NIAGARA

Mortgage & Loan

COMPANY LIMITED

795 DES GLACIS

CARRE D'YOUVILLE

JOUR : 529-6168

SOIR : 661-8579

quo-27

AUTOS — CAMIONS A VENDRE

RENAULT Dauphine 1962, 18,800 milles, à sacrifier pour $850., cause maladie, 529-4210. quo-27

RENAULT R-8, 1963, 13,000 milles, $800. comptant, pas d'échange, 523-7388. quo-28

AUCUN COMPTANT

UN NOM, UNE ADRESSE

UN EMPLOI

Nous vérifierons votre crédit et vous partirez au volant d'une auto usagée, le même jour.

25, 3e Avenue. 529-8477

1050 boul. des Capucins

529-4394

246-30

LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR?

Achetez-en une grâce à un prêt peu coûteux, comportant une assurance-vie.

CAISSE DE PRETS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

quo-27

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX

Roger AUTOS BARRE et Camions

centre de l'auto et camions usagés à Québec

SPECIAUX

1961 Corvair ½ tonne AUBAINE

1962 Chevrolet, 3 tonnes $2575.

1960 Chevrolet 5 tonnes, dompeuse $2,475.

1959 Chevrolet, 3 tonnes $775.

1958 Chevrolet 2 tonnes, plateforme $475.

1963 Amphicar, conv. $1,395

1095 CANARDIERE

529-3335

AUTOS — CAMIONS A VENDRE

AUCUN compliant pour automobiles, jusqu'à 36 mois pour paper. 681-7398.

AUTO allemande, 20,000 milles, nouvellement reconditionnée, 1270, 3e Avenue, 522-6637. quo-2

248-30

BUREAUX A LOUER

BUREAU, Ave Turnbull, 700 pieds, stationnement et voûte. 524-9904. quo-17

CHALETS A LOUER

CHALETS à louer, St-Antoine de Tilly. Tél.: 822-4470. Albert Létourneau. quo-4

CHALETS A VENDRE

LAVAL, bord rivière, meublé, électricité, toilette, $2,800. Tél.: 683-9641. quo-29

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE, près autobus, eau chaude, monsieur, 178 Lockwell. Tél.: 524-8616. quo-27

AVE Turnbull, tapis, eau, autre bain, douche, balcon, monsieur, 524-9904. quo-20

GRANDE chambre meublée, avec eau chaude, 179 Latourelle. Tél.: 523-8323. quo-28

GRANDE Chambre, lit continental, bain, douche, Grande-Allée, 529-7583. quo-30

ST-SACREMENT, chambre, permis cuisine, meublée, entrée privée, stationnement, monsieur, 683-4893. quo-29

COMMERCES A LOUER

COMMERCE 2e Rue, 2 étages, stationnement, vendre ou louer, 522-7388. quo-1

COMMERCES A VENDRE

HOTEL Beauce salle de danse 90 x 30, moderne, 20 chambres, grand stationnement $70,000 acompte $20,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers — 681-6358. quo-27

RESTAURANT bien situé, bonnes affaires, prix de sacrifice, cause maladie, $6,500, acompte $2,500. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

MOTEL à échanger pour terre, à proximité de la ville. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

RESTAURANT bien équipé, pour $2,500., acompte $1,500. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

TAVERNES, ville Québec, acompte $25,000, et plus. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

QUEBEC-Ouest, épicerie, avec 2 pièces, pour $3,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

RESTAURANT, St-Roch, $8,500., cause départ. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

HOTEL motel, restaurant, 2 milles de Québec, à prix d'aubaine. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

TABAGIES, Haute-Ville, $8,000., acompte $2,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

EPICERIE, équipement et stock compris, maison 5 logements, prix $12,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

EPICERIE, Carré parent, à sacrifier pour $2,100., petit comptant ou créances. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

MAISON pension, Haute-Ville, échangerais pour créances immeubles, cause vieillesse. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

RESTAURANT comptoir-lunch, St-Roch, central, achalandé, à sacrifier pour $2,000., acompte $1,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

EPICERIE, gros chiffre d'affaires, échangerait pour hôtel ou motel, Lacroix Immeuble Ltée, 653-8307. quo-27

HOTEL dans banlieue, échangerait pour épicerie avec bâtisse en ville Lacroix Immeuble Ltée, 653-8307. quo-27

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement.

COMMERCES DEMANDES

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers — 681-6358. quo-27

NOUS cherchons un commerce avec ou sans propriété, dans la province de Québec. Toute réponse confidentielle. S'adresser 466 de la Couronne, ch. 236, Québec 2, P.Q. quo-30

SOMMES acheteurs d'une ferme, avec ou sans roulant, dans la province de Québec. Toute réponse confidentielle. S'adresser 466 de la Couronne, ch. 236, Québec 2, P. Q. quo-30

ENSEIGNEMENT

I B M

Hommes ou femmes, si vous avez une 9e année ou plus, vous pouvez devenir spécialiste sur les machines I.B.M. Suivez les cours de jour ou du soir de l'Institut de Québec. (Data Processing).

20 RUE ST-JEAN, QUEBEC

TEL.: 525-7463

quo-27

ENTREPOTS A LOUER

840 ST-VALLIER OUEST

ENTREPOSAGE courte ou longue période, bâtisse épreuve feu, chauffée, stationnement facile, plateforme, chargement. Marcel Fortin, 653-9361. quo-22

FEMMES, FILLES DEMANDEES

SERVEUSE au bar et café, ayant bonnes références et apparence demandée, travail régulier. Bar Elite, 54, rue Couillard, 522-0384. quo-28

GAGNEZ $23 par semaine plus garde-robe gratuite dans temps libres. Simplement montrez robes à amies. Pas capital, sollicitation, expérience nécessaires. Ecrire: North American Fashion Frock's Ltd, 3425 boul. Industriel, dépt P-3967, Montréal 39. quo-27

AVON a besoin de dames qui désirent faire de l'argent. Revenus intéressants, à temps plein ou partiel. Tél.: 523-7706. quo-29

CUISINIERE DEMANDEE

Libre immédiatement, bon salaire, travail de jour seulement.

S'adresser

1825 de la Normandie

quo-28

HOMMES DEMANDENT EMPLOI

PLATRIER peintre demande plâtrage, joints, gyproc, peinture extérieure, couverture. 683-8331. quo-8

COUPLE ayant expérience demande emploi en conciergerie ou comme gardien. Veuillez communiquer: 683-0954. quo-27

HOMMES DEMANDES

Compagnie de renommée internationale a 3 emplois vacants dans son département de publicité. Nous demandons : Agés de 21 à 25 ans, belle apparence, ambitieux. Degré d'instruction 10e année ou plus, aimant rencontrer le public.

NOUS DEMANDONS ET NOUS OFFRONS SEULEMENT :

Un revenu de $100. et plus par semaine, selon qualifications. Un travail propre et agréable à l'année. Bénéfices marginaux usuels. Pour poser votre candidature, présentez-vous à 350 Boul. Charest Est, chambre 202, jeudi le 28 mai à 9.30 A.M. ou 2.00 hres p.m. précises, demander le chef du personnel.

quo-27

HOMMES DEMANDES

COMMIS à la vente et aux livres, expérimenté, demandé immédiatement pour importante compagnie de peinture. Qualification: âge 20 à 30 ans, bilingue, minimum 2 ans d'expérience dans magasin de peinture de gros et détail. Expérience de bureau, dactylo, bénéfices marginaux avantageux, 45 heures par semaine, 2 semaines de vacances payées, après un an de service. Salaire selon aptitudes du candidat. Tél.: entre 6-7 heures, 626-2441. quo-29

VENDEURS agressifs, de belle présentation, voiture, servir clientèle établie dans Cap-Rouge, Champigny, Québec. Généreuse commission, boni, nombreux avantages. Chance d'assurer votre avenir et d'entrevoir, sous peu, la prospérité. Commerce de nécessités domestiques connues, garanties. Familex, Dépt T. G. 1600 Delorimier, Montréal, Qué. 3-27

COMPAGNIE pharmaceutique établie depuis 13 ans, désire un voyageur visitant médecins, hôpitaux, et voulant ajouter quelques produits aux siens. Régions Gaspésie, Côte Nord, Beauce. Références. Ecrire dept. 803 Le Soleil, Québec. 36-6

VENDEURS bilingues pour offrir, dans régions avoisinantes, revêtements à toitures et peinture aux sociétés industrielles et propriétaires de maisons. Plan de vente défiant la concurrence. Confection canadienne; expédition de Toronto. United Builders, 6007 Euclid, Cleveland, Ohio, USA. quo-27

LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

ST-GABRIEL, 2-3 pièces, neufs, ultra-modernes, poêle, incinérateur, réfrigérateur, buanderie automatique, concierge, $70, $80, $90, occupation mai. 681-5884. quo-2

UN 3 et 4 pièces neufs, St-Pascal et St-Jean-Baptiste. Tél.: 623-5115 ou — 524-7584. quo-10

LOGEMENTS 3 pièces, modernes, neufs, finis pour 1er juin. 681-5829. quo-12

AVENUE des Erables, sous-sol, 3 pièces, meublées, chauffées, éclairées, réfrigérateur, bain, 683-8043. quo-18

2 PIECES meublées, entrée seule, 2020 Chemin Ste-Foy. quo-15

ST-PIE X, 4 pièces, eau chaude fournie, stationnement $85.00, 523-7249. quo-16

APPARTEMENT luxueux avec 2 chambres coucher, 2 salles de bains, salle manger, cuisine équipée, prix $180.00. Information 527-9088. quo-27

2 PIECES, bain, chauffé, éclairé, non meublé, 184 Richelieu. 523-8840. quo-27

SUTHERLAND, 3 pièces, propre, 1er, pas chauffé, pas bain, libre, $50. 525-9776, 522-8569, 522-5060. quo-28

1077 ST-JEAN, appartements entièrement meublés, neufs, 1½ pièces, $95.00 à $105.00, 2½ $110.00 à $125.00, éclairés, chauffé, tapis mur à mur, service d'ascenseur, 524-2358 — 527-1860, Elie courtier, 681-6358. quo-27

1125 BERTHELOT, flat chauffé, 1er étage, appt 2, $50.00. — 529-9077. quo-28

PRES Parlement, maison appartements, logements, 4 et 3 pièces, salle de bains, chauffées, modernes, 524-1989 entre 2 et 4 heures. quo-19

585 FRASER, 7 grandes pièces, moderne, 1er étage, complètement renouvelé. quo-29

LES Patios, 3-5-6 pièces, chauffés ou non, 681-5829. quo-4

ENTIEREMENT meublé, propre, boudoir, cuisinette, réfrigérateur, bain, douche, 524-9904. quo-20

RUE Latourelle, grand flat 2 pièces, pour 2 personnes, 527-2676. quo-1

1120 LACHEVROTIERE, appt 4, 5 pièces chauffées, eau chaude, entrée 220, 3e étage $75. — 529-9077. quo-1

2 PIECES, neuf, cuisinette, salle bains, 476 Chemin Ste-Foy, 522-7388. quo-1

3 PIECES, entrée 220, s'adresser 651 Richelieu. quo-1

3 PIECES, neuf, plus salle bains, pour couple, 683-8950 — 681-3623. quo-27

STE-FOY, près du centre d'achats Laurier, appartement 3 pièces, entièrement meublé, moderne. Tél.: 653-2674 — 527-1320. quo-28

2 LOGEMENTS, meublés, 4 pièces, plus salle bains, situés rue Claire Fontaine, près St-Cyrille, libres 1er juin, informations matin 10 à 11 heures, soir 7 à 8 heures, 623-1008. quo-27

20 LOCKWELL, 2 pièces, ultra moderne, poêle, réfrigérateur, service conciergerie, buanderie, incinérateur, $70.00. 529-9077, 653-0334. quo-2

1080 ST-JEAN, flat, neuf, ultra moderne, poêle, réfrigérateur, $70.00, meublé si désiré, $80.00. Occupation immédiate. 529-9077 — 527-9387. quo-2

20 LOCKWELL, bachelor ultra moderne, entièrement meublé, $85.00, — 529-9077, 653-0334. quo-2

AVENUE Turnbull, 2-3 pièces, bains, poêle, réfrigérateur, chauffé, eau chaude, conciergerie, incinérateur, laveuse automatique, $60 - $65. — 525-9776, 522-5060 — 522-8569 quo-2

LE BELVEDERE

OCCUPATION IMMEDIATE

LUXUEUX appartements 3 - 4 - 5 pièces. Prix à partir de $110.00 avec cuisine équipée: poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, tapis dans les corridors luxueux lobby, garage chauffé, buanderie. 1105 Belvédère. Tél.: 527-9088, logement modèle. quo-27

Bachelor - Studio — $80.00

EDIFICE de luxe, avec cuisine équipée: poêle, réfrigérateur. Si désiré meublé, 1105 Belvédère. Tél.: 527-9088. quo-27

APPTS DE L'ELYSEE

LOGEMENTS ultra-moderne 3½ pièces, $100.00; 5½ pièces $145.00 et plus, aspenseurs, terrasse piscine garage à 925 Myrand 525-5427 — 683-7474. quo-12

POURQUOI CHERCHER

2 MOIS gratis, nous avons actuellement des 1½-2-3-4-5-6 et 7 pièces disponibles, dans Québec, Ste-Foy, Limoilou, Sillery, Co. Trust Royal, 529-0174. Soir: C. Roberge, 653-9452. quo-28

3 MOIS GRATUITS

2½ PIECES, chauffées, $68.00, par mois, poêle, réfrigérateur, concierge, stationnement buanderie, disponible immédiatement, Royal Trust, 529-0174 : soir 626-0790. quo-29

3 MOIS GRATUITS

NOUS disposons des 1½, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 pièces dans Ste-Foy, Sillery, Limoilou, Québec, Cie Trust Royal, 529-0174, C. Roberge, soir: 653-9452. quo-2

APPARTEMENTS DU

JARDIN

3½ et 4½ pièces, eau chaude incinérateur, piscine privée, chauffage central, peinture neuve, 527-7668.

624-28

MAISONS A VENDRE

RUE Lavallée, plain-pied, 7 pièces, de construction récente, comprenant: 4 chambres à coucher, sous-sol avec foyer, très près des écoles, demander Raymond Moreau, Royal Trust, 529-0171, soir, 653-4759. quo-27

RUE Rougemont, split level, 11 pièces, comprenant 6 chambres à coucher, chauffage eau chaude, finition extérieure pierre, demander Raymond Moreau, Royal Trust, 529-0171, Soir : — 653-4759. quo-27

ST-CHARLES Garnier, propriété 10 pièces, parfait ordre, intérieur plâtre, chauffage eau chaude, sous-sol avec bar et plancher en terrazzo, possession immédiate, demander Raymond Moreau, Royal Trust, 529-0171, Soir : 653-4759. quo-27

ST-CHARLES Garnier, plain-pied, 6 pièces, à l'état neuf, sous-sol fini, foyer, garage, chauffé, possession immédiate. Demandez Raymond Moreau, Royal Trust, 529-0171, soir 653-4759. quo-28

RUE Beaupré, luxueux plain-pied 7 pièces, 4 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol fini, foyer, garage double. Demandez Raymond Moreau, Royal Trust, 529-0171. Soir 653-4759. quo-28

PROPRIETE à revenus, N.-D. du Chemin, rapportant $4,550, revenu annuel. Prix $28,000. Royal Trust, J.-A. Emond, 529-0171. quo-28

MAISON seule, 4 chambres coucher, extérieur brique et bois. Evaluation municipale $14,100. Prix demandé $15,000. Acompte $3,000. Royal Trust, J.-A. Emond, 529-0171. quo-28

MAISON seule, 9 pièces, convenant très bien pour professionnel, désirant sa propriété et son bureau au même endroit, coin de rues. Prix $28,500. — Acompte $9,000. Royal Trust, J.-A. Emond, 529-0171. quo-28

MAISONS NEUVES A VISITER

DIFFERENTS MODELES

RUE NELLIGAN, PRES BOULEVARD DUPLESSIS

RUE BOISVERDURE PRES ECOLE STE-URSULE, BOIS DE VINCENNES

INFORMATIONS ET VISITES 10h. a.m. à 9h. p.m.

653-7261

L'HABITATION FAMILIALE DE QUEBEC INC.

Entrepreneurs Généraux, 2835 Chemin Gomin, Ste-Foy

462-28

MAISONS A VENDRE

665 CHOUINARD, magnifique propriété à deux logements de 6 pièces chacun, garage double, cour arrière avec de beaux arbres. Communication avec le parc des Braves, logement rez-de-chaussée libre immédiatement. Cause départ. Visible sur appointement seulement. Continental Inc., courtiers, 681-9274. C. Antil, V.A. quo-27

LIMOILOU, 6 logements, 2-4, 4-5, $40,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

SILLERY, avenue des Gouverneurs, maison pierre, 8 pièces, 2 étages, acompte $5,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

ST-SACREMENT, 10 pièces, pour $30,000. Acompte: $5,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

STE-FOY, plain-pied, brique, prendrait terrain comme acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

QUEBEC, nous avons maison de 12 logements, 25 logements, 100 logements, ainsi que dans la banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

ST-ROCH, 3 logements, comprenant un 6 pièces, non chauffé, $16,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

NOTRE-Dame Grâce, 2 petits logements, brique, prix $6,500. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

JACQUES-Cartier, 2 logements 4 pièces, $11,000, petit acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

ST-Paul Apôtre, maison pierre, 11 pièces, 2 étages, $22,000. Petit acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

ST-PIE X, 2 logements, 4 pièces, 12,000. Petit acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

ST-RODRIGUE, 2 logements, $17,500. Acompte: $3,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

ST-SAUVEUR, 4 logements, non chauffés, $16,000. Acompte $4,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

ST-PASCAL, 8 logements, 4 pièces, chauffés, brique, revenu 10% net. Acompte $10,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

HAUTE-ville, neuve, 39 logements, revenu 10% net. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

LIMOILOU, 3 logements, non chauffés, $12,500. Acompte $3,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

BEAUPORT, 3 logements, $14,500. Accepterais échange. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

ST-SACREMENT 3 logements, $27,500 Accepterais échange pour motel. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, — 681-6358. quo-27

SILLERY, 8 logements 4-5 pièces, 10% net. Acompte $10,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

STE-Monique, 5 pièces, chauffé, $8,500. Acompte $1,500. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

MAISON de chambres. Revenu $6,000. Acompte $3,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

ST-DOMINIQUE, maison de flats, 14 revenus, placement 15%. Acompte $20,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

ST-SAUVEUR, 9 revenus, placement 10% central. Acompte $7,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

ST-PASCAL, 8 logements, de 4 pièces, acompte, $8,000 à $10,000. Lacroix Immeubles Ltée, 653-8307. quo-27

ST-ALBERT, 6 logements, 4 pièces, acompte $4,000. Lacroix Immeuble Ltée, 653-8307. quo-27

ST-PIE X, 5 logements, un grand 6 pièces, acompte $5,000. Lacroix Immeuble Ltée, 653-8307. quo-27

ST-RODRIGUE, 12 logements, 4 et 5 pièces, 12% net, Lacroix Immeuble Ltée, 653-8307. quo-27

STE-FOY, 6 pièces, acompte, $2,000. Lacroix Immeuble Ltée, 653-8307. quo-27

3e AVENUE, 5 revenus, acompte $4,000. Lacroix Immeuble Ltée, 653-8307. quo-27

SPLIT-level, 7 pièces, 3 chambres coucher, sous-sol complètement fini, avec buanderie, salle jeux et salle TV. Terrassement complète. Propriétaire transféré. Prix $18,000. 653-0354. quo-1

BEAUPORT rue Allaire plain-pied, 6 pièces construction récente, 3 chambres coucher, près école, église, léger acompte, demander Raymond Moreau, Royal Trust, 529-0171 soir 653-4759. quo-2

TERRASSE St-Laurent, magnifique cottage, 7 pièces, style canadien, 4 chambres coucher, terrain boisé, vue sur le fleuve. Demander Raymond Moreau, Royal Trust, 529-0171 soir 653-4759. quo-2

MAISONS DEMANDEES

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. De 6 à 12 logements. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

MAISON à revenus, Ste-Odile, St-Albert, ou St-Rodrigue, direct propriétaire, 623-4733. quo-28

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS de construction 2 x 4. Très bonne condition, $50.00 par 1,000 pds. 827-5126. quo-27

MEDECINS CHIRURGIENS

DR. Charles Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 est, St-Joseph. Tél.: 524-4061. quo-18

OBJETS PERDUS — TROUVES

PERDUE montre bracelet, dame, du théâtre Empire Restaurant Buade. — 527-7018. quo-30

PERSONNELS

JE ne me rends pas responsable des dettes contractées en mon nom par personne. Signé J.L. Harton, 316 Latourelle. quo-27

TERRAINS A VENDRE

CHARLESBOURG, à vendre magnifiques terrains, 623-7689. quo-27

TERRAINS, Québec et banlieu, commercial ou domiciliaire. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-27

YACHTS, CANOTS, MOTEURS

TRAILER, bateau 13', moteur Mercury électrique 25 h.p. $880. — 623-7559. quo-9

Le spectre du chantage ne m'empêchera pas de dénoncer le patronage (Johnson)

Le chef oppositionniste à l'Assemblée législative, Me Daniel Johnson, a soutenu, hier soir, que ce n'est pas le spectre du chantage, brandi par le procureur général, qui l'empêchera de faire son devoir et de dénoncer le patronage du gouvernement.

Me René Hamel avait averti le député de Bagot que s'il persistait à questionner dans cette veine, il se verrait obligé de produire des documents qui rendraient des gens malheureux inutilement.

L'incident est survenu au cours de l'étude des demandes de crédits du département du procureur général au poste de la Sûreté provinciale. L'Opposition, par la voix de Me Johnson, a soutenu que le département du procureur général y favorisait le patronage.

M. Johnson a soutenu que le bureau du procureur général fournissait au directeur de la Sûreté provinciale, M. Josaphat Brunet, une liste de garagistes libéraux chez qui les agents de la Sûreté devaient se présenter pour y faire effectuer des réparations ou faire faire le plein d'essence de leur véhicule.

Le député de Bagot a affirmé qu'on poussait ce patronage jusqu'à distribuer une liste d'entrepreneurs de pompes funèbres amis du parti chez qui les corps des victimes d'accidents de la route ou de toutes autres tragédies devaient être transportés.

"C'est pousser le patronage un peu loin, a dit M. Johnson, quand on est rendu à dire chacun son cadavre et à chacun son tour, comme la chose se produit dans un comté où il y a trois entrepreneurs de pompes funèbres".

INTERVENTIONS

L'allocution du chef de l'Opposition a été entrecoupée d'interventions de la part des députés ministériels, notamment de la part de Me Jean-Noël Lavoie, député de Laval.

Celui-ci a représenté en substance que dans le temps du gouvernement de l'Union nationale, gouvernement dont faisait partie le chef de l'Opposition, tous les contrats se donnaient sans appel d'offres et qu'en ce domaine de patronage, Me Johnson devrait laisser à d'autres le soin de poser des questions.

Me Johnson, disant être par là l'objet d'une accusation personnelle, a affirmé que dans le temps qu'il était ministre des Ressources hydrauliques, aucun contrat n'avait été donné sans appel d'offres et toujours au plus bas soumissionnaire.

Le gouvernement, a-t-il dit en substance, a dépensé depuis quatre ans $100,000 pour faire enquête sur mon compte et tenter sans succès de me réduire au silence.

Encore à l'heure actuelle, a-t-il prétendu, le député de Saint-Hyacinthe, le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre, fait faire une enquête discrète sur moi dans le but de me prendre en défaut ailleurs.

M. Johnson a invité le gouvernement à dépenser encore un autre $100,000 s'il le désire, représentant que s'il s'était senti vulnérable, il n'aurait pas recherché le poste de chef de parti qu'il occupe et que s'il se sentait vulnérable actuellement, il démissionnerait.

Le président du Comité des subsides, Me Jean-Jacques Bédard, a rappelé plusieurs fois le chef de l'Opposition à l'item en discussion, soit le poste de la Sûreté provinciale où on demande des crédits de l'ordre de $15,305,000 sur un budget total de $31,477,000 pour tout le département.

Me RENE HAMEL

Le procureur général qui a assisté presque impassible à la sortie du chef de l'Opposition a finalement fait remarquer qu'il avait dit précédemment qu'en ce qui concerne la liste des garagistes transmise au directeur de la Sûreté provinciale, elle n'exclut pas quelqu'un parce qu'il est libéral.

Il a expliqué de plus que cette liste provenait du Service provincial des Achats qui l'a envoyée au département du procureur général qui à son tour l'a transmise au directeur de la Sûreté. Le député de Saint-Maurice a poursuivi que si l'Union Nationale, accusant le gouvernement de faire du patronage, continuait dans cette veine, il serait obligé de déposer des documents qui sont une preuve de patronage éhonté et qui rendraient des gens malheureux inutilement.

M. Johnson a rétorqué que le passé de l'Union Natianale n'était pas un critère pour juger des actes du gouvernement et que ça ne doit pas servir d'excuse pour l'aggravation des mêmes fautes. S'adressant directement au procureur général, il a dit en substance que s'il était dans l'intérêt public d'embarrasser quelqu'un, c'était son devoir de le faire, peu importe qui serait touché ou impliqué, députés ou autres.

Le député de Bagot a conclu en demandant en vertu de quel principe on refusait de laisser la responsabilité administrative de la Sûreté provinciale à la Sûreté elle-même en ce qui concerne l'entretien et la réparation de sa flotte de véhicules.

Le procureur général a répondu que l'administration de l'Hydro-Québec et celle de la PP ne peuvent être comparées. L'Hydro se finance elle-même, a-t-il dit, tandis que dans le cas de la Sûreté c'est le gouvernement qui lui fournit les crédits nécessaires.

Le député de Saint-Maurice a dit qu'il est inutile de se voiler la face en ce qui concerne la liste des garagistes à laquelle faisait allusion le député de Bagot puisqu'elle provenait du Service des Achats.

Quand cette liste comporte des noms de libéraux, a-t-il fait remarquer en substance, on nous accuse de faire du patronage. Quand elle comporte des noms de "bleus", on nous accuse de faire de la corruption.

Sur ce, le chef de l'Opposition a enchaîné avec ce que certains observateurs ont qualifié de "danse macabre des cadavres", portant les accusations que l'on sait, sans que le procureur général ne daigne relever l'accusation.

Au moment de l'ajournement, à dix heures, on discutait du cas pénible, selon l'Opposition, de quatre membres de la Sûreté provinciale qui ont été démis de leur fonction dans la région de Montréal après que des accusations de négligence criminelle eurent été portées contre eux.

Deux des quatre inculpés ont été acquittés par la Cour depuis et le département du procureur général a cru bon d'abandonner les poursuites qu'il avait entamées contre les deux autres.

Le député de Saint-Maurice, en réponse à M. Maurice Bellemare qui lui avait demandé si on avait envisagé de reprendre les policiers en question et de les dédommager pour la longue période au cours de laquelle ils ont été sans travail, a dit que leur cas serait étudié.

Me René Hamel a cependant précisé que si les hommes en question ont pu être acquittés en vertu d'accusations portées d'après le Code criminel il demeure qu'ils ont manqué aux règlements de la Sûreté et qu'à ce titre la suspension qui leur fut imposée peut être justifiée.

Favoritisme du gouvernement avec la liste des garagistes affectés à la réparation des autos de la PP

(Johnson)

Le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative a accusé le gouvernement de faire du favoritisme dans la liste des garagistes où les membres de la Sûreté provinciale font réparer régulièrement leurs voitures. La PP en a 714 en usage dans la province.

M. Daniel Johnson a dit que la liste indique que les libéraux jouissent d'un monopole ; elle est basée sur l'allégeance politique de libéraux actifs.

Le sujet a entraîné un débat assez long en Chambre et le chef de l'Opposition a demandé au procureur général comment le gouvernement procédait.

M. René Hamel a dit que la liste était préparée par le Service des achats, remise au procureur général, puis transmise au directeur de la PP. De plus, les membres de la PP ont des carnets pour acheter l'essence n'importe où.

Fouillant la liste, M. Johnson a demandé à M. Hamel de nommer des garagistes inscrits sur la liste fournie par le Service des achats. Il en donna pour Rivière-du-Loup, Saint-Pascal, Saint-Jean Port-Joli, Baie St-Paul, etc.

"Libéral . . . , monopole . . ." disait le chef de l'Opposition. M. Hamel rétorqua aux noms souvent suggérés par M. Johnson: "Je crois que le chef de l'Opposition a la même liste que moi . . ."

Il y a eu un éclat de rire dans l'Assemblée. M. Hamel continua en disant que les votes libéraux ayant été plus nombreux, il était facile d'avoir plus de garagistes libéraux. Les libéraux ne sont pas exclus de la liste, a dit M. Hamel en ajoutant que s'il y avait un seul garagiste dans certaines municipalités, c'était pour éviter des retards. La liste est basée sur la compétence des garagistes et les prix sont normaux.

Le premier ministre est intervenu au cours de la discussion pour dire que c'est la coutume d'aller au même garage pour faire réparer sa voiture. Personne n'aime aller d'un garage à l'autre. Le gouvernement s'inspire du même critère.

Il y eut des mots violents entre le chef de l'Opposition et le député Crépeau et M. Lesage est intervenu pour dire que c'était le devoir du chef de l'Opposition de dénoncer les membres du gouvernement qui volaient l'Etat.

M. Johnson a dit que si on veut abolir le patronage, il faut donner la chance égale pour tout le monde. Le débat est survenu au cours de l'étude des crédits de la PP pour laquelle le procureur général demande cette année la somme de $15.3 millions.

Le projet de loi créant un Conseil supérieur de la Famille est adopté

Le projet de loi prévoyant l'institution d'un Conseil supérieur de la Famille a été adopté par la Chambre Basse, hier, en troisième et dernière lecture.

Le chef oppositionniste, Me Daniel Johnson, a fait remarquer à ce stade qu'il ne croit pas que ce conseil puisse suppléer à toutes les carences qui ont été mentionnées lorsqu'on a parlé des problèmes de la jeunesse vis-à-vis de l'autorité, lundi soir dernier.

Le député de Bagot fut appelé à prendre la parole, hier après-midi, au moment de l'adoption par la Chambre du projet de loi parrainé par le ministre de la Famille et du Bien-Etre social, M. Emilien Lafrance.

"Qu'il me suffise de dire que la jeunesse pousse à la limite logique, a-t-il dit, les principes qui lui ont été enseignés, venant de bien haut quelquefois; que la jeunesse, selon son tempérament, est d'une rigoureuse logique et croit que certains principes qu'on a prêchés, devraient intégralement s'appliquer.

M. Johnson a représenté que le gouvernement actuel particulièrement a ouvert l'écluse et, s'il ne peut contrôler le flot, il doit battre sa propre coulpe.

Les agents de réclamation seront bientôt soumis à la juridiction du surintendant des assurances

Les agents de réclamation, improprement désignés dans le langage courant sous le nom d'ajusteurs d'assurances, seront soumis d'ici quelques semaines ou quelques mois à la juridiction du surintendant des assurances de la province de Québec.

Un projet de loi du gouvernement qui porte le numéro 39, obligera toute personne qui agit comme agent de réclamations, à se procurer un permis délivré par le surintendant des assurances, après consultation avec les membres d'un comité spécial formé des représentants des assureurs canadiens, de la conférence canadienne des ajusteurs, de l'association des gérants de réclamations, etc.

Chaque agent de réclamations devra fournir un cautionnement de $5,000 et chacun de ses employés ou représentants en fournira également un au montant de $2,000.

Les règlements qui seront édictés et approuvés par le surintendant des assurances, obligeront tous les agents

Ses exportations donnent au Canada une apparence de pays peu industrialisé

(Vernon Marquez)

MONTREAL (PC) — Les hommes d'affaires canadiens se sont fait donner sur les doigts mardi parce qu'ils n'exportaient pas assez.

Deux orateurs parlant au 93e congrès de l'Association canadienne des manufacturiers ont eu des paroles acerbes à l'endroit des 1,200 délégués, dont plusieurs représentaient des sociétés d'exportation.

M. J. Gordon McMillen, président de Keeprite Products Ltd., de Brantford, Ontario, a déclaré que l'exportation est le seul moyen par lequel l'industrie secondaire du Canada peut prendre de l'expansion.

"Je crois qu'il est évident que nous, Canadiens, n'avons pas très bien réussi à exporter les produits de notre industrie secondaire", a-t-il déclaré.

"Je n'ai pas de doute que nous trouvions des marchés mondiaux en nombre toujours croissant pour nos produits bruts. Mais je crains que nous fassions fausse route en ce qui a trait à l'expansion et au progrès de notre industrie secondaire".

Une augmentation de nos exportations est vitale si le Canada veut se développer, a-t-il continué.

Les entretiens sur le commerce qui se déroulent à Genève sont précurseurs d'une diminution des tarifs préférentiels. Seules les sociétés canadiennes qui ont basé leur puissance économique et leur capacité de production sur les marchés d'exportation seront capables d'affronter avec succès la concurrence internationale qui en résultera.

MANQUE D'AGRESSIVITE

M. Vernon O. Marquez, vice-président exécutif de Northern Electric Co. Ltd., de Montréal, a déclaré à son tour que les manufacturiers canadiens n'ont pas fait montre de beaucoup d'agressivité dans la recherche de marchés d'exportation.

"Les exportations canadiennes sont formées en grande partie par des produits agricoles et des produits bruts ou partiellement ouvrés . . .

"On peut dire du Canada qu'il présente un paradoxe en ce sens que sous l'apparence d'un pays passablement industrialisé, son commerce international ressemble à celui d'un pays sous-développé".

Les produits finis représentent environ 80 pour cent des exportations de la Grande-Bretagne et 70 pour cent de celles des Etats-Unis, mais moins de 40 pour cent de celles du Canada.

M. Marquez a prétendu que le manque d'imagination est la pierre d'achoppement de la plupart des manufacturiers.

J'ai l'impression que les propos que nous entendons au sujet des difficultés que les manufacturiers canadiens éprouvent sur les marchés étrangers à cause de la concurrence des pays où la main-d'oeuvre est faiblement rétribuée sont dans une large mesure par trop gratuits de toutes pièces.

NOS PROBLEMES

"La plupart du temps, ce qui paraît être un problème de prix, est en réalité un défi à l'esprit créateur des personnes dont l'expérience jusqu'à présent, a échoué lamentablement".

Un groupe d'études a jeté un coup d'oeil sur les perspectives économiques du pays. Il semble que le plus important des problèmes que nous aurons à résoudre sera de faire en sorte de stimuler suffisamment notre économie pour qu'elle puisse absorber les 150,000 jeunes gens et jeunes filles qui entreront sur le marché du travail chaque année d'ici 1970.

M. Robert C. Scott, gérant du bureau de recherches de Maclean-Hunter de Toronto, a révélé que l'argent dépensé pour des marchandises non comestibles s'élèvera à $4,500,00,000 en 1971, comparativement à $3,300,000,000 l'an dernier.

"Mais pour atteindre ce chiffre, les manufacturiers de produits non comestibles devront montrer de l'agressivité dans la vente de leurs marchandises".

EXPANSION DU MARCHE CANADIEN

M. R. B. MacPherson, économiste de DuPont of Canada Ltd., de Montréal, a déclaré qu'on prévoit que vers 1970, plus de 60 pour cent des contribuables canadiens gagneront plus de $5,000 par année, comparativement à 26 pour cent en 1961 et à 8 pour cent en 1951.

Ceci signifie que dans la plupart des cas les Canadiens pourront suffire à leurs besoins et posséderont encore assez d'argent pour étendre leurs achats à tous les domaines et en augmenter la qualité".

M. S. M. Finlayson, président de Canadian Marconi Co. de Montréal, a déclaré que le défi principal qui se pose aux chefs d'entreprises est la formation d'administrateurs, mieux qualifiés et en plus grand nombre.

"A tous les niveaux, le chef d'entreprise doit, s'il veut remplir efficacement son rôle, posséder de vastes connaissances et, par-dessus tout une profonde compréhension des motivations et des réactions des êtres humains".

Le texte de l'allocution que devait prononcer M. Stewart Bates, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, décédé dimanche, a été lu devant l'assemblée.

Dans son texte, M. Bates prédisait que l'industrie de la construction résidentielle devra se chiffrer par 200,000 nouveaux logements par année vers 1971, comparativement à 135,000 actuellement.

Le gouvernement fédéral effectue présentement une enquête auprès des sociétés dont le siège social est situé hors du pays, afin de mesurer le volume de leurs exportations, a déclaré M. Jean-Luc Pépin, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce.

"Il y a dans le domaine manufacturier au Canada, environ 1,700 sociétés dont environ 750 ont fait connaître au ministère leur intérêt à l'égard des exportations".

NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION

M. A. A. Cumming, président de Union Carbide, Canada, Ltd., de Toronto, a été élu hier président de l'Association. Il succède à M. H. Roy Crabtree de Montréal. M. H. B. Style, président de John Inglis Co. de Toronto, a été élu premier vice-président, M. H. W. Joly, président de B. Houde et Grothé Ltd., de Québec a été élu deuxième vice-président et M. T. A. Rice, de Hamilton, a été élu trésorier.

Accord entre Nasser et Aref; première étape pour l'unité

BEYROUTH (Reuter) — Le colonel Nasser président de la République arabe unie, et le maréchal Aref, président de la république irakienne, ont signé, hier, au Caire un accord qu'ils déclarent tous deux être une étape en vue de la réalisation de l'unité de leurs deux pays.

La cérémonie de signature de cet accord a été retransmise en direct par Radio-Le Caire.

L'accord prévoit la formation d'un conseil présidentiel commun à la République arabe unie et à l'Irak — comprenant les présidents des deux pays et un certain nombre de membres.

Ce conseil se réunira tous les trois mois, mais pourra être convoqué à tout moment sur la demande des deux présidents.

Les résolutions prises par le conseil seront immédiatement applicables dès le moment de leur ratification, à moins qu'elles ne requièrent une procédure spéciale de ratification.

La RAU a besoin de $40 millions

WASHINGTON (Reuter) — Le Fonds monétaire international annonce la conclusion d'un accord "stand-by" avec la République arabe unie, aux termes duquel la RAU pourra au cours des douze prochains mois tirer du FMI une somme équivalant à $40 millions.

Cet accord, précise le Fonds, apportera un appui aux efforts déployés par la République arabe unie pour stabiliser son économie.

M. J.-M. Hudon

M. Jean-Marie Hudon, mécanicien, demeurant au 2046 ouest, Saint-Vallier, est décédé à l'hôpital Jeffery Hale, à l'âge de 48 ans et 2 mois. Il était l'époux de dame Délima Grenier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Micheline et Gaétan Hudon; sa mère et son beau-père, M. et Mme Laurent Beaulieu; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Sylvio Hudon, de Sainte-Foy, Raymond Hudon, de Yorktown, Sask., Réal Gagnon, de Saint-Jean-d'Iberville, Lawrence Lavoie (Fernande), de Sept-Iles, Marcel Brillant (Gabrielle), de Rimouski, Robert Viau (Estelle), de Québec, Jules Grenier, de Montréal, G.-A. Paradis, de Matane, et Noël Barrette, de Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi, à Notre-Dame-de-Pitié. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 270, Marie-de-l'Incarnation.

Mlle A. Rochon

Mlle Amelia Rochon est décédée le 26 mai. Elle demeurait au 5185, 1re Avenue, Saint-Rodrigue.

Elle laisse dans le deuil son frère, ses soeurs et belles-soeurs; Mme Marie Postl, Mlle Lucie Rochon, M. et Mme Albert Rochon et Mme Annie Ramsay-Rochon.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990, 1re Avenue. Le service sera chanté samedi, en l'église de Saint-Rodrigue, et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

On croit que les premiers poneys vivaient en Asie.

M. E. Racine

M. Ernest Racine, demeurant au 613, Napoléon, est décédé à l'âge de 77 ans et 5 mois. Il était l'époux en premières noces de feu Marie-Anne Lessard, et en secondes noces de dame Evangéline Parent.

Outre son épouse, il laisse MM. et Mmes Normand Bill (Florence), de Portneuf, Rodolphe Tremblay (Albertine), de Montréal, Jean-Paul Jodoin (Alice), de Montréal, Jean-Guy Beauchamp (Thérèse), de Montréal, Albert Racine (Thérèse Bertrand), de Québec, René Racine (Jeanne Racine), de Shawinigan, Henri Racine (Yvette Lajeunesse), de Québec, Rodolphe Racine (Gabrielle Bill), de Québec, Gérard Racine (Jeannette Duclos), de Québec; MM. William Allatt, de Montréal, et Oscar Morin, de Québec; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Joseph Racine, M. et Mme Alphonse Racine, M. et Mme Ludger Racine, de Saint-Ferréol, Mme veuve Alphonse Dupont (Marie), Mme veuve Francis Cinq-Mars (Rose-Anna), M. Cyrias Saint-Gelais.

Les funérailles auront lieu jeudi, à Saint-Joseph. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 270, Marie de l'Incarnation.

Mme J. G. Monaghan

Madame J. G. (Jerry) Monaghan, née Rita May Walling, épouse de J. G. (Jerry Monaghan, est décédée le 24 mai 1964, à Québec, à l'âge de 47 ans et 4 mois. Elle demeurait à 1491, Marie Rollet, à Québec.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants: Brian, Gail, Linda, Gary, Shirley, Alain; sa belle-mère: Mme Brigitte Monaghan; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Teddy Walling, M. et Mme Paul Noreau (Lillian), M. et Mme Lee Leblanc (Velma), M. et Mme John Bretsch (Una), Mlle Willa Walling, M. et Mme Rains Walling, M. et Mme Gérard Walling, M. et Mme Bill Walsh (Theresa), M. et Mme James Monaghan, M. et Mme John Monaghan, M. et Mme William McPeak, M. et Mme Peter Monaghan, de Winnipeg, Mlle Thérèsa Monaghan, M. Robert Monaghan.

La dépouille mortelle est exposée à 96, St-Cyrille est.

Les funérailles auront lieu mercredi le 27 mai en l'église St. Patrick.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée, de Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière St. Patrick.

M. A. Jobin

M. Antonio Jobin, de Jobin Frère Enr., entrepreneur-menuisier, époux de dame Marie-Jeanne Rochon, est décédé le 26 mai, à l'âge de 68 ans et 5 mois. Il demeurait à 862, avenue Cartier.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et gendres: M. et Mme Roger Martin (Jeannine), M. et Mme Léo Gaboury (Denyse), Mlle Noëlla Jobin; ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Ernest Bourret (Alvina), Joseph Rochon (Olivine), Alexandre Rochon (Lauretta), Wilfrid et Donat Rochon, MM. et Mmes Louis Germain, Jean-Paul Readman, Ls-Philippe Rochon, et Joseph Nolet, M. Victor Rochon, Mlles Cécile et Simone Rochon et Mme Wilfrid Vallières.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, boulevard Saint-Cyrille. Le service sera chanté samedi, en l'église de Notre-Dame-du-Chemin, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

M. G.-R. Marier

M. Georges-R. Marier, ajusteur d'assurances, époux de dame Isabelle MacDonald, est décédé le 25 mai, à l'âge de 61 ans. Il demeurait au 991, des Erables, Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils et sa fille: M. George-H. (Skip) Marier et Mlle Jocelyne Marier; ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Gérard Marier (Germaine Parent), M. et Mme Joachim Marier (Claire Renaud), M. et Mme Yves Marier (Marguerite Drolet), M. et Mme Eudore Robitaille (Marcelle), M. et Mme Jean-Baptiste Mainguy (Cécile), M. et Mme Maurice Deschêne (Françoise), Mme Paul Marier (Marguerite Blanchette), Mlle Eileen MacDonald.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, boulevard Saint-Cyrille. Les funérailles auront lieu vendredi, à Saint-Patrice.

Mme H.-E. Lavallée

Mme veuve H.-E. Lavallée, née Jeanne Tessier, est décédée le 26 mai, à l'âge de 65 ans. Elle demeurait au 845, avenue Marguerite Bourgeois.

Elle laisse dans le deuil son frère, ses soeurs, son beau-frère et sa belle-soeur: M. et Mme Ls-Philippe Tessier (Clémence Morin), Mmes Cyrénus et Georges Tessier, M. et Mme L.-A. Lambert (Florestine Tessier), Mme Gérard Dubois (Antoinette Tessier), Mme Paul Henry (Véronique Tessier).

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite Bourgeois. Le service sera chanté vendredi, en l'église de Saint-Sacrement, et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

DÉCÈS

BOULET — A Sillery, le 23 mai 1964, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Georges-Henri Boulet, C.A., président de la maison Boulet & Boulet, comptables agréés, époux de dame Lily Frenette, demeurant à 1230 Chanoine-Morel, Sillery.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 8.45 heures pour l'église de St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobiles.

COTE — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 24 mai 1964, à l'âge de 32 ans et 5 mois, est décédé Lucien Côté, époux de dame Madeleine Desrochers, demeurant 699, 2e Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des salons funéraires Paul-H. Tremblay, no 698, 3e Rue, à 8.45 heures pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

DESLAURIERS — A Québec, le 25 mai 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Alfred Deslauriers, vétéran de la guerre 1914-18, époux de dame Yvonne Godbout, demeurant à 313, est, Grande-Allée.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Compagnie Hubert Moisan, no 35, est, Grande-Allée, à 8.30 heures pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Charles.

DUPERRON — A Québec, le 23 mai 1964, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Romuald (Romeo) Duperron, ex-sergent major régimentaire au Régiment de Maisonneuve, époux en premières noces de feu dame Annette Ouellet et en deuxièmes noces de dame Marie-Reine Gosselin-Côté, demeurant à 1798 rue Desroches.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 1720 de la Canardière, à 8.50 heures pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière Belmont.

HUDON — A Québec, le 26 mai 1964, à l'âge de 48 ans 2 mois, est décédé M. Jean-Marie Hudon, époux de dame Délima Grenier, demeurant à 2046 ouest, St-Vallier.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 9.45 heures pour l'église Notre-Dame de Pitié et de là au cimetière St-Charles.

JOBIN — A Québec, le 26 mai 1964, à l'âge de 68 ans 5 mois, est décédé M. Antonio Jobin, de Jobin Frères Enr., entrepreneur menuisier, époux de dame Marie-Jeanne Rochon, demeurant à 862, Ave Cartier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8.30 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 46 ouest, Boul. St-Cyrille, à 8.15 heures pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

LABREQUE — En Afrique, le 24 mai 1964, à l'âge de 78 ans, est décédé le révérend père Aristide Labrèque, Père Blanc, frère de Mlle Stella Labrèque, de Québec.

LABRIE — A Québec, le 24 mai 1964, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Raymond (Jack) Labrie, huissier à la Cour supérieure, époux de dame Brigitte Vallière, demeurant à 2125 Mont-Thabor.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 990 1ère Avenue, à 9.45 heures pour l'église de St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobiles.

LATULIPPE — A Québec, le 24 mai 1964, à l'âge de 12 ans 7 mois, est décédé Armand Latulippe, fils de M. Armand Latulippe, et de dame Florette Gignac, demeurant à 436 Ave Turcotte.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 9.45 heures pour l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobiles.

LAVALLEE — A Québec, le 26 mai 1964, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Jeanne Tessier, épouse de M. H.-E. Lavallée, demeurant à 845 avenue Marguerite-Bourgeois.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 975 avenue Marguerite-Bourgeois, à 8.45 heures pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobiles.

LEMAY — A Lévis, le 24 mai 1964, à l'âge de 68 ans 10 mois est décédée subitement dame Eveline Bolduc, épouse de M. Arthur Lemay, demeurant à 65 rue Carrier, Lévis.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, no 58 avenue Bégin, à 8.45 heures pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

LEMIEUX — A L'Hôtel-Dieu de Lévis, le 24 mai 1964, à l'âge de 70 ans et 3 mois, est décédée dame Célestine Savoie, épouse de M. Alphonse Lemieux, demeurant 46 rue St-Georges, Lévis.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, no 58 avenue, à 9.45 heures pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

MARIER — A Québec, le 25 mai 1964, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges-R. Marier, ajusteur d'assurance, époux de dame Isabelle McDonald, demeurant à 991, des Erables.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 46 ouest, Boul. St-Cyrille, à 8.45 heures pour l'église de St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

MONAGHAN — A Québec, le 24 mai 1964, à l'âge de 47 ans, est décédée dame Rita Walling, épouse de M. J. G. (Jerry) Monaghan, demeurant 1491 Marie Rollet.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 96 est, boul. St-Cyrille est, à 8.45 heures pour l'église de St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

MORIN — A Québec, le 26 mai 1964, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Rosaire Morin, fils de M. et Mme Gaudias Morin.

Les funérailles auront lieu jeudi à 8 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 705 est, St-Vallier, à 7.45 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

OUELLET — A Ste-Foy, le 24 mai 1964, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Blandine Keable, épouse de feu Adélard Ouellet, demeurant à 2869 rue Sasseville.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 10.45 heures pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobiles.

RACINE — A Québec, le 25 mai 1964, à l'âge de 77 ans 5 mois, est décédé M. Ernest Racine, époux en premières noces de feu dame Marie-Anne Lessard et en deuxièmes noces de dame Evangéline Parent, demeurant à 613 Napoléon.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 8.45 heures pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

TESSIER — A Québec, le 24 mai 1964, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Adélard Tessier, ébéniste, époux de dame Alice Cantin, demeurant à 163 rue Latourelle.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 150 rue St-Jean, à 9.50 heures pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

VAN OVERTVELD — A l'hôpital Notre-Dame du Lac, le 25 mai 1964, à l'âge de 78 ans 2 mois, est décédée dame Maria-Julima Diérick, épouse de feu M. Octave Van Overtveld, demeurant chez le Dr Charles Chabot, de Ste-Rose du Dégelée.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, à 9.40 heures pour l'église de Ste-Rose du Dégelée et de là au cimetière de St-Gilles de Bruxelles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. J. Matte

Dans la nouvelle de décès de M. Jacques Matte, les noms d'un beau-frère et d'une belle-soeur du défunt, M. et Mme Joseph Allison (Cécile Jacques), de Québec, ont été omis par erreur.

DISCUSSIONS COMMERCIALES — Bernardo Mattarella, à gauche, ministre italien du Commerce à l'étranger, est arrivé hier à Montréal où il a été salué à sa descente d'avion par l'ambassadeur de son pays au Canada, Ferraciis di Salzano. M. Mattarella discutera avec les autorités canadiennes et les attachés commerciaux de son pays des possibilités d'accroître le commerce entre Ottawa et Rome. La suite du ministre comprend son épouse et six hauts fonctionnaires italiens. Le groupe doit se rendre à Ottawa dès aujourd'hui. (Téléphoto PC)

Mots croisés

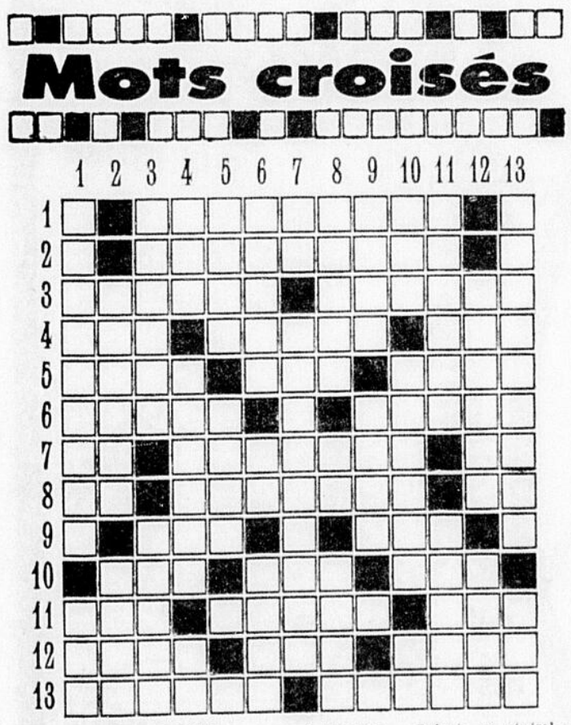

HORIZONTALEMENT

1—Propre à purifier le sang, l'organisme.
2—Anc. peuple de l'Arabie, aux confins de l'Idumée (sing.).
3—Bois du cerf, du daim — Général anglais, gendre de Cromwell (1611-1651).
4—Prénom féminin — Classe de composés organiques — Gardon de de grande taille.
5—Dépôt — Solipède domestique — Fleuve de Pologne.
6—Emanation perçue par l'appareil olfactif — Cercueil.
7—Négation — Enfants, en général — Conjug.
8—Est (anglais) — De l'Elam — Celà.
9—Homme entêté — Pluie.
10—Gardon de grande taille — Petit poème — Se sert.
11—Lettre — Premier mot du Symbole des Apôtres — Conscience, caractère.
12—Ch. l. de C. (Cher) — Unité d'aire pour les surfaces agraires — Ch. l. du dép. de Lot-et-Garonne.
13—Massif et col des Alpes — Herbe-aux-chats.

VERTICALEMENT

1—Forme extérieure et régulière d'un culte — Enveloppe de lettre.
2—Qui désirent avec beaucoup d'ardeur — Parties latérales et inférieures du bas-ventre.
3—Prénom masculin — Perd, égare.
4—Emotionné — Prénom masculin — Conjug.
5—Evita — Grogne, proteste.
6—Théologien, chez les Musulmans — Adj. poss. — Ville d'Algérie.
7—Dans la gamme — Inspirer de la gêne.
8—Qui a une saveur aigre — Conjonction — Paradis terrestre.
9—Fatigué et amaigri — Personne sotte ou stupide.
10—Allez, (latin)—Auge de maçon pour porter le mortier sur les épaules — Après.
11—Qui a une odeur forte et répugnante — Emploi d'une chose.
12—Prénom masculin — Met en circulation.
13—De vénérer — Dans la rose des vents.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	C	O	S	M	O	P	O	L	I	T	A	I	N
2	O	P	■	A	D	O	R	E	R	A	■	B	E
3	P	I	E	W	T	■	P	I	S	■	G	R	E	C
4	U	R	E	■	R	U	G	I	R	■	E	R	E
5	L	A	■	P	A	L	I	N	O	D	■	I	S
6	A	T	H	■	M	A	N	E	T	■	C	E	S
7	T	E	■	T	A	R	A	R	E	S	■	N	A
8	I	U	L	E	■	I	L	E	■	O	M	N	I
9	V	R	■	R	A	T	I	N	E	R	■	E	R
10	E	■	M	■	B	E	T	T	E	■	B	■	E
11	■	C	E	P	E	■	E	■	S	O	L	O	■
12	S	O	M	A	T	E	■	E	T	I	E	R	S
13	A	M	A	T	I	R	■	T	I	E	D	E	S

Rapport majoritaire qui sera probablement rejeté

OTTAWA (PC) — Des augmentations de salaires formant un total de 19 cents l'heure, avec contrat de deux ans, ont été offertes aux 100,000 cheminots canadiens non itinérants, suivant une source digne de foi.

La proposition fait l'objet du rapport majoritaire d'une commission de conciliation de trois membres créée au début de l'année pour trancher le différend entre les principaux chemins de fer et 15 syndicats représentant les cheminots non itinérants.

Le rapport majoritaire porte la signature du président de la commission, le juge F. Craig Munroe, de Vancouver, et du représentant des syndicats, M. David Lewis, de Toronto.

L'application de la convention, si elle est acceptée par les chemins de fer, ce qui semble peu probable, coûterait plus de $50,000,000 pour les deux années de sa durée.

Un rapport minoritaire repoussant l'augmentation de 19 cents a été présenté par le délégué des compagnies, M. Gordon Cooper, qui aurait recommandé une majoration du salaire horaire de 12 cents pour la durée de deux ans.

FACULTATIF

On s'attend que les deux rapports soient publiés demain. Ils ne lient ni les syndicats ni les chemins de fer.

Tout indique que les syndicats accepteront la proposition. Les chemins de fer s'en tiendraient à l'augmentation de 12 cents préconisée par leur représentant à la commission.

L'écart entre les deux augmentations fera probablement l'objet de négociations entre les deux parties.

Si celles-ci ne peuvent en venir à un accord, le différend sera référé au gouvernement et il y a danger qu'une grève nationale paralyse tout le trafic ferroviaire au Canada.

L'augmentation de 19 cents du salaire horaire proposée par le rapport majoritaire de la commission placerait les cheminots non itinérants, c'est-à-dire ceux qui ne participent pas à la marche des trains, sur un pied de quasi-parité sous le rapport du salaire avec celui que touchent couramment les employés de l'industrie des denrées durables.

Les syndicats revendiquaient l'égalité entière avec les ouvriers des industries de l'automobile, du réfrigérateur, des autres appareils électriques et des produits durables analogues.

Discrimination raciale provoquée par la politique de logement de certaines universités du Canada

OTTAWA (PC)—La politique de plusieurs universités canadiennes en ce qui a trait au logement des étudiants fait que ceux-ci sont en train de devenir des victimes de la discrimination raciale, a déclaré hier un chef ouvrier de Toronto.

M. Allen Borovoy secrétaire du Comité des droits de l'homme, du Conseil du travail de la région de Toronto, a affirmé à une réunion d'étudiants de l'Université de Carleton, que le Canada souffre présentement d'un mal unique: celui du gentil garçon qui permet la discrimination parce qu'il n'a pas l'énergie morale de réagir.

Donnant leur opinion, des étudiants ont déclaré que la situation au Québec est virtuellement plus dangereuse que celle qui existe dans certains pays en guerre et que les problèmes du Canada devraient être envisagés dans une optique internationale.

Le commissaire du fonctionnarisme, M. Jean Boucher, a proposé que l'Occident prenne des initiatives aux Nations Unies en ce qui a trait aux droits de l'homme et qu'il ne laisse pas l'Orient donner l'impression de toujours défendre les minorités.

CONSEIL MONDIAL

Le révérend James Mulvihill, de la Commission des affaires indiennes d'Ottawa, a préconisé l'élimination graduelle des réserves indiennes au Canada.

M. Edward Lee, du ministère des Affaires extérieures, s'est prononcé en faveur de l'établissement d'un Conseil mondial des droits de l'homme, du genre de celui qui a été établi en Europe.

M. Borovoy a révélé que certaines universités, lorsqu'elles cherchent à loger leurs étudiants à l'extérieur s'informent auprès du propriétaire s'il accepterа des étrangers et des personnes de couleur. Si celui-ci répond dans l'affirmative, son nom est inscrit sur une liste différente. L'Université dirige alors les étudiants étrangers ou de couleur vers ces personnes.

Il a dit qu'un porte-parole de l'Université de Carleton avait récemment déclaré qu'un propriétaire avait le droit d'accepter ceux qu'il désirait.

M. Borovoy a déclaré que l'université avait elle aussi le droit de transiger avec les propriétaires de son choix, et n'était obligée en rien de transiger avec des propriétaires qui pratiquaient la discrimination.

SUBTILITES

M. Enoch Udofia, étudiant nigérien à l'Université de Carleton, a noté qu'une discrimination était pratiquée au Canada de façon subtile. Se cherchant un logement récemment, il s'était fait répondre avec un large sourire par le propriétaire que le logement avait été loué. Retournant au même endroit plusieurs jours plus tard, il s'est aperçu que l'enseigne "A louer" était toujours en place.

SOUMISSIONS PUBLIQUES

La Corporation de l'Ecole Normale Notre-Dame de Foy, ayant son siège social à 2360, Chemin Ste-Foy, Québec a l'intention d'ériger à St-Augustin de Desmaures, comté de Portneuf, un centre académique et 5 résidences d'étudiants.

ECOLE NORMALE 2,500,000 pi. cu. environ

Résidence des Frères des Ecoles Chrétiennes : 800,000 pi. cu. env.
Résidence des Frères de l'Instruction Chrétienne : 935,000 pi. cu. env.
Résidence des Frères Marianistes : 200,000 pi. cu. env.
Résidence des Frères Maristes : 900,000 pi. cu. env.
Résidence des Frères du Sacré-Coeur : 1,050,000 pi. cu. env.

A partir du 28 mai 1964, les entrepreneurs généraux et les sous-entrepreneurs pour les spécialités suivantes: MECANIQUE, ELECTRICITE, PISCINE ET PLAGE AVEC EQUIPEMENT ET MECANIQUE, LES PANNEAUX DE BETON PREFABRIQUES ERIGES, AMEUBLEMENT DE LABORATOIRE DE PHYSIQUE, CHIMIE ET BIOLOGIE, AMEUBLEMENT DE CUISINE, FENETRES, PEINTURE, DIVISIONS QUI SOUFFLETES ET DOUCHES POSEES ET CHARPENTE D'ACIER ERIGEE, pourront se procurer plans et devis généraux ou des spécialités pour chaque édifice au bureau déjà installé sur le chantier à St-Augustin, par l'entremise de l'architecte-coordonnateur, Jean-Marie Roy, qui aura un représentant au même endroit pendant toute la durée de demande de soumissions, pour permettre à quiconque de consulter les plans et devis.

Un dépôt de $100.00 sur chaque édifice sera exigé pour les plans et devis d'architecte et d'ingénieur en structure. Un dépôt de $50.00 sera exigé sur chaque édifice pour les plans et devis des ingénieurs en mécanique et électricité.

Les soumissionnaires devront accompagner chaque soumission d'un chèque visé dont le montant est fixé par le propriétaire et représentant environ 10% de la soumission (avoir formule de soumission).

Les soumissionnaires pourront fournir des prix sur quelques-uns ou tous les édifices avec prix détaillés et un prix pour l'ensemble. Ceux qui ne soumissionnent pas sur l'Ecole Normale devront fournir des prix sur au moins deux (2) résidences.

Les soumissions pour spécialités de mécanique et électricité seront remises le 18 juin 1964, avant 3.00 hres p.m. au Bureau des Soumissions Déposées de Québec, à 267, St-Paul Québec. Les soumissions des entrepreneurs généraux et pour autres spécialités plus haut mentionnés seront remises le 18 juin 1964, à la table de la Corporation, 2360 Chemin Ste-Foy, Québec, entre 7 et 8 heures p.m., heure avancée de l'Est, heure de l'ouverture publique des soumissions.

Toute soumission non complétée conformément aux instructions aux soumissionnaires ou qui ne serait pas accompagnée des documents requis dûment complétés ne sera pas considérée pour fins d'adjudication du contrat.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune soumission.

Les entrepreneurs devront soumissionner suivant l'arrêté ministériel 2380 et devront utiliser les formules de soumission remises à chaque soumissionnaire par l'architecte.

Dans le cas où le soumissionnaire est une corporation, la soumission doit être accompagnée d'une résolution ou d'un règlement autorisant la signature de la soumission et des documents.

LOUIS VEZINA, avocat
Procureur de la Corporation

HYDRO-QUEBEC
Appel public d'offres
No B-303

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'Est, le jeudi, 18 juin 1964, relativement à la fourniture de

Huit (8) — Armoires pour bornes des alternateurs et équipement du neutre.
(Centrale Manicouagan 2).

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'Ingénieur en chef,
Service des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC, suite 1517,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de $25, sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. **Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme.** Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Appel d'offres No. B-303".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 22 mai 1964

CITÉ DE QUÉBEC

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
SOUMISSIONS POUR LE PRIVILEGE D'OPERATION DU TERRAIN DE STATIONNEMENT RUE D'AIGUILLON

A

Une livraison possible d'armes russes à Chypre inquiète les E.-U.

WASHINGTON (Reuter). — Un projet soviétique d'approvisionnement en armement lourd — chasseurs et artillerie compris — inquiète sérieusement Washington, déclare-t-on dans les milieux américains autorisés.

En effet, selon des informations circulant dans la capitale fédérale, le président Makarios aurait entrepris avec l'Union soviétique des négociations relatives à des livraisons d'armes.

Ces négociations seraient inspirées par l'ambassade d'Union soviétique à Nicosie.

De source diplomatique, on affirme que l'ambassadeur soviétique a informé Mgr Makarios que son pays était prêt à lui accorder des armes.

Les livraisons soviétiques comprendraient des chasseurs, des véhicules blindés, des pièces d'artillerie, des canons antiaériens et des petits bateaux.

De source proche du gouvernement américain, on déclare que tout accord de cette sorte entre l'Union soviétique et le gouvernement cypriote constituerait une violation flagrante de la résolution approuvée à l'unanimité le quatre mars dernier par le Conseil de sécurité.

La résolution demandait aux membres de l'ONU "de s'abstenir de toute action susceptible d'envenimer la situation à Chypre".

U Thant parle à Ottawa de "conflit mortel" possible à cause de Chypre

OTTAWA (PC) — Le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a déclaré mardi devant les membres de la Chambre des Communes et du Sénat que le conflit de Chypre "pourrait très facilement déclencher un conflit d'une portée beaucoup plus vaste, un conflit mortel".

U Thant, de passage à Ottawa, a souligné que la situation à Chypre cause actuellement de grandes inquiétudes et offre l'exemple d'une difficulté sans précédent dont l'Organisation des nations unies a été invitée à s'occuper parce qu'il défiait toutes les tentatives de solutions faites en dehors de l'Organisation.

"C'est un problème qui touche aux intérêts vitaux du monde, car les effets d'une rupture totale à Chypre se feraient sentir bien au-delà des rivages de l'île et pourraient très facilement déclencher un conflit de beaucoup plus vaste portée, un conflit mortel."

HOMMAGE AU CANADA

Avant d'aborder le problème de Chypre, le secrétaire général de l'ONU a rendu hommage au Canada et à ses soldats qui ont collaboré aux plus grandes opérations de l'ONU, dont le maintien de la paix au Congo, au Moyen-Orient et à Chypre, de même qu'aux missions d'observation au Moyen-Orient, au Cachemire et au Yémen.

"Cette participation du Canada à chacune des étapes de la mise sur pied et du fonctionnement des opérations de paix de l'ONU montre que les gouvernements canadiens qui se sont succédés ont secondé avec la plus grande compréhension et la plus grande énergie ces efforts novateurs."

M. Thant a voulu rendre hommage au gouvernement et au peuple canadiens pour la part capitale qu'ils ont prise à ces activités des Nations Unies.

"Le rôle de la force de l'ONU à Chypre, a rappelé M. Thant, est de prévenir toute reprise de combats, de rétablir et de maintenir l'ordre public, de favoriser le retour à une situation normale et de créer une atmosphère dans laquelle une solution négociée soit réalisable."

M. Thant estime que la force de l'ONU à Chypre, dont font partie des soldats canadiens, est loin d'avoir atteint tous ses objectifs mais qu'elle continue de s'acquitter de ses devoirs avec une confiance en soi et une efficacité accrue.

MALENTENDU

"Il me semble, dit U Thant, que certaines des critiques formulées contre l'opération à Chypre viennent de ce qu'il y a malentendu fondamental sur la nature et les buts de cette opération. La force de l'ONU a sans doute réussi à limiter l'effusion de sang et les souffrances, mais elle doit faire beaucoup mieux encore et je suis persuadé qu'elle le fera. Mais le tout est de savoir comment faire mieux sans préparer des problèmes et des désastres plus graves encore pour l'avenir."

Selon M. Thant, c'est là qu'il semble y avoir malentendu.

Afin d'obtenir des résultats meilleurs, le secrétaire de l'ONU invite la population intéressée à faire preuve de coopération.

"Aucune force de police ne saurait se passer de cette coopération qui nous est indispensable à Chypre et que nous travaillons à obtenir. Une force de police ne combat pas la population qu'elle sert et ne recherche pas la victoire militaire. Son rôle est de protéger les vies humaines en agissant par la persuasion et en instituant un climat de confiance mutuelle. Elle ne peut envisager le recours à des méthodes quasi militaires, à titre de mesures d'urgence, que dans des situations extrêmes."

L'ENJEU

"Les vieilles gens et les enfants, qui souffrent le plus des désordres à Chypre n'ont pas besoin d'être exhortés à se montrer pacifiques. Mais il en est d'autres à qui je voudrais lancer un appel. Les chefs des bandes armées, de part et d'autre, ne servent aucun intérêt, si ce n'est leur amour-propre, en ordonnant des mitraillades au hasard, des enlèvements, des actes de terrorisme ou de harcèlement et des manifestations martiales.

Il y a beau temps que le monde ne se plus impressionner par de tels exploits."

La Russie n'est pas déçue devant l'inertie des relations Est-Ouest (A. Mikoyan)

TOKYO (Reuter) — "Les Etats-Unis ne nous demandent pas d'arrêter cette guerre dans le Sud-Est asiatique," a déclaré, hier M. Anastase Mikoyan, premier vice-président du conseil soviétique, au cours d'une conférence de presse donnée à la veille de son départ de Tokyo après avoir séjourné 15 jours au Japon.

Il a ajouté, s'adressant aux Etats-Unis : "Pourquoi pas ? Nous vous aiderons peut-être à retirer vos forces du Sud Vietnam . . . vous devriez arrêter la guerre chaude et la guerre froide en Asie. Alors, les soldats américains n'y mourront plus."

M. Mikoyan a déclaré d'autre part que l'URSS n'est "ni affligée ni déçue" des lents progrès réalisés vers la détente dans les relations entre l'Est et l'Ouest, et vers le règlement de questions telles que celles de Berlin et du désarmement nucléaire.

"Nous ne sommes pas pressés, nous savons que le moment viendra où tous ces problèmes devront être résolus," a-t-il affirmé.

CONFLIT IDEOLOGIQUE

Questionné au sujet du différend sino-soviétique, M. Mikoyan a déclaré que des négociations sont en cours au sujet de la démarcation des régions frontalières, mais qu'à sa connaissance cette question ne donnait pas lieu à des incidents. La Chine, dit-il, n'a pas rejeté la proposition relative à une rencontre des deux partis communistes en vue du règlement de questions idéologiques :

"La question qui se pose est de savoir où aurait lieu cette réunion," a-t-il ajouté.

Au sujet de ses conversations avec les dirigeants japonais, M. Mikoyan a déclaré qu'il y avait effectivement un léger désaccord à propos de la conclusion d'un pacte temporaire aérien entre les deux pays. En attendant qu'un accord formel puisse être conclu, il peut y avoir un compromis, a-t-il ajouté.

Précédemment, au cours d'un déjeuner, M. Mikoyan et M. Hayato Ikeda, premier ministre du Japon, s'étaient déclarés d'accord pour poursuivre les négociations en vue d'un accord sur l'aviation civile. Dans une interview télévisée, M. Mikoyan a déclaré que si la situation internationale le permet, l'URSS pourrait éventuellement laisser les avions civils étrangers utiliser l'espace aérien sibérien.

Le PIQ détenait une liste de gens qui avaient sympathisé à sa cause

MONTREAL, (PC) — La police a fait savoir hier que les supposés membres d'un nouveau groupe terroriste, le Parti de l'Indépendance du Québec, avaient entre leurs mains une liste des noms de plusieurs personnalités de la métropole, y compris celui d'un évêque, qui ont fourni des fonds à divers mouvements et journaux séparatistes.

Les policiers ont trouvé cette liste de noms au cours des raids qu'ils ont effectués en fin de semaine dans les logis de deux supposés membres du nouveau groupe révolutionnaire.

Ceux-ci doivent comparaître en Cour, où ils seront accusés de posséder 200 bâtons de dynamite volés et de possession illégale de dynamite.

Les officiers de l'escouade spéciale de la police, dont la tâche est de dévoiler les terroristes, ont laissé entendre que plusieurs personnes seront étonnées d'apprendre que leur nom paraît sur cette liste.

"Selon le capitaine-détective Henri Francoeur, plusieurs de ces personnes ont souscrit au fonds amassé lors du jeûne volontaire du Dr Marcel Chaput et à maints journaux séparatistes."

Les supposés terroristes doivent comparaître devant le tribunal mercredi, alors que se déroulera l'enquête sur un incendie mystérieux qui a endommagé une demeure de la rue Valois, il y a six mois.

La G.-B. invite les responsables à se consulter sur le Laos

VIENTIANE, (Reuter) — La Grande-Bretagne a invité hier les ambassadeurs des pays qui ont signé en 1962 l'accord de Genève sur le Laos, à se consulter à Vientiane au sujet de la crise laotienne, apprend-on de source diplomatique.

D'autre part, la Chine a proposé hier que les participants à la conférence de Genève de 1962 sur l'Indochine se réunissent à Phompemh au Cambodge le mois prochain, annonce l'agence "Chine Nouvelle."

Dans un message aux co-présidents et aux participants à la conférence de 1962, le maréchal Chen-Yi ministre chinois des Affaires étrangères déclare qu'il espère que les co-présidents de la conférence de Genève réuniront en conférence les trois factions rivales au Laos pour qu'elles forment une délégation qui assisterait à la nouvelle conférence.

GRAVITE

Motivant sa proposition, le maréchal Chen-Yi déclare que la situation s'aggrave au Laos. Il accuse les Américains de se servir de la droite laotienne pour maintenir prisonnier le prince Souvanna Phouma, premier ministre neutraliste laotien.

Le ministre chinois ajoute que les vols de reconnaissance des avions américains au-dessus du Laos sont un premier pas vers une intervention armée.

Les Etats-Unis et leurs alliés ont intensifié leurs attaques contre le Cambodge et complotent pour étendre la guerre au Sud Viet-nam, affirme le maréchal Chen-Yi, qui ajoute que la paix et la sécurité sont en danger dans toute l'Indochine.

Plus tôt dans la journée, le maréchal Chen-Yi avait remis à M. Terence Garvey, chargé d'affaires britannique, une réponse à l'appel lancé la semaine dernière par la Grande-Bretagne à la Chine pour qu'elle utilise son influence auprès du Pathet Lao pour que cessent les attaques dans le Laos central.

JEUNE HOMME

Possédant de fortes connaissances en comptabilité et plusieurs années d'expérience, demandé pour une compagnie manufacturière de Québec. Nous offrons une position permanente avec chance d'avancement et avantages sociaux habituels. Salaire suivant qualifications.

TEL. : 524-5221

M. Rourke

LOCAL A LOUER

Peut servir pour petit commerce ou salle d'échantillons. Aussi bureau à louer : 500 pi. car. Pour informations, Roland Paquin.

GARE CENTRALE D'AUTOBUS LTEE

225 Est, Boul. Charest

APPRENEZ UN METIER AVEC

AVIRON*

JOUR — SOIR — CORRESPONDANCE / T.V. — DESSIN — MECANIQUE — DIESEL — ET PLUSIEURS AUTRES

LES COURS COMMENCENT PLUSIEURS FOIS PAR ANNÉE

Depuis plus de 25 ans au Québec.

* INSTITUT TECHNIQUE AVIRON
Montréal / 3035 Rue St-Antoine
Québec / 210 Rue Lee / 529-7566

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS GRATUIT

Tél.: 529-9566

Nom ..... Age .....

Adresse .....

Tél.: ..... Nom du Père ..... L.S.

FILMS EN COULEURS

pour slides 35mm-127-620-120 et film ciné 8mm

$2.99

finition comprise

PIERCE CAMERA

744 ST-JEAN — 524-4063

Commandes postales acceptées

Satisfaction garantie ou aucune charge

CIQ

la compagnie de Courtage Immobilier de Québec ltée

580 est, Grande-Allée, Québec 4

ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES

Que vous soyiez à la recherche d'une "bonne affaire" où que vous désiriez vous départir d'une de vos propriétés actuelles, qu'il s'agisse de lots, de maisons, de commerces, etc., consultez-nous d'abord.

Notre expérience de plus d'un demi-siècle garantit la solution la plus sûre à vos problèmes de transaction ou d'administration immobilières.

CONSULTEZ-NOUS, 529-8456

"Grenier Furniture" Sets de chambre

Kelvinator Poêles, réfrigérateurs, lessiveuses

"JAYMAR" Sets de salon

"Bélanger" Poêles — Réfrigérateurs — laveuses de vaisselle — lessiveuses

ZENITH Téléviseurs et radios

"Meubles Carrier" Sets de dinette — Tables de salon

BEACH Poêles

"Princeville Furniture" Sets de chambre Sets de salon

SAMTON METAL Sets de cuisine

MOFFAT Poêles — réfrigérateurs — lessiveuses

MISES DE COTE

ENTREPOSAGE et LIVRAISON GRATUITE

Grande VENTE D'OUVERTURE commençant aujourd'hui

Pour bien marquer ces jours d'ouverture, nous vous ferons bénéficier de

RABAIS IMPORTANTS sur toutes nos LIGNES REGULIERES.

Des marques des plus réputées vous sont offertes à des

BAS PRIX IMBATTABLES!

Futurs mariés!

Profitez de ces aubaines, pour meubler votre futur foyer. Toujours consultez MAROCO avant d'acheter.

S.V.P. aucun prix par téléphone — Jusqu'à 36 mois pour payer — Conditions faciles.

ADMIRAL Réfrigérateurs — T.V. — Stéréos

Matelas Suprême

DANIS & FRERES Set de dînette

H.P.L. FURNITURE

Henri Vallières Sets de chambre

STAR CHROME Sets de cuisine

B. & E. FURNITURE Sets de suisine

MODERN STEELWORK Sets de cuisine

"SIMPLICITY" Lessiveuses

Hoover Lessiveuses Balayeuses Polisseuses

General Electric accessoires électriques

MATELAS SEALY

IDEAL UPHOLSTERING Literie — Sets de salon

Maroco Ltée

meubles et accessoires électriques

510, 7e Rue, (entre 4ième Ave et 6ième Ave) Tél.: 529-0502